

# Évaluation du partenariat *(RÉ)SO 16-35* (Mai 2021- mai 2022)

Lisa-Marie Beaupré et Steve Jacob

Université Laval

Septembre 2022



## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	4
<b>2. MÉTHODE</b> .....	6
<b>2.1. Données qualitatives : Entrevues semi-dirigées</b> .....	6
<b>2.2. Données quantitatives : Questionnaire <i>CIROP</i></b> .....	7
<b>3. RÉSULTATS</b> .....	9
<b>3.1. Données qualitatives : Entrevues semi-dirigées</b> .....	9
3.1.1. État d'avancement du programme .....	9
3.1.1.1. Axe 1 .....	9
3.1.1.2. Axe 2 .....	10
3.1.1.3. Axe 3 .....	11
3.1.1.4. Activités transversales .....	11
3.1.2. Facteurs facilitateurs .....	12
3.1.3. Obstacles .....	13
3.1.4. Gestion des ressources .....	15
3.1.4.1. Ressources humaines .....	15
3.1.4.2. Ressources financières et matérielles .....	16
3.1.5. Communication entre les axes .....	17
3.1.6. Fonctionnement du partenariat .....	18
3.1.6.1. Implication et motivation des membres .....	18
3.1.6.2. Compréhension du (RÉ)SO 16-35 et ses enjeux .....	19
3.1.6.3. Circulation de l'information .....	21
3.1.6.4. Relation entre les membres .....	23
3.1.6.5. Participation à la prise de décision .....	24
3.1.6.6. Perspective de co-construction .....	25
3.1.7. Bilan général .....	26
<b>3.2. Données quantitatives : Questionnaire <i>CIROP</i></b> .....	27
3.2.1. Développement des connaissances personnelles .....	28
3.2.2. Développement des habiletés de recherche personnelles .....	29
3.2.3. Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe .....	29

3.2.4. Développement organisationnel et communautaire.....	31
3.2.5. Satisfaction à l'égard du partenariat .....	33
3.2.6. Principaux domaines d'impact.....	33
3.2.7. Principaux domaines d'amélioration .....	34
3.2.8. Impacts de la COVID-19 .....	35
3.2.9. Commentaires généraux.....	35
<b>4. CONCLUSION.....</b>	<b>36</b>
<b>4.1. Pistes d'amélioration.....</b>	<b>38</b>
<b>4.2. Limites .....</b>	<b>41</b>
Bibliographie.....	42
Annexes.....	43

### Liste des annexes

Annexe A : Guide d'entrevue pour les responsables d'axe et la direction .....	43
Annexe B : Guide d'entrevue des partenaires du milieu .....	47
Annexe C : Questionnaire <i>CIROP</i> .....	49
Annexe D : Répartition des réponses quantitatives au <i>CIROP</i> .....	90
Annexe E : Courriel d'invitation à répondre au questionnaire <i>CIROP</i> envoyé aux participants .....	129
Annexe F : Courriel de relance #1 invitant les participants à répondre au questionnaire <i>CIROP</i> .....	130
Annexe G : Courriel de relance #2 invitant les participants à répondre au questionnaire <i>CIROP</i> .....	131

## 1. INTRODUCTION

*(RÉ)SO 16-35* est une programmation de recherche en partenariat dont l'objectif principal est d'analyser et favoriser la trajectoire de désistement de la délinquance et de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans. En créant un réseau entre les organismes tant publics que communautaires et le milieu de la recherche, ce partenariat de recherche vise ultimement une meilleure intégration des services offerts à cette jeune clientèle présentant des problématiques multiples. La programmation de recherche du *(RÉ)SO 16-35* se divise en trois axes. L'axe 1 s'intéresse aux perceptions des personnes judiciairisées elles-mêmes et l'axe 2, à celles des prestataires de services. Les résultats de ces deux premiers axes conduiront ensuite à l'identification de stratégies d'actions intersectorielles et à la mise en place d'un projet pilote (axe 3).

La structure de gouvernance du programme *(RÉ)SO 16-35* (voir figure 1) est bicéphale, c'est-à-dire qu'elle est autant orientée vers la recherche que vers la pratique. À la tête de cette structure de gouvernance se trouve une directrice scientifique (Natacha Brunelle) et un directeur communautaire (Daniel Bellemare). Sont également réunis au sein de cette structure de gouvernance une coordonnatrice, deux responsables pour chaque axe ainsi que des partenaires scientifiques et des partenaires d'organismes communautaires ou du secteur public siégeant sur différents comités (comité de gouvernance, de suivi de l'axe 1, axe 2 et axe 3, de mobilisation des partenaires et de transfert des connaissances, d'évaluation du partenariat, de financement, ainsi que la communauté d'apprenants). Un étudiant siège également sur la majorité des comités. L'ensemble des partenaires scientifiques et de la communauté collaborent dans une perspective de co-construction à la mise en œuvre de la programmation scientifique.

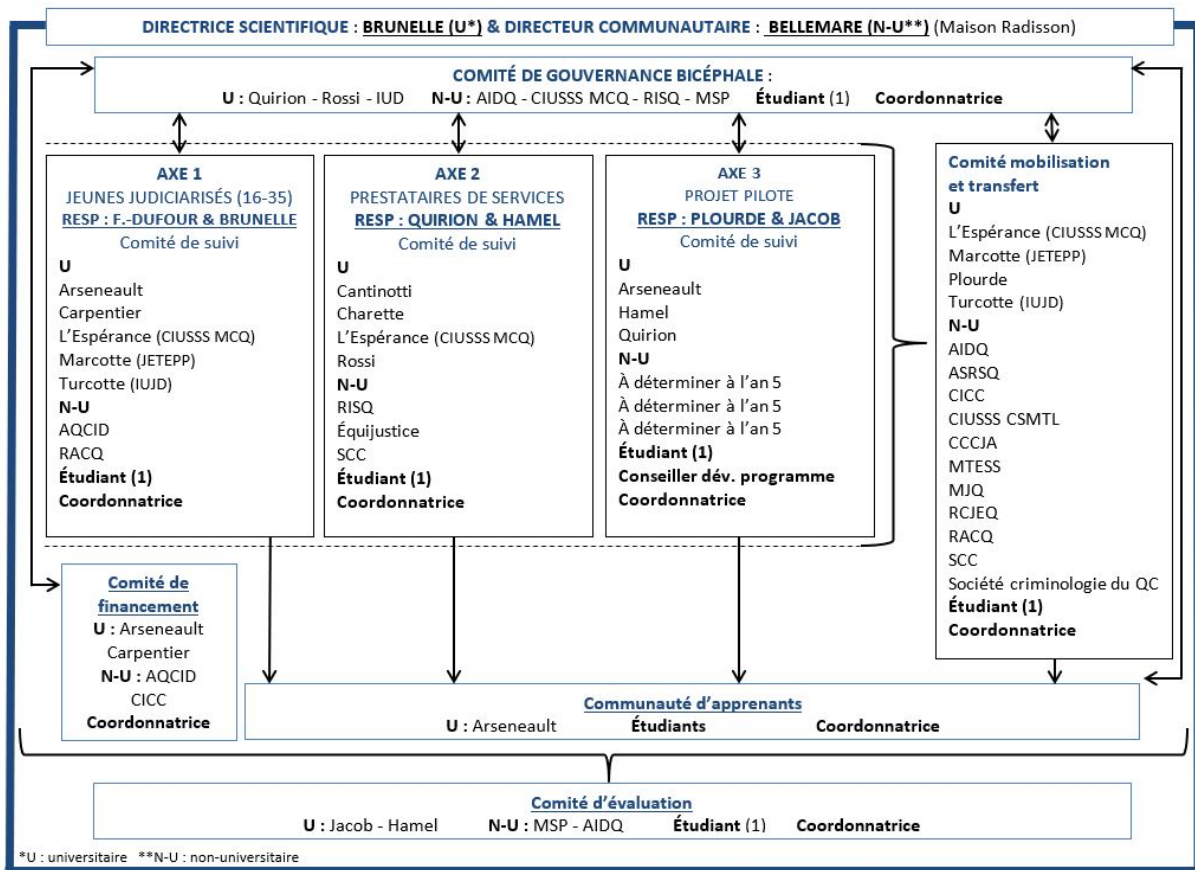


Figure 1. Structure de gouvernance du (RÉ)SO 16-35

Le comité d'évaluation du partenariat détient le mandat d'entreprendre une évaluation approfondie des principales conditions de réussite (i.e., un engagement des membres, un rapport égalitaire et complémentaire entre les partenaires, une préoccupation commune de l'objet de recherche, une reconnaissance mutuelle des partenaires, une communication efficace, l'établissement conjoint des orientations du programme, et l'organisation d'activités afin de rassembler les partenaires; Clément et al., 1995) du partenariat au début (an 1), à mi-parcours (an 4) et à la fin (an 7) de la programmation. À la suite de la réalisation de l'évaluation de l'an 1, le comité d'évaluation a jugé pertinent d'ajouter

*Dans l'esprit du partenariat, le terme « partenaire » est utilisé pour désigner à la fois les chercheurs (partenaires chercheurs, les gens du milieu (partenaires du milieu ou de la communauté) et les professionnels de*

des évaluations qualitatives annuelles afin d'éviter de potentielles pertes d'informations au fil du temps et d'assurer une amélioration en continu de la qualité du partenariat.

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation approfondie de mi-parcours (an 4) qui a pour but de documenter la structure, le fonctionnement et les activités de la quatrième année, soit de mai 2021 à mai 2022. Les résultats proviennent d'entrevues ayant été réalisées auprès des acteurs clés du partenariat **(RÉ)SO 16-35** et des réponses à un questionnaire (*Community Impacts of Research Oriented Partnership; CIROP*).

## **2. MÉTHODE**

L'évaluation de la quatrième année d'activité du **(RÉ)SO 16-35** repose sur deux sources de données (qualitatives et quantitatives) qui permettent d'obtenir une vue d'ensemble de la perception des membres quant au fonctionnement et à l'impact du partenariat en 2021-2022. La catégorisation des données collectées est inspirée des dimensions et des sous-dimensions du modèle théorique de Browne et al. (2007), dont les éléments ont servi à l'élaboration de la grille d'entretien ainsi qu'à l'analyse thématique des données récoltées cette année en vue de la rédaction de ce rapport.

### **2.1. Données qualitatives : Entrevues semi-dirigées**

Afin de recueillir les perceptions des membres par rapport au fonctionnement du partenariat, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Les entrevues ont été menées par une auxiliaire de recherche (Lisa-Marie Beaupré) entre le 17 mai et le 7 juillet 2022 auprès de 8 partenaires scientifiques, dont les responsables d'axes, les directeurs scientifiques et communautaires, la coordonnatrice et deux professionnelles de recherche, ainsi qu'auprès de 7 partenaires du milieu public ou communautaire. Les partenaires du milieu sollicités ont été sélectionnés en fonction de

la quantité et la diversité de leurs implications au sein du **(RÉ)SO 16-35**. Les entrevues ont été conduites par téléphone (un partenaire) ou visioconférence via l'application Zoom (14 partenaires) en fonction des préférences de chacun. Les entretiens auprès des partenaires scientifiques ont duré entre 18 et 75 minutes et ceux auprès des partenaires du milieu, entre 31 et 61 minutes. Dans l'objectif d'assurer une plus grande précision des résultats, les entretiens ont été enregistrés avec le consentement des participants, puis les verbatims ont été transcrits par un second auxiliaire de recherche (Loïc Duplantis). Deux guides d'entrevue, un pour les responsables d'axe et la direction (Annexe A) et un pour les partenaires du milieu (Annexe B), ont été utilisées. Ces grilles d'entrevue correspondent aux grilles ayant été utilisées lors de l'évaluation de l'an 3 (2020-2021) afin d'évaluer l'évolution du partenariat entre l'an 3 et l'an 4. Elles ont néanmoins été mises à jour en fonction des enjeux soulevés dans le rapport d'évaluation 2020-2021 (Martineau et Jacob, 2021).

## **2.2. Données quantitatives : Questionnaire *CIROP***

Afin de mesurer l'influence du partenariat **RÉ(SO) 16-35** sur les partenaires, sur l'organisation ou le groupe dont ils font partie et sur leur communauté, les partenaires ont été invités à répondre au questionnaire *CIROP* (Annexe C) en ligne, soit le même questionnaire ayant été utilisé lors de l'évaluation de l'an 1. Le *CIROP* est un outil qui comporte 33 items mesurant la perception des membres quant aux impacts du partenariat de recherche et dont les qualités psychométriques ont été reconnues (King et al., 2003). Les questions du *CIROP* se regroupent sous quatre domaines spécifiques, soit le développement des connaissances personnelles, le développement des habiletés de recherche personnelles, l'accès à et l'utilisation de l'information par le groupe ainsi que le développement organisationnel et communautaire. La version francophone du questionnaire, dont la traduction à partir de l'anglais a été réalisée par Fortin, Saint-Jacques et Whelan (2013) et

approuvée par King et Servais, a été utilisée. Quelques questions de mise en contexte et des questions ouvertes permettant de recueillir le point de vue des répondants ont été ajoutées par le comité d'évaluation au début et à la fin du questionnaire. Depuis son utilisation à l'an 1, le questionnaire a connu quelques modifications afin de l'adapter à la réalité de l'an 4. Entre autres, il a été spécifié dans les consignes que le questionnaire s'adresse à différents publics et donc, qu'il est possible que certaines questions interpellent moins les répondants. De plus, à la question « Quelle catégorie vous décrit le mieux? », le troisième choix de réponse (initialement « Membre d'une organisation partenaire ») a été décomposé en deux choix de réponse, soit « Gestionnaire ou coordonnateur.trice dans une organisation partenaire » et « Intervenant(e) dans une organisation partenaire ». Puis, la question à réponse courte « Depuis combien de temps connaissez-vous ou avez-vous eu connaissance du partenariat *(RÉ)SO 16-35* ? » s'est transformée en question à choix multiples. La formulation « Au cours de la dernière année » a été retirée de toutes les questions et certaines questions à choix multiples ont été ajoutées (i.e., « Quelle importance accordez-vous au développement des connaissances personnelles dans le cadre du partenariat *(RÉ)SO 16-35* ? », « Quelle importance accordez-vous au développement de vos habiletés pour faire de la recherche dans le cadre du partenariat *(RÉ)SO 16-35* ? », « Quelle importance accordez-vous à l'accès et à l'utilisation de l'information produite dans le cadre du partenariat *(RÉ)SO 16-35* ? », « Quelle importance accordez-vous à la contribution du partenariat *(RÉ)SO 16-35* dans le développement organisationnel et communautaire ? »). Enfin, une question ouverture sur les impacts potentiels de la Covid-19 sur l'implication des répondants dans le partenariat a été ajoutée (Voir l'Annexe C pour l'ensemble des modifications identifiées en jaune).

Le questionnaire *CIROP* a été envoyé par courriel le 13 juin 2022 à 40 participants du partenariat impliqués de diverses manières dans le partenariat de recherche (Annexe E). À la suite



de deux relances, envoyées par courriel les 20 et 27 juin 2022 (Annexes F et G), un total de 12 participants a complété le questionnaire entre le 13 et le 30 juin, ce qui correspond à un taux de réponse de 30%.

Les réponses recueillies ont été analysées sur le logiciel Excel. Les données quantitatives (c.-à-d. les réponses aux questions à choix multiples) ont été réparties selon une distribution normale afin d'en dégager les tendances générales ainsi que pour mettre en lumière les cas particuliers. Pour ce qui est des données qualitatives (c.-à-d. les réponses aux questions ouvertes), une analyse de contenu a été effectuée dans le but de faire ressortir les éléments similaires et pour ajouter de la nuance à l'interprétation des réponses quantitatives. L'analyse des données recueillies par le questionnaire a permis de révéler certaines tendances permettant de brosser un portrait de l'influence perçues par les membres des activités du *RE(SO) 16-35* réalisées jusqu'à présent.

### **3. RÉSULTATS**

La présentation des résultats qualitatifs est basée sur le format du guide d'entrevue pour les responsables d'axe et la direction (Annexe A) et la présentation des résultats quantitatifs suit l'ordre des questions du questionnaire *CIROP* (Annexe C).

#### **3.1. Données qualitatives : Entrevues semi-dirigées**

##### **3.1.1. État d'avancement du programme**

###### **3.1.1.1. Axe 1**

L'axe 1 a comme objectif de décrire les trajectoires de désistement de la délinquance et de la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes ayant été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel. Le projet 1A s'est déroulé en deux temps à 21 mois d'intervalle en moyenne, à partir de deux séries d'entretiens qualitatifs semi-dirigés. Au moment des entretiens pour la

réalisation de l'évaluation de l'an 4, la collecte des deux temps de mesures est terminée. Pour le premier temps de mesure, les analyses sont bien avancées et la diffusion des résultats a été entamée (i. e., Présentation lors d'un congrès, coédition d'un livre, soumission d'articles). Pour le deuxième temps de mesure, au moment de l'entrevue, toutes les étapes préliminaires d'analyses étaient complétées et la codification était prévue pour se terminer dans les semaines suivantes, ce qui permettrait ensuite de procéder aux analyses. Plusieurs communications scientifiques ont déjà eu lieu à partir des résultats du projet 1A et des publications sont en cours. Ainsi, les travaux de l'axe 1 sont très avancés.

#### *3.1.1.2. Axe 2*

L'axe 2 a pour objectif d'analyser les liens de collaboration entre les différents acteurs du désistement de la délinquance et de la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés. Lors de la quatrième année d'activités, l'axe 2 a été presque exclusivement consacrée à la collecte de données pour trois projets distincts, soit l'analyse de réseau (projet 2A), la cartographie conceptuelle (projet 2B) et la méthode d'analyse en groupe (MAG) (projet 2C). Un groupe de discussion a également été tenu pour aider à l'interprétation des premiers résultats obtenus aux projets 2A et 2B. C'est pendant les entretiens que la collecte de données pour la MAG, qui consistait à rencontrer des intervenants sur une période de trois jours pour discuter des enjeux de l'intervention, a eu lieu. De plus, à l'an 3, une question avait été ajoutée à l'analyse de réseau afin d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19. Cette année, les réponses à cette question ont été analysées et les résultats ont permis de produire un article scientifique qui, au moment des entretiens, était sur le point d'être soumis à une revue scientifique pour publication. Une communication scientifique a également été produite en lien avec cette question sur la pandémie

dans le cadre l'Association Internationale des Criminologues de Langue Française (AICLF). Ce fut donc une année chargée pour l'axe 2 et l'échéancier révisé pour l'an 4 a été respecté.

### *3.1.1.3. Axe 3*

L'axe 3 vise l'identification de stratégies d'actions intersectorielles et la mise en place d'un projet pilote pour favoriser le désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciarisés. Celui-ci a débuté officiellement à l'embauche de Valérie Aubut à l'été 2021. Les activités sont donc à peine amorcées puisque la quatrième année du *(RÉ)SO 16-35* marque seulement la première phase d'amorce de l'axe 3. Depuis son embauche, Mme Aubut a pris le temps de se familiariser avec l'ensemble du partenariat, a assisté à des rencontres de suivi des comités de l'axe 1, de l'axe 2, de mobilisation et transfert des connaissances et de gouvernance. Une première analyse des données de l'axe 1 ainsi qu'une revue et la littérature ont été entamées et des premières réflexions ont été amorcées quant à la structure que prendra l'axe 3. Bref, les travaux de l'axe 3 en sont à leurs débuts.

### *3.1.1.4. Activités transversales*

En ce qui a trait au transfert et à la mobilisation des connaissances, certaines activités ont dû être mises sur pause pendant l'année en raison du départ de l'ancienne auxiliaire de recherche, Marie-Hélène Gilbert-Lambert, en juillet 2021. Notamment, le recueil de récits et la capsule-vidéo sur le Programme de mesure de rechange général pour adultes (PMRG) ont été mis sur la glace jusqu'à l'embauche d'Élise Brousseau-Trahan en février dernier. Depuis, on indique que ces projets de transfert et de mobilisation des connaissances ont repris et qu'ils avancent bien. On croit possible d'atteindre les échéanciers fixés.

De plus, le 31 octobre 2021, un rapport de mi-parcours du programme de recherche a été remis au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Pour ce faire, il a fallu analyser et

synthétiser l'ensemble des activités entreprises depuis le début du partenariat pour montrer les avancements, ce qui a exigé un grand travail de la part de l'équipe. Le CRSH a évalué positivement les progrès et la planification des prochaines années de fonctionnement et permet donc à l'équipe de poursuivre jusqu'à la fin de la subvention qui est reporté d'un an (2026 au lieu de 2025) en raison de la pandémie.

### ***3.1.2. Facteurs facilitants***

Les entretiens ont fait ressortir certains facteurs ou événements ayant pu faciliter les activités du *(RÉ)SO 16-35* au cours de la dernière année.

D'abord, plusieurs ont souligné l'excellente participation et collaboration des membres du *(RÉ)SO 16-35* comme ayant été une grande force lors de la quatrième année. Il semble que la majorité des membres du partenariat ont présenté une motivation abondante et que plusieurs efforts ont été déployés pour faire progresser le programme. Certains mentionnent avoir observé une espèce d'engouement pour la recherche et un retour en force de la collaboration depuis la levée des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. L'embauche de deux nouvelles ressources (Valérie Aubut et Élise Brousseau-Trahan) aurait également contribué à faire avancer les activités plus rapidement.

Certains soulignent aussi de manière positive la transparence et l'écoute au sein de l'équipe. Plusieurs partenaires se disent ravis puisqu'ils ont l'impression que l'opinion de tout le monde est prise en compte dans la prise de décision. La grande disponibilité, l'ouverture et le soutien de la directrice scientifique, Mme Natacha Brunelle, ainsi que de la coordonnatrice, Mme Geneviève Garceau, ont été spécifiquement mentionnés comme des facteurs facilitants. Plusieurs ont partagé leur contentement quant à la bonne gestion ainsi que la bonne organisation de l'équipe qui

favoriseraient l'ensemble des activités du partenariat. On précise entre autres que les liens étroits au sein de l'équipe de coordination facilitent le suivi entre les axes.

Puis, l'engagement exemplaire des co-responsables de l'axe 2 a été spécifiquement souligné lors des entretiens. Selon plusieurs, M. Bastien Quirion et Mme Sylvie Hamel formeraient une équipe remarquable. On souligne également leur vision commune de la collaboration en co-construction. Au cours de la dernière année, ils auraient montré un souci constant de consulter régulièrement les différents partenaires et de s'assurer de leur compréhension, ce qui aurait favorisé le rayonnement du programme auprès des partenaires. Grâce à leur travail irréprochable et celui de la directrice scientifique, des partenaires du milieu indiquent qu'ils se sentent encore plus intégrés dans le programme.

Finalement, la quantité et la qualité des communications entre les membres semble avoir facilité les activités du programme au cours de la dernière année. Il a été mentionné que les équipes se sont rencontrées de façon régulière. Les modalités de prestation des rencontres flexibles (bimodales) auraient également favorisé la participation. De plus, un suivi régulier des activités aurait été fait avec l'ensemble des partenaires du milieu, ce qui aurait favorisé leur implication. La clarté des informations transmises a également été soulignée.

### **3.1.3. *Obstacles***

Les entrevues menées ont également permis de mettre en lumière certains facteurs ou événements ayant pu affecter les activités du (*RÉ*)SO 16-35 au cours de la dernière année.

D'abord, la majorité des répondants ont mentionné que la situation pandémique a continué à avoir quelques impacts à l'an 4. Parmi ceux-ci, plusieurs s'entendent pour dire que la pandémie a affecté négativement la disponibilité et la participation de certains partenaires du milieu à l'an 4. Selon eux, plusieurs milieux communautaires et publics ayant été ébranlés par la pandémie ont

eu plus de difficulté à participer dans la dernière année pour des raisons organisationnelles. Ils se seraient retrouvés débordés et auraient eu plus de difficulté à dégager des membres de leur organisation pour participer aux activités du *(RÉ)SO 16-35*. Certains établissements partenaires, auraient même complètement mis leur participation à la recherche en suspens pour l'année. Il a alors fallu retirer ces participants des projets de l'axe 2. La pandémie aurait également, selon certains, causé un certain contexte d'épuisement au sein du *(RÉ)SO 16-35* à l'an 4. Le ralentissement connu dans les années précédentes a fait en sorte que cette année, les partenaires se sont retrouvés à faire plus de choses en même temps sur une courte période. Cette surcharge aurait entraîné l'épuisement de certains partenaires. En plus des horaires chargés de tous et chacun, la mobilisation de certains partenaires devenait encore plus difficile lorsqu'ils étaient atteints du virus de la Covid-19. Il fallait, par exemple, les rappeler, cédule de nouveau les rencontres, etc., ce qui a pu retarder l'avancement normal des activités. De plus, toujours en raison de la pandémie, certaines activités prévues à l'an 4 ont dû être reportées (p. ex., stage d'immersion, séminaire). La pandémie aurait également affecté la tenue de certaines activités en présentiel.

À l'axe 2, le principal impact que la pandémie a causé l'an dernier est au niveau des autorisations éthiques. À l'an 4, cet impact se serait encore fait sentir dans certains secteurs. Entre autres, il y a certains milieux pour lesquels le recrutement de participants a été limité en raison des délais entourant l'obtention des certificats éthiques. Par exemple, quelques autorisations sont arrivées tellement tard que plusieurs activités ont dû avoir lieu sans la participation de certains.

Quelques participants soulignent également le roulement du personnel comme ayant pu nuire aux activités du programme au cours de la dernière année. Notamment, ils font allusion au départ de Marie-Hélène Gilbert-Lambert, dont le remplacement a pris un certain temps. Cette

période pendant laquelle le poste de Mme Gilbert-Lambert est demeuré vacant a eu comme impact de ralentir certaines activités, voire d'en mettre quelques-unes en suspens, dont le recueil de récits et la capsule PMRG. Néanmoins, ces activités auraient repris à l'embauche d'Élise Brousseau-Trahan pour ce poste. D'autres notent aussi un mouvement au niveau des ressources humaines au sein des organisations partenaires, rendant plus difficile de rejoindre certains partenaires du milieu et de garder contact.

Finalement, des partenaires ont émis quelques préoccupations quant à l'avancement de l'axe 3. Ils mentionnent avoir l'impression de naviguer dans un certain néant depuis la dernière année puisqu'ils ne savent pas encore exactement quelles formes prendront les activités de cet axe. L'axe 3 n'étant pas encore bien défini selon eux, une certaine insécurité et une motivation « chambranlante » se feraient sentir. Le manque de liens entre les trois axes compliquerait également les débuts de l'axe 3 puisque ce dernier axe se base sur les résultats des deux premiers.

#### **3.1.4. Gestion des ressources**

##### *3.1.4.1. Ressources humaines*

Tel quel mentionné précédemment, c'est principalement le bon travail d'équipe au sein du **(RÉ)SO 16-35** qui, selon la majorité des partenaires rencontrés, a grandement facilité les activités à l'an 4. En dépit des quelques impacts du roulement de personnel, dont le délai entre le départ de Marie-Hélène Gilbert-Lambert et l'embauche d'Élise Brousseau-Trahan, la plupart des partenaires estiment que l'équipe possède les ressources humaines nécessaires à l'atteinte des résultats. Certains soulignent les expertises variées au sein du partenariat comme étant bénéfiques. Toutefois, quelques-uns notent une implication parfois moins soutenue des étudiants. Certains ont également émis le souhait qu'un plus grand nombre d'heures soit attribué aux postes d'assistants

de recherche pour l'axe 3 et pour le comité de transfert et mobilisation des connaissances en raison de la quantité de tâches.

Puis, depuis l'an 3, Geneviève Garceau travaille à temps plein pour le *(RÉ)SO 16-35* comme coordonnatrice. Elle est considérée comme une ressource essentielle au succès du partenariat. Son excellent travail pour assurer une continuité au sein du partenariat et sa grande disponibilité ont été soulignés par de nombreux partenaires. L'embauche de Valérie Aubut et d'Élise Brousseau-Trahan aurait permis de bien redistribuer les différentes tâches de coordination pour permettre à Geneviève Garceau de se concentrer sur le volet gestion. Valérie, auxiliaire de recherche pour l'axe 3, s'occupe principalement de l'analyse de certains résultats de l'axe 1 et de la recension des écrits sur les ingrédients de succès des programmes d'intervention destinés aux personnes judiciarisées et sur les projets pilotes intersectoriels déjà existants pour orienter l'axe 3. Élise Brousseau-Trahan, quant à elle, s'occupe de la mobilisation et du transfert des connaissances. Par exemple, elle a à sa charge la gestion des projets de vulgarisation des données de recherche, comme des résumés scientifiques, des capsules vidéo, etc. Les trois membres collaborent très étroitement ensemble, ce qui permettrait d'assurer une coordination efficace et satisfaisante selon les partenaires. Enfin, les partenaires estiment que le bon arrimage entre Geneviève Garceau et Natacha Brunelle est bénéfique pour le partenariat en général.

#### *3.1.4.2. Ressources financières et matérielles*

En ce qui concerne la gestion des ressources financières et matérielles de l'an 4, la majorité des partenaires consultés se disent satisfaits. Ils ont majoritairement l'impression d'avoir l'appui financier nécessaire pour mener les projets et affirment que jusqu'à maintenant, il n'y a aucun projet qui soit compromis par rapport à des besoins financiers. Un partenaire du milieu a néanmoins signalé le besoin d'être mis davantage au courant des ressources financières et



matérielles que le *(RÉ)SO 16-35* peut rendre disponibles pour la mise en place de projets. De plus, une minorité de membres reconnaît avoir quelques doutes quant à la gestion des ressources financières. Notamment, un partenaire croit possiblement qu'une trop grande partie du budget soit investie dans les ressources humaines. De plus, compte tenu que le projet de l'axe 3 demeure encore nébuleux, il paraît incertain pour quelques partenaires si les ressources financières seront suffisantes pour développer un projet pilote novateur.

### *3.1.5. Communication entre les axes*

À l'an 3, un besoin avait été identifié au niveau des communications entre les axes. Des partenaires avaient l'impression que trop peu de collaboration et d'échanges avaient eu lieu entre les trois axes et s'inquiétaient de voir comment ils allaient finir par s'articuler ensemble. On mentionne qu'à l'an 4, beaucoup d'efforts ont été mis à cet effet. Entre autres, Valérie Aubut permettrait un premier pont entre les axes puisqu'en plus de travailler pour l'axe 3, elle siège également aux comités des deux autres axes. La coordonnatrice ainsi que les directeurs scientifique et communautaire participent eux aussi à toutes les rencontres des différents comités afin d'avoir un portrait global du programme. Des rencontres ont également eu lieu afin de préparer le séminaire prévu à l'automne 2022. Puisque ce séminaire représente un bilan des deux premiers axes de recherches et un lancement de l'axe 3, des membres des trois axes se regroupent lors de ces rencontres pour échanger, ce qui permet plus de communications entre les axes. On croit tout de même que l'arrimage entre les axes devrait se concrétiser encore plus lors de la prochaine année et que le comité de l'axe 3 favorisera le lien entre tous les axes.

Un partenaire rencontré a, quant à lui, nommé avoir l'impression que des frontières hermétiques existent toujours entre les différents comités et nuisent à la vue d'ensemble du partenariat. Il croit que des moyens devraient être réfléchis afin de faire tomber ces frontières.

### **3.1.6. Fonctionnement du partenariat**

#### *3.1.6.1. Implication et motivation des membres*

La majorité des participants rencontrés lors des entretiens de l'évaluation de l'an 4 ont le sentiment que la plupart des acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat demeurent activement impliqués. Des participants soulèvent entre autres la grande mobilisation des responsables d'axes à l'an 4. Plusieurs soulignent néanmoins que certains partenaires ont beaucoup moins contribué cette année. Quelques partenaires se disent frustrés de voir que certains partenaires chercheurs s'impliquaient plus que d'autres pour les mêmes bénéficiaires. On rapporte aussi que quelques partenaires du milieu se sont beaucoup moins voire pas du tout impliqués, notamment pour les raisons liées à la situation pandémique évoqués précédemment et en raison de la situation de pénurie de main d'œuvre. La plupart des membres consultés croient que le manque de participation de certains partenaires du milieu est strictement attribuable à des raisons organisationnelles et non à un désintérêt ou à un manque de motivation de leur part. De plus, les participants rappellent que cette conciliation avec les disponibilités de chacun fait partie intégrante d'un partenariat. Somme toute, la plupart des partenaires scientifiques rencontrés affirment que le niveau d'implication et de participation des partenaires du milieu répond à leurs besoins et l'ensemble des partenaires du milieu se sentent réellement impliqués.

À l'an 3, un regain de motivation s'était fait sentir. À l'an 4, l'ensemble des membres s'entendent pour dire que ce regain de motivation s'est maintenu. Lorsqu'ils sont sollicités, les différents partenaires, scientifiques et communautaires, répondent à l'appel. On mentionne également qu'il est facile de regrouper des partenaires pour créer des comités. De plus, on a généralement l'impression que lorsque les partenaires sont présents, ils le sont à 100 % et que s'ils ne peuvent pas être présents, ils participent autrement. Toutefois, tout comme à l'an 3, le niveau

de motivation au sein de la communauté étudiante paraît plus variable et il semble plus difficile de les impliquer. Des efforts ont été déployés cette année afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la motivation des étudiants, notamment en leur proposant des rencontres mensuelles de mise au point, des rédacathons, ainsi qu'un groupe sur Facebook.

### *3.1.6.2. Compréhension du (RÉ)SO 16-35 et ses enjeux*

À l'an 3, il avait été soulevé que la compréhension entre partenaires de recherche et partenaires de la communauté sur des enjeux conceptuels représentait toujours un défi, sans toutefois être un frein. La plupart des partenaires rencontrés dans le cadre des entrevues pour l'évaluation de l'an 4 s'accordent en disant que plusieurs efforts ont été déployés à cet effet et qu'une certaine amélioration est observée à l'an 4. Entre autres, puisque les décalages au niveau de la compréhension portaient principalement sur des aspects théoriques propres à la recherche, on rapporte que les partenaires chercheurs ont mis plusieurs efforts au cours de la dernière année pour ajuster leur langage et s'assurer que les partenaires de la communauté comprennent bien l'essentiel de leur message. Des partenaires mentionnent que le mot « vulgariser » était sur plusieurs lèvres cette année et que de nombreux rappels étaient faits par rapport à cet enjeu spécifique. De plus, un des participants rencontrés avance que la compréhension des partenaires du milieu sur certains enjeux propres à la recherche est susceptible de se clarifier encore plus avec l'arrivée prochaine des résultats. Il semble que les principaux décalages observés au niveau de la compréhension entre partenaires chercheurs et partenaires de la communauté dans la dernière année portaient davantage sur les réalités de travail de chacun que sur des enjeux conceptuels. Par exemple, les partenaires communautaires semblaient moins bien comprendre les enjeux éthiques liés à la recherche.

En ce qui concerne la compréhension des partenaires du milieu quant à la pertinence de leur implication dans le partenariat *(RÉ)SO 16-35* et les enjeux qui y sont rattachés, la vaste majorité

des partenaires chercheurs rencontrés pensent que les partenaires du milieu présentent encore, pour la plupart, de la difficulté à bien saisir la pertinence de leur implication. Certains croient que cette difficulté persiste en raison d'une difficulté de la part des partenaires chercheurs eux-mêmes à définir leurs attentes envers les partenaires du milieu. Par exemple, la compréhension de l'axe 3 semble difficile pour les partenaires du milieu, mais aussi pour les partenaires chercheurs puisque rien n'est encore concret. D'autres évoquent aussi que les nombreux changements de chaise chez les partenaires du milieu représentent une des principales causes de leur difficulté à bien comprendre la pertinence de leur implication. À cet effet, on explique que lorsqu'un partenaire communautaire laisse sa place à un nouveau membre de son organisation, il arrive souvent que les partenaires chercheurs aient à reprendre du début avec cette nouvelle personne pour bien expliquer ce que représente *(RÉ)SO 16-35*, ce qui nuirait un peu à la fluidité dans le partenariat. Certains partenaires rencontrés rapportent que des efforts ont été mis au cours de la dernière année pour s'assurer de la compréhension des partenaires du milieu du partenariat et de ses enjeux. Par exemple, lors de la création d'un nouveau comité ou du démarrage d'un nouveau projet incluant des partenaires communautaires, la première étape consiste toujours à bien expliquer et rappeler ce qu'implique *(RÉ)SO 16-35*. Il y aurait également eu des efforts au niveau de la diffusion de matériel de manière plus concrète pour rejoindre les partenaires, comme les vidéos et les courts résumés vulgarisés. On croit aussi que le séminaire prévu à l'automne 2022 permettra à l'ensemble des partenaires de comprendre encore mieux les différentes implications du partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Néanmoins, certains membres consultés lors des entrevues ont l'impression que les partenaires du milieu impliqués dans les projets de l'axe 2 comprennent déjà mieux la pertinence de leur implication puisque leur participation est devenue beaucoup plus concrète.

Du côté des partenaires de la communauté, tous ceux rencontrés affirment avoir le sentiment que leur implication au sein du *(RÉ)SO 16-35* favorise d'une certaine manière l'atteinte des objectifs du programme. Ils sont aussi généralement tous en mesure de dire que leur implication dans le partenariat répond aux besoins de leur organisation, directement ou indirectement. Deux partenaires de la communauté mentionnent néanmoins avoir l'impression que leur implication ne rapporte pas beaucoup aux organismes pour le moment, mais que cela sera probablement vrai à long terme, par exemple au moment où les retombées seront observables sur le terrain. Puis, la majorité des partenaires du milieu consultés dans le cadre des entrevues a l'impression de comprendre l'idée générale de *(RÉ)SO 16-35* de la même manière que la direction, les responsables d'axes et les partenaires chercheurs, mais que leur compréhension diffère sur certains aspects plus pointus compte tenu de leurs connaissances et compétences différentes. Par exemple, certains partenaires du milieu sentent qu'ils comprennent moins bien certains défis que les chercheurs rencontrent dans leur pratique ou que certains détails concernant la recherche leur échappent. Un partenaire de la communauté mentionne aussi avoir le sentiment que le principe de co-construction est moins bien compris par certains partenaires chercheurs. En ce qui a trait à la compréhension de l'importance de la recherche, tous les partenaires de la communauté rencontrés ont souligné son aspect central et fondamental pour atteindre les objectifs finaux du programme. Ils s'entendent généralement pour dire que *(RÉ)SO 16-35* est avant tout un programme de recherche et, qu'à travers celui-ci, il y a la préoccupation que les résultats soient au bénéfice de la communauté.

### *3.1.6.3. Circulation de l'information*

Tous les membres rencontrés s'entendent pour dire que l'information circule essentiellement par courriels au sein du *(RÉ)SO 16-35*, mais aussi via les rencontres (i.e., réunions de comités,

AGA, etc.). Les membres mentionnent également d'autres canaux de communication mis à leur disposition, dont le site Web et la page Facebook du partenariat, l'infolettre ainsi que les différents abrégés, les capsules vidéo et les documents résumés de l'AGA. Quelques membres se sentent parfois submergés de courriels et souhaiteraient que les autres canaux de communication soient plus utilisés, mais la majorité des membres se dit satisfaite de la circulation de l'information. À l'an 3, la mise en place de l'infolettre a été soulignée comme un point fort, surtout en considérant le passage des activités en ligne. Certains membres disaient même qu'ils souhaitaient voir l'infolettre revenir plus souvent dans leurs boîtes courriel pour avoir un accès régulier à l'information et pour pouvoir partager l'infolettre plus souvent dans leurs équipes. À l'an 4, la fréquence d'envoi de l'infolettre est demeurée à trois fois par année justement pour ne pas submerger les partenaires de courriels. L'accès à l'infolettre a tout de même été facilité puisqu'il y a désormais un lien pour s'inscrire à l'infolettre sur le site Web du partenariat. Ceux qui apprécient particulièrement ce canal de communication, dont la plupart des partenaires du milieu, peuvent donc y avoir accès plus facilement. De plus, il semble que l'équipe de l'axe 2 ait favorisé ce canal de communication pour tenir les partenaires du milieu informés des avancements des projets cette année, notamment parce qu'ils n'ont pas été en mesure de tenir autant de rencontres en raison du roulement des nombreuses activités.

L'ensemble des membres consultés dans le cadre des entrevues stipulent que la circulation de l'information au sein du *(RÉ)SO 16-35* est inclusive aux partenaires du milieu. Un membre ajoute que cette circulation de l'information est même destinée aux partenaires du milieu puisque l'ensemble des communiqués est réfléchi pour eux. Le travail de Geneviève Garceau, la coordinatrice, aiderait beaucoup à faire circuler l'information de manière efficace à toutes les personnes concernées.

#### *3.1.6.4. Relation entre les membres*

À l'évaluation de l'an 3, les partenaires semblaient très satisfaits de la relation de confiance qui s'était établie dans les dernières années au sein du *(RÉ)SO 16-35*. À l'an 4, presque tous les partenaires rencontrés ressentent que celle-ci s'est maintenue, voire améliorée. Seulement deux répondants disent avoir de la difficulté à se prononcer sur la relation de confiance au sein du partenariat en raison de leur manque de contacts avec les autres partenaires. Pour les autres, cette relation de confiance entre les membres se manifeste principalement par un engagement et une implication soutenus de presque tout le monde, une reconnaissance et un respect de l'expertise de chacun, une aisance à nommer les enjeux, une prise de décision partagée, une transparence, ainsi qu'un sentiment d'appartenance et d'équité. Certains croient que le niveau de confiance entre les membres a augmenté au cours de la quatrième année, notamment parce que la pandémie les a forcés à se soutenir mutuellement face à l'adversité, mais aussi parce que les partenaires comprennent mieux le partenariat dans son ensemble.

Pour parfaire cette relation de confiance, plusieurs ont souligné que la reprise des rencontres formelles et informelles en présentiel pourrait permettre de renforcer les liens entre les partenaires. De plus, certains suggèrent d'organiser davantage de rencontres pour certains projets, dans la mesure du possible. Afin d'éviter le travail en silo ainsi que pour s'assurer que tous aient la même compréhension, quelques participants proposent une utilisation de canaux de communication plus clairs et efficaces. Par exemple, l'idée de remettre rapidement un compte-rendu écrit à la suite des rencontres de comité a été lancée afin d'assurer une compréhension commune du contenu des rencontres et des tâches de suivi à accomplir. Selon ce participant, cette manière de procéder permettrait, ultimement, de faciliter le travail en équipe. Enfin, quelqu'un souligne qu'il peut s'agir d'un défi que de travailler avec autant de partenaires et propose de former

des plus petits regroupements pour favoriser les liens entre certains acteurs ainsi qu'une mobilisation plus égalitaire.

#### *3.1.6.5. Participation à la prise de décision*

L'ensemble des partenaires rencontrés pendant les entrevues pour l'évaluation de la quatrième année d'activités s'entendent pour dire que les partenaires du milieu sont inclus dans la prise de décision. Ils sont plusieurs à souligner le souci constant et les efforts déployés par les partenaires chercheurs pour solliciter, consulter et impliquer les partenaires de la communauté dans le processus de prise de décision. Certains notent que le passage des activités en ligne a facilité les démarches pour rejoindre l'ensemble des partenaires. La présence de la directrice scientifique, Natacha Brunelle, semble également favoriser la participation de tous les partenaires à la prise de décision puisqu'elle se montre toujours très inclusive et démocratique. Les partenaires du milieu se sentent libres d'émettre leur point de vue et rapportent le sentiment que leur opinion est considérée et valorisée au sein du partenariat.

À l'an 3, une inquiétude avait été soulevée quant au fait de cibler toujours les mêmes partenaires pour la prise de décision et ainsi s'empêcher de découvrir d'autres partenaires qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'impliquer davantage. Il avait donc été suggéré d'élargir le cercle de partenaires habituellement ciblés, dans la mesure du possible, afin de donner la chance à plus de membres de s'impliquer et pour diversifier les échanges et être plus inclusif. À l'an 4, des efforts pour diversifier la composition des comités ou des équipes afin qu'ils soient le plus représentatifs possibles des différents secteurs sont notés. L'ajout de nouveaux partenaires a également favorisé cette diversification. La plupart reconnaît tout même que certains partenaires sont davantage impliqués dans la prise de décision que d'autres et qu'il est parfois plus facile d'aller vers ceux qui répondent toujours rapidement à l'appel. Les efforts pour maintenir une diversité dans la



participation à la prise de décision devraient, selon eux, être maintenus dans les prochaines années. À cet effet, il a été indiqué qu'il y a actuellement des réflexions au sujet de l'organisation future du comité de l'axe 3 afin qu'il puisse éventuellement évoluer en cours de route.

#### *3.1.6.6. Perspective de co-construction*

À l'an 3, il semble que la perspective de co-construction a été beaucoup plus concrète et la spécificité de chacun a été prise en compte et valorisée. Certains mentionnaient tout de même que cette notion était encore à travailler. À l'an 4, plusieurs membres rapportent l'impression que cette notion de co-construction est mieux comprise et que plusieurs partenaires semblent voir plus clairement son importance, principalement grâce aux activités de l'axe 2. Notamment, la conceptualisation des enjeux autour de l'accompagnement des personnes judiciairisées s'est coconstruite entre des partenaires chercheurs et des partenaires du milieu à l'intérieur de nombreuses rencontres. En dehors de l'axe 2, on souligne qu'une attention particulière est également portée vers cette perspective de travail en co-construction. Par exemple, à travers la rédaction du livre sur les résultats de l'axe 1, plusieurs efforts ont été fournis pour intégrer les partenaires de la communauté à la réflexion sur chacun des chapitres. Néanmoins, une compréhension variable de la notion de co-construction est toujours observée au sein de la communauté de chercheurs. Pour certains chercheurs, la co-construction semble simplement signifier de consulter des partenaires, alors que le principe de co-construction veut que toutes les parties participent à l'élaboration et au processus décisionnel. Des participants évoquent alors la nécessité de fournir des efforts supplémentaires dans l'ensemble du partenariat afin de donner plus de place aux partenaires de la communauté pour participer à la production des connaissances. On espère que les activités de l'axe 3 permettront éventuellement de concrétiser encore plus cette notion de co-construction.

À travers leurs réponses fournies dans le cadre des entrevues, les partenaires du milieu rencontrés semblent néanmoins satisfaits de la collaboration en co-construction au sein du partenariat puisqu'ils rapportent un sentiment de non-hiérarchisation et se considèrent, pour la grande majorité, suffisamment sollicités, inclus et mis à contribution. Un partenaire de la communauté évoque néanmoins le souhait de se voir plus impliqué. Il nous observe encore un certain déséquilibre au niveau de la participation entre partenaires chercheurs et partenaires de la communauté, malgré les bonnes intentions des chercheurs d'impliquer davantage les partenaires de la communauté.

### ***3.1.7. Bilan général***

Aux termes de la quatrième année d'activités, tous les membres rencontrés font un bilan somme tout positif du partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Ils sont nombreux à se dire fiers et impressionnés du travail accompli dans la dernière année et à avoir l'impression que les nombreux efforts pour surmonter les obstacles ont porté fruits. Certains sentent que les différents partenaires impliqués comprennent encore mieux le *(RÉ)SO 16-35* et que leur contribution est plus aisée, ce qui favorise une meilleure collaboration. Des félicitations sont offertes à toute l'équipe qui a su travailler de manière efficace et en collaboration pour atteindre jusqu'ici les objectifs. On sent que *(RÉ)SO 16-35* a le vent dans les voiles et que les acteurs principaux regardent dans la même direction. Le travail fabuleux de Natacha Brunelle et Geneviève Garceau est souligné de nouveau et les membres sentent que *(RÉ)SO 16-35* est mené de main de maître. Plusieurs membres rencontrés se disent maintenant excités pour la suite puisque la programmation du *(RÉ)SO 16-35* se concrétisera prochainement avec les débuts du projet pilote mené par l'axe 3. Les espoirs quant aux retombées du partenariat sur le terrain commencent à se faire sentir de plus en plus.

Néanmoins, certains membres ont senti le besoin de soulever quelques aspects qui selon eux mériteraient une attention particulière dans les prochaines années. Entre autres, certains ont signifié leur souhait de voir le directeur communautaire s'impliquer davantage, bien qu'ils comprennent que sa participation soit devenue plus ardue en raison de la réalité postpandémie dans laquelle ont été plongés les milieux communautaires. De surcroît, on souhaiterait que la connexion entre les trois axes soit renforcée dans les années à venir afin de favoriser une plus grande intégration des différentes activités. Enfin, tel que mentionné précédemment, plusieurs efforts ont été déployés jusqu'à maintenant afin de maximiser la collaboration en co-construction entre les différents partenaires. Des membres souhaitent rappeler l'importance de maintenir ces efforts pour que cette collaboration, essence-même du *(RÉ)SO 16-35*, persiste.

### **3.2. Données quantitatives : Questionnaire *CIROP***

Le questionnaire *CIROP* a permis de mesurer la perception des membres de l'impact du partenariat de recherche sur le développement des connaissances personnelles, le développement des habiletés de recherche personnelles, l'accès à et l'utilisation de l'information par le groupe ainsi que le développement organisationnel et communautaire. La répartition des réponses quantitatives est présentée à l'Annexe D. La section du questionnaire portant sur les commentaires des répondants a permis, quant à elle, de recueillir les impressions des membres à propos de leur satisfaction du partenariat *(RÉ)SO 16-35*, des domaines pour lesquels le partenariat de recherche a eu le plus d'impact, des domaines d'amélioration et des impacts de la COVID-19 sur leur implication dans le partenariat. Enfin, les commentaires généraux émis par les répondants à propos du questionnaire ou à propos de l'impact des partenariats de recherche ont été pris en compte.

L'échantillon est composé de douze participants, dont deux chercheurs, neuf gestionnaires ou coordinateurs.trices dans une organisation partenaire et un.e intervenant.e dans une organisation

partenaire. Les implications de ces participants au sein du partenariat de recherche sont diversifiées avec comme seul comité non-représenté le comité d'apprenants. Le comité de mobilisation et de transfert des connaissances est celui pour lequel le plus grand nombre de participants sont impliqués ( $n = 7$ ). La majorité des répondants rapportent avoir pris connaissance du partenariat *(RÉ)SO 16-35* depuis minimalement 2019, à l'exception d'un répondant rapportant le connaître depuis 2021. Certains décrivent leur implication comme étant sporadique, ponctuelle ou limitée, alors que d'autres la décrivent comme étant importante et stable et se disent engagés (Voir Annexe D pour les résultats détaillés).

### ***3.2.1. Développement des connaissances personnelles***

D'abord, presque tous les participants ont rapporté comme étant important ou très important le développement des connaissances personnelles. Alors que certains répondants affirment que leur expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a augmenté ou modifié leurs connaissances personnelles ou leur compréhension à propos d'un thème dans une faible ou une certaine mesure, d'autres rapportent une augmentation ou une modification dans une assez large ou dans une large mesure. La plus grande partie des participants a répondu que ses croyances ou sa compréhension à l'égard d'une intervention ou d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus se sont modifiées dans une certaine ou dans une assez large mesure. À la question portant sur la confirmation des intuitions des répondants quant à l'importance de certains enjeux spécifiques, les réponses sont diverses. Puis, en ce qui concerne l'augmentation de leur confiance dans leur pratique professionnelle ou dans leurs activités quotidiennes, plusieurs participants rapportent que cela ne s'applique pas à leur situation. Certains rapportent néanmoins que leur confiance a augmenté dans une certaine mesure. L'expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35*

semble avoir amélioré l'accès à de l'information à jour dans une certaine mesure pour quelques-uns et dans une large ou très large mesure pour d'autres.

### ***3.2.2. Développement des habiletés de recherche personnelles***

Pour la majorité des répondants, le développement des habiletés de recherche est considéré comme important ou très important. Néanmoins, pour plusieurs participants, la question portant sur l'impact de l'expérience avec le partenariat sur la capacité à formuler des questions de recherche ne semble pas s'appliquer. Seulement quelques participants ont répondu que leur expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* les a aidés, dans une certaine mesure, à devenir meilleurs pour formuler des questions de recherche. La tendance est similaire en ce qui a trait à l'augmentation de leur réceptivité face à de nouvelles idées ou aux données probantes ainsi qu'à l'amélioration de leur capacité personnelle et leur confiance à mener des recherches ou des évaluations de programme. Les réponses sont plus variées à la question sur l'amélioration des habiletés pour savoir comment trouver ou accéder aux informations de recherche pertinentes. Les questions évaluant l'occasion qu'a fourni l'expérience avec le partenariat pour le développement professionnel ou personnel de même qu'à poursuivre différentes activités pour développer les habiletés de recherche, ne paraissent pas non plus s'appliquer à la majorité des répondants. Quelques répondants affirment tout de même que leur expérience avec le partenariat les a amenés à poursuivre différentes activités pour développer leurs habiletés de recherche dans une large mesure.

### ***3.2.3. Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe***

Les répondants sont rattachés à des groupes ou des organisations très variées et ils sont nombreux à s'entendre pour dire que l'accès et l'utilisation de l'information produite dans le cadre du partenariat *(RÉ)SO 16-35* est très importante. Même si quelques participants ne voient pas

comment l'expérience de leur organisation ou leur groupe avec le partenariat a augmenté ou modifié la connaissance et la compréhension de leur organisation ou leur groupe à propos d'un thème, la plus grande partie des répondants a répondu « dans une certaine mesure » ou « dans une large mesure ». De plus, plusieurs participants avancent que l'expérience de leur organisation ou leur groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a modifié les croyances et la compréhension de leur organisation ou de leur groupe à l'égard d'une intervention, d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus dans une certaine mesure. À la question suivante : « Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a confirmé les intuitions de votre organisation ou votre groupe quant à l'importance d'enjeux spécifiques? », certains ont répondu « dans une certaine mesure » et d'autres ont répondu « dans une très large mesure ». La majorité des répondants s'accordent en disant que l'expérience de leur organisation ou leur groupe avec le partenariat a augmenté la confiance de leur organisation ou leur groupe dans sa capacité à utiliser les connaissances à jour dans ses pratiques, dans ses activités quotidiennes dans une certaine mesure. Pour certains répondants, l'expérience de leur organisation ou leur groupe avec le partenariat a également amélioré l'accès de leur organisation ou leur groupe à de l'information à jour dans une assez large mesure, et pour quatre répondants, dans une certaine mesure. La question portant sur l'importance accordée aux données probantes par l'organisation ou le groupe paraît difficile à répondre pour plusieurs répondants, alors que la majorité des autres répondants ont dit que l'expérience de leur organisation ou leur groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens de leur organisation ou leur groupe dans une certaine ou une assez large mesure. Les réponses sont très variées aux questions : « Dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat *(RÉ)SO 16-35* pour améliorer les types ou la nature des activités,

les services, les programmes et les formations offerts par votre organisation ou groupe? » et « Dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat *(RÉ)SO 16-35* pour démontrer la pertinence de votre organisation ou groupe? ». Le portrait est similaire pour celle qui évalue la mesure selon laquelle l'organisation ou le groupe a utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat pour offrir aux personnes recevant des services au sein de l'organisation ou du groupe de l'information sur les ressources disponibles. Pour la moitié des répondants, l'utilisation par leur organisation ou leur groupe de l'information ou du matériel offerts par le partenariat pour offrir une plateforme plus solide pour la croissance et le développement de leur organisation ou leur groupe ne semble pas s'appliquer. Pour l'autre moitié, les réponses sont très variées, mais personne n'a répondu « dans une large mesure » ou « dans une très large mesure ».

#### ***3.2.4. Développement organisationnel et communautaire***

Les répondants disent appartenir à des communautés variées et tous considèrent que la contribution du partenariat *(RÉ)SO 16-35* dans le développement organisationnel et communautaire est importante ou très importante. Les réponses à la question : « Dans quelle mesure le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a généré plus de possibilités de recherche pour les membres de votre organisation ou groupe? » varient de « dans une certaine mesure » à « dans une très large mesure », bien que certains participants ne sachent pas ou considèrent que la question ne s'applique pas à leur situation. La moitié des répondants croit que le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a amélioré ou a développé la capacité de leur organisation ou groupe à entreprendre des recherches dans une certaine mesure, alors que les autres ne savent pas ou considèrent que la question de s'applique pas à leur situation. Aux questions portant sur l'augmentation de la quantité de recherches menées dans leur communauté et l'augmentation de l'importance des données

probantes aux yeux des gens dans votre communauté, les réponses sont diversifiées. En ce qui concerne l'augmentation des possibilités de recherche pour leur communauté, la majorité a indiqué ne pas savoir ou que la question ne s'applique pas. Quelques répondants disent que le partenariat *(RÉ)SO 16-35* aurait amélioré ou développé la capacité de leur communauté à entreprendre des recherches dans une certaine mesure et la moitié des répondants a répondu ne pas savoir ou que la question ne s'applique pas à leur situation. Les réponses sont similaires en ce qui a trait à l'amélioration de l'habileté de la communauté à utiliser plus efficacement les connaissances venant de l'extérieur. La moitié des répondants affirment que le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a contribué, dans une certaine mesure, à générer des liens plus forts avec les chercheurs de votre communauté, et trois ont répondu « dans une très large mesure ». La majorité n'a pas été en mesure de répondre dans quelle mesure leur communauté a utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat pour générer une communauté locale plus forte parce qu'ils ne le savaient pas ou parce que la question ne s'appliquait pas à leur situation. Il en est de même pour la question évaluant dans quelle mesure leur communauté a utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat pour sensibiliser la communauté ou développer des attitudes plus positives au sein de la communauté. Pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment, la moitié des répondants n'a pas su répondre dans quelle mesure leur communauté a utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat pour promouvoir la collaboration intersectorielle ou des relations de travail multisectorielles plus solides, mais certains ont néanmoins affirmé que cela était vrai dans une certaine mesure. Enfin, quelques participants ont dit ne pas savoir dans quelle mesure leur communauté a utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat *(RÉ)SO 16-35* pour renforcer ou soutenir les actions de la communauté et les efforts de sensibilisation alors que pour les autres les réponses sont variées.



### **3.2.5. Satisfaction à l'égard du partenariat**

Les participants ont été invités, à la fin du questionnaire, à indiquer leur niveau de satisfaction face au partenariat *(RÉ)SO 16-35* jusqu'à maintenant et à expliquer leur réponse. L'analyse des réponses qualitatives a permis de révéler certaines tendances. Tous sauf un se disent satisfaits du partenariat jusqu'à maintenant. Pour un répondant, le partenariat correspond aux attentes énoncées lors de la préparation du programme. Certains aspects du partenariat ont également été soulignés de manière positive par des participants, tels que la capacité d'adaptation et la réactivité de l'équipe, le respect, l'ouverture, la transparence ainsi que la rigueur. Quelques participants semblent se réjouir de leur participation à cette programmation de recherche et d'autres soulignent la pertinence et l'importance d'un tel partenariat bicéphale. Néanmoins, certains répondants disent avoir des attentes quant aux retombées ultérieures du programme. D'ailleurs, il apparaît difficile pour un des participants d'évaluer ces retombées pour le moment.

### **3.2.6. Principaux domaines d'impact**

Les répondants devaient indiquer, en réponse à une question ouverte, les éléments qu'ils considèrent être les plus bénéfiques ou les plus utiles pour eux-mêmes ou leur organisation dans le partenariat *(RÉ)SO 16-35* jusqu'à maintenant. Plusieurs ont souligné le réseautage de même que l'accès et le transfert des connaissances comme étant des domaines d'impact importants du partenariat. Selon certains participants, le partenariat aurait jusqu'à présent permis de générer beaucoup de produits de connaissance, de mettre de l'avant la recherche disponible et les données probantes et de rapprocher les milieux de la recherche et de la pratique. Plus spécifiquement, un répondant a souligné avoir une meilleure connaissance de la pertinence de la recherche depuis son implication au sein du partenariat, alors qu'un autre a parlé d'une meilleure compréhension du désistement criminel. Un répondant a cependant soulevé le fait qu'il puisse être difficile de savoir

comment chacun utilise ces produits et connaissances acquises. Quelques répondants ont, quant à eux, mentionné leur apport et leur contribution à l'avancement du programme comme étant un élément bénéfique ou utile pour eux ou leur organisation. Enfin, un répondant a énoncé les retombées du programme pour la clientèle des jeunes judiciairisés comme étant bénéfiques, dont la création d'un terrain propice à l'innovation pour favoriser leur mieux être, le développement d'une offre de services plus intégrée, et la lutte contre le morcellement des problématiques. Un autre répondant rappelle que les retombées bénéfiques dépendront des résultats futurs de la recherche.

### ***3.2.7. Principaux domaines d'amélioration***

L'avis des participants quant aux points à améliorer au partenariat *(RÉ)SO 16-35* a également été obtenu à travers une question ouverte. L'analyse des réponses permet d'abord de souligner que certains répondants ont mentionné ne pas savoir ce qui devrait être amélioré et d'autres ont dit qu'il n'y avait rien à signaler de ce côté puisque tout va bien selon eux. Un autre répondant a avoué avoir de la difficulté à se montrer critique considérant les impacts successifs de la situation pandémique. Néanmoins, parmi les points d'amélioration soulevés, on retrouve une reprise des activités en présentiel entre les partenaires, la diffusion des résultats au fur et à mesure ainsi que l'accentuation des actions de co-constructions réelles. En lien avec ce dernier point, un répondant suggère de mener davantage de consultations auprès du réseau communautaire, notamment dans le domaine de la dépendance. Enfin, comme pistes d'amélioration, il a également été proposé de mobiliser les trois CIUSSS dans les activités de recherche, de trouver un ou une chercheur.e pour diriger l'axe 3 et de trouver du financement récurrent.

### **3.2.8. Impacts de la COVID-19**

Quelques répondants rapportent peu ou pas d'impacts de la pandémie sur leur implication dans le partenariat. Parmi les autres répondants, plusieurs ont souligné la diminution des contacts physiques entre les membres et l'isolement comme étant un impact de la situation pandémique, rendant ainsi plus difficile la création des liens ainsi que les échanges informels enrichissants. Certains répondants signalent également une surcharge de travail/gestion de crise au sein des milieux de pratiques communautaires affectant leur capacité à s'impliquer dans le partenariat.

### **3.2.9. Commentaires généraux**

Dans la dernière section du questionnaire, les participants ont pu formuler tout commentaire à propos du questionnaire ou de l'impact des partenariats de recherche. Un répondant a rapporté avoir trouvé difficile de répondre à certaines questions du *CIROP*. Un autre a souligné constater déjà des retombées positives du partenariat à travers notamment les publications et les vidéos.

#### 4. CONCLUSION

En conclusion, la présente évaluation a permis de brosser un portrait approfondi de la quatrième année d'activités du partenariat *(RÉ)SO 16-35* à partir de la perception des membres sur son fonctionnement et son impact. L'analyse des réponses des partenaires à l'entrevue et au questionnaire a permis de dégager un bilan assez positif.

Dans l'ensemble, les membres paraissent satisfaits de l'état d'avancement de la programmation du partenariat. Les activités des axes 1 et 2 semblent avoir été bien avancées cette année, et ce, malgré les retards encourus à l'an 3 en raison de la pandémie. L'an 4 marque aussi le tout début des activités de l'axe 3, ce qui laisse cet axe encore plus ou moins bien défini pour le moment. Le manque de communication entre les trois axes, soulevé dans les rapports d'évaluation des années précédentes, s'est fait sentir à l'amorce de l'axe 3 puisque son orientation dépend des résultats des deux autres axes. Néanmoins, plusieurs efforts semblent avoir été entrepris cette année pour favoriser l'intégration des trois axes et l'on croit que celle-ci se concrétisera dès la prochaine année.

L'état d'avancement des activités du partenariat à l'an 4 semble avoir été influencé positivement par l'excellent travail des membres de l'équipe. On a l'impression que l'équipe du *(RÉ)SO 16-35* en est une organisée, transparente, motivée, et engagée, ce qui la rend particulièrement efficace pour atteindre ses objectifs. Même si des effets collatéraux de la situation pandémique se font encore ressentir cette année, notamment par une plus grande difficulté chez certains partenaires du milieu à se montrer disponibles et demeurer impliqués, il semble que l'équipe a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour surmonter ces obstacles.

Les partenaires sont pour la plupart satisfaits de la gestion des ressources au sein du partenariat. L'équipe de la direction et de la coordination est saluée pour son travail remarquable.

On a l'impression que le partenariat *(RÉ)SO 16-35* est mené de main de maître. De plus, les partenaires estiment majoritairement que les ressources financières et matérielles sont suffisantes pour atteindre tous les objectifs du programme.

En ce qui a trait au fonctionnement du partenariat tel que vécu par les partenaires participants à l'évaluation, il semble que les acteurs-clés à l'atteinte des résultats du partenariat demeurent, pour la plupart, impliqués et motivés cette année. De plus, les partenaires du milieu paraissent comprendre de mieux en mieux les principaux enjeux du *(RÉ)SO 16-35* de même que la pertinence de leur implication, même s'il y a encore place à amélioration. On a espoir que la compréhension de tous les partenaires deviendra encore plus concrète avec la tenue du séminaire prévu pour l'automne 2022 qui consistera en un grand résumé des principaux avancements du programme et des prochaines étapes. Malgré quelques décalages de compréhension observés cette année entre partenaires chercheurs et partenaires de la communauté sur des enjeux propres à leurs réalités de travail respectives, il semble que la relation de confiance entre ceux-ci s'est maintenue, voire améliorée. En effet, le niveau d'implication soutenu de tous en témoigne, de même que le respect de l'expertise de chacun dans un esprit de non-hiérarchisation, l'aisance, la transparence et le sentiment d'appartenance. La prise de décision semble aussi partagée entre les différents partenaires et un souci constant de solliciter et consulter les partenaires du milieu est ressenti. La notion de co-construction semble de mieux en mieux comprise, notamment grâce aux efforts des co-responsables de l'axe 2 pour mettre davantage à contribution les partenaires de la communauté. Enfin, les partenaires semblent pour la plupart très satisfaits de la façon dont circule l'information au sein du partenariat, soit principalement par courriel. Celle-ci leur paraît favoriser l'accès à l'information pour l'ensemble des partenaires, autant chercheurs que de la communauté.

Pour ce qui est de l'impact du *(RÉ)SO 16-35*, d'un point de vue personnel, il semble que pour certains partenaires, leur expérience avec le partenariat ait favorisé le développement de leurs connaissances personnelles, un aspect qu'ils jugent important. Ce développement des connaissances personnelles aurait notamment passé par une amélioration de l'accès à de l'information à jour grâce à leur participation au *(RÉ)SO 16-35*. Leur expérience avec le partenariat ne paraît toutefois pas avoir été aussi porteuse jusqu'à maintenant pour favoriser le développement de leurs habiletés de recherche personnelles, bien que cet aspect soit également jugé important pour eux. D'un point de vue organisationnel, l'accès et l'utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe auquel les partenaires sont rattachés semble avoir été favorisée par leur participation au partenariat, ce qui paraît généralement bénéfique pour l'organisation ou le groupe. Leur contribution au *(RÉ)SO 16-35* semble également avoir contribué au développement de leur organisation ou leur groupe, notamment en contribuant à générer des liens plus forts avec les chercheurs de leur communauté. Parmi les éléments considérés comme ayant été les plus bénéfiques ou les plus utiles pour eux-mêmes ou leur organisation dans le partenariat *(RÉ)SO 16-35* jusqu'à maintenant, le réseautage ainsi que l'accès et le transfert des connaissances sont ceux qui ressortent le plus.

#### **4.1. Pistes d'amélioration**

Malgré un bilan positif, quelques enjeux nécessitant de l'amélioration ont été soulevés par l'évaluation :

- 1) En dépit du fait que le passage des activités en ligne ait été souligné de manière positive par plusieurs partenaires rencontrés, notamment parce que cela facilite l'implication et la participation aux activités du partenariat, un besoin a été identifié quant à la reprise des activités en présentiel. Des partenaires croient que davantage de rencontres, formelles et

informelles, devraient être tenues, dans la mesure du possible, pour favoriser les contacts sociaux physiques, diminuer le sentiment d'isolement et permettre de parfaire la relation de confiance entre les membres. Par exemple, l'idée d'organiser plus d'activités de transfert des connaissances, tels que des conférences, a été soulevée pour favoriser la compréhension des partenaires du *(RÉ)SO 16-35* et donc augmenter le sentiment de confiance. Il y a également un désir d'échanges informels pour solidifier la connexion entre les membres et favoriser une transmission de la culture des milieux d'intervention à l'ensemble du partenariat qui paraît encore principalement teinté par la culture universitaire.

- 2) Bien que la majorité des membres consultés aient salué la quantité, la qualité et la clarté des communications au sein du *(RÉ)SO 16-35*, des pistes d'amélioration ont été suggérées. D'abord, en prenant exemple sur le document résumé fourni après l'Assemblée générale annuelle (AGA) ayant été soulevé comme favorisant l'accès et la clarté des informations par certains partenaires du milieu, un partenaire suggère qu'à la suite d'une rencontre de comité, le compte rendu soit plus rapidement envoyé aux membres concernés. Cette façon de procéder pourrait permettre d'assurer une compréhension commune des aspects abordés dans le cadre de la rencontre. Puis, à l'an 3, l'infolettre avait été identifiée comme un canal de communication efficace pour avoir accès à l'information importante. À l'an 4, plusieurs soulignent encore son apport, mais un membre suggère que celle-ci soit utilisée de façon un peu plus dynamique pour favoriser la participation des partenaires du milieu à la prise de décision. Plutôt que de simplement dresser un bilan de ce qui a été fait à travers l'infolettre, on propose, par exemple, de lancer des appels ou des consultations à travers celle-ci dans le but de clarifier les attentes vis-à-vis certains partenaires. Il est suggéré

d'étudier plus en profondeur cette question. Un partenaire suggère aussi de réfléchir à une façon de favoriser les communications entre les différents comités afin de maximiser une compréhension globale du *(RÉ)SO 16-35* chez les différents partenaires impliqués.

- 3) Le déséquilibre d'implication et de participation entre certains partenaires du *(RÉ)SO 16-35* a été soulevé comme une source de frustration par quelques-uns. Par exemple, on mentionne que certains partenaires chercheurs s'impliquent beaucoup plus que d'autres pour les mêmes bénéficiaires, ce qui peut être perçu comme une forme d'injustice. On a aussi l'impression que des partenaires de la communauté se sont beaucoup moins impliqués dans le partenariat de ce à quoi ils s'étaient engagés au départ, ce qui désenchante quelques membres qui souhaiteraient pouvoir compter sur leur participation active dans certains projets. Les membres qui émettent ce type de préoccupations sont néanmoins conscients que leur perception de la contribution des autres au partenariat puisse être biaisée. Ainsi, il a été suggéré de mettre en place un mécanisme d'auto-réflexion sur sa participation et son implication au sein du *(RÉ)SO 16-35*, comme un auto-questionnaire annuel. Un tel mécanisme d'auto-évaluation permettrait aux différents partenaires de prendre davantage conscience de leur propre niveau d'implication à chaque année et de réfléchir à ce qu'ils prévoient ajuster l'année suivante.
- 4) En ce qui a trait au processus d'évaluation du partenariat, des suggestions d'amélioration ont été soulevées pour les prochaines années. Entre autres, il a été suggéré de faire signer un formulaire d'engagement à la confidentialité pour le programme *(RÉ)SO 16-35* aux étudiant.e.s qui travailleront sur les prochains rapports d'évaluation. De plus, afin de maximiser le taux de réponses au questionnaire *CIROP*, il a été proposé que ce soit désormais Geneviève Garceau, la coordonnatrice, qui envoie le courriel d'invitation. On



croit qu'un courriel de la part de Madame Garceau aurait plus de chances de retenir l'attention des répondants compte tenu de son rôle au sein de partenariat.

#### **4.2. Limites**

L'interprétation de la présente évaluation de la quatrième année d'activité du partenariat *(RÉ)SO 16-35* doit tenir compte de ses limites. Notamment, il est à noter que les entretiens ont été menés entre le 17 mai et le 7 juillet 2022, période pendant laquelle ont également eu lieu la méthode d'analyse en groupe (MAG; début juin 2022) à l'axe 2 ainsi que l'Assemblée générale annuelle (AGA; 10 juin 2022). Même si ces deux événements ne font pas partie de la période évaluée (mai 2021-mai 2022), il est possible que les réponses de certains partenaires aient été biaisés par ces derniers événements en raison d'un effet de récence.

Ensuite, la sélection des partenaires pour la réalisation des entrevues s'est basée sur leur niveau d'implication. Puisque les partenaires sélectionnés sont ceux qui se sont les plus impliqués au cours de la dernière année, il est possible qu'ils ne soient pas représentatifs de l'ensemble des partenaires. Cette sélection empêche d'obtenir l'opinion des partenaires moins impliqués qui pourrait différer de l'opinion des partenaires plus impliqués et ne permet pas d'explorer les raisons de leur plus faible implication.

Enfin, le faible taux de réponse au questionnaire (30 %) peut représenter une limite. Les tendances qui s'en dégagent doivent être interprétées avec prudence compte tenu du faible échantillon. Cette limite a néanmoins pu être compensée par l'utilisation des entrevues qualitatives qui ont permis de cerner avec plus de nuance l'évolution du partenariat.

**Bibliographie**

- Browne, G., Kingston, D., Grdisa, V., & Markle-Reid, M. (2007). Conceptualization and Measurement of Integrated Human Service Networks for Evaluation. *International Journal of Integrated Care*, 7(20), 1-6. doi: 10.5334/ijic.214
- Clément, M., Ouellet, F., Coulombe, L., Côté, C., & Bélanger, L. (1995). Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Service social*, 44(2), p. 147-164. doi : <https://doi.org/10.7202/706697ar>
- King, G., Servais, M., Currie, M., Kertoy, M., Law, M., Rosenbaum, P., Specht, J., Willoughby, T., Forchuk, C., & chalmers, H. (2003). *The Community Impacts of Research Oriented Partnerhips (The CIROP Measure)*. Published at [www.impactmeasure.org](http://www.impactmeasure.org)
- Martineau, C., & Jacob, S. (2021). *Évaluation du partenariat (RÉ)SO 16-35 (2020-2021)*.

**Annexe A : Guide d'entrevue pour les responsables d'axe et la direction**

## 1. Introduction

- i. Pourriez-vous me décrire l'état d'avancement des activités de votre axe / projet ?
- ii. D'autres activités ont-elles été entamées depuis la dernière entrevue en juillet 2021 ?

## 2. Selon vous, quels sont les facteurs ou événements qui ont pu faciliter ou retarder les activités du projet au cours de la dernière année ?

- a. Faciliter
- b. Retarder
  - i. D'autres événements, comme la Covid-19, ont-ils pu entraver l'avancement du projet cette année ?
- c. L'équipe possède-t-elle les ressources nécessaires à la poursuite du projet (ex : humaines, matérielles et financières) ?
- d. Pour directrice scientifique, directeur communautaire et coordonnatrice
  - i. À l'an 3, il semblerait que tous les postes à la coordination ont été pourvus. Pouvez-vous me dire comment ça se passe maintenant en termes de coordination ?
  - ii. Les entretiens menés l'an dernier ont mené au constat que dans les situations où des membres sont dans l'impossibilité de participer activement au partenariat (congé de maladie ou désistement, par exemple), il n'y avait pas de plan B qui permettait de redistribuer équitablement les responsabilités à l'avance et d'éviter des retards dans les projets de recherche. Il avait alors été proposé de planifier un mécanisme qui permettrait de pallier certains besoins dans des contextes dits « d'urgence ». Est-ce qu'un tel mécanisme a été mis en place cette année ? Sinon, pourquoi n'avez-vous pas mis en place ce mécanisme ?
  - iii. L'an dernier, un besoin a été identifié au niveau des communications entre les axes. Des partenaires s'inquiétaient de voir comment les 3 axes allaient finir par s'articuler ensemble. Ils avaient l'impression que trop peu de collaboration et d'échanges avaient eu lieu en ce sens. Le sentiment de

travailler en « silo » était encore présent chez certains partenaires. L'idée de former un comité ou un sous-comité spécifiquement à cet effet a également été soulevée dans les entretiens. Est-ce que des réflexions ont eu lieu à ce sujet et des changements ont-ils été apportés à l'organisation du partenariat pour faciliter les communications entre les axes ?

3. Je souhaite avoir votre avis sur le fonctionnement du partenariat tel que vous le vivez dans vos activités.
  - a. Tous les acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat demeurent-ils impliqués?
    - i. L'an dernier, la participation est devenue beaucoup plus active et il semble aussi y avoir eu un regain de motivation. Est-ce que ce regain de motivation et de participation s'est maintenu cette année ?
    - ii. Il semblerait toutefois y avoir eu un niveau de motivation très variable au sein de la communauté étudiante travaillant pour le (RÉ)SO 16-35 à l'an 3. L'enjeu qui revenait le plus souvent était celui des divergences au niveau des attentes des étudiants lorsque comparées à celles des responsables d'axe, des comités de suivi ou de l'équipe de direction. Est-ce que des moyens pour mieux définir les attentes envers les étudiants, que ce soit au niveau de la description dans les offres d'emploi ou au moment de l'embauche, ont été développés ?
  - b. Il semblerait que, à l'an 3, les partenaires étaient très satisfaits de la relation de confiance qui s'est établie dans les dernières années au sein du (RÉ)SO 16-35. À l'an 4, ressentez-vous que cette relation de confiance s'est maintenue, s'est améliorée ou s'est détériorée ?
    - i. Comment se manifeste-t-elle aujourd'hui ?
    - ii. Qu'est-ce qui a changé ?
    - iii. Manque-t-il quelque chose pour parfaire cette relation selon vous ?
  - c. L'implication des partenaires du milieu répond-elle à vos besoins ?

- i. À l'an 3, il a été soulevé que la compréhension entre partenaires de recherche et partenaires de la communauté sur des enjeux conceptuels représentait toujours un défi, sans toutefois être un frein. Est-ce que ce constat perdure à l'an 4 ? Est-ce que des efforts ont tout de même été fait depuis pour développer un langage commun permettant de mieux se comprendre ?
  - ii. Une évolution de la compréhension du (RÉ)SO 16-35 et ses enjeux a été soulevée à l'an 3, spécifiant que les partenaires du milieu semblaient de plus en plus conscients des impacts directs que le projet peut avoir dans leur fonctionnement. Toutefois, la compréhension de leur contribution à la programmation de recherche semblait toujours un enjeu. Au terme de la quatrième année d'activité, croyez-vous que les partenaires du milieu comprennent mieux la pertinence de leur implication dans le partenariat et les enjeux qui y sont rattachés ?
  - iii. À l'an 3, il semblerait que la relation de confiance se concrétisait dans les esprits. Selon plusieurs, la perspective de co-construction a été beaucoup plus concrète à l'an 3 et la spécificité de chacun a été prise en compte et valorisée. Certains mentionnaient tout de même que cette notion était encore à travailler. Est-ce que des réflexions ont eu lieu à ce sujet et des changements ont-ils été apportés pour améliorer le développement en co-construction cette année ?
  - iv. Les participants comprennent-ils mieux comment la recherche s'insère au projet ?
- d. En date d'aujourd'hui, comment circule l'information entre les membres ?
- i. Est-elle inclusive aux partenaires du milieu ?
    1. À l'an 3, les courriels et le téléphone semblaient utilisés sur une base régulière plus que toutes autres plateformes de communication chez l'ensemble des partenaires rencontrés. L'idée proposée d'utiliser une plateforme commune comme le logiciel Slack ne s'était pas révélée aussi populaire que l'année 2019-2020. Qu'en est-il cette année en ce qui concerne les moyens de communication utilisés ?

2. À l'an 3, la mise en place de l'infolettre a été soulignée comme un point fort, surtout en considérant le passage des activités en ligne. Certains membres disaient même qu'ils souhaitaient voir l'infolettre changer de fréquence de publication pour revenir plus souvent dans leurs boîtes courriel pour avoir un accès régulier à l'information et pour pouvoir partager l'infolettre plus souvent dans leurs équipes. Est-ce que cette modification a été apportée ?
- ii. Les partenaires du milieu sont-ils associés à la prise de décision ?
1. En 2020-2021, davantage de partenaires semblaient s'impliquer et sur une base plus régulière que dans les années précédentes grâce notamment au passage des activités en ligne. Les partenaires ont-ils été toujours aussi inclus dans la prise de décision cette année ?
  2. À l'an 3, une inquiétude a été soulevée quant au fait de cibler toujours les mêmes partenaires pour la prise de décision et ainsi s'empêcher de découvrir d'autres partenaires qui sont là, qui attendent, mais qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'impliquer davantage. Il avait donc été suggéré d'élargir le cercle de partenaires habituellement ciblé, dans la mesure du possible, afin de donner la chance à plus de membres de s'impliquer et pour diversifier les échanges et être plus inclusifs. Y a-t-il eu des réflexions à ce sujet et des changements ont-ils été mis en place dans cette direction ?
  3. D'autres mesures ou initiatives ont-elles été mises en place afin d'accroître leur participation à la prise de décision ?
4. Quel bilan faites-vous depuis notre entrevue en juillet dernier ?
  5. Est-ce qu'il y a des points que nous n'avons pas abordé aujourd'hui que vous aimeriez qu'on discute ?

**Annexe B : Guide d'entrevue des partenaires du milieu**

1. Pourriez-vous me parler de votre implication dans ce partenariat de recherche ? (ex. Depuis quand en faites-vous partie ? De quels comités êtes-vous membres ? À quelles activités avez-vous participé ?)
2. Quels sont les facteurs ou événements qui ont pu faciliter ou retarder les activités du projet de recherche?
  - a. Faciliter (ex : échange d'information ?)
  - b. Retarder (ex : disponibilités limitées/autres priorités ?)
  - c. Quels sont les impacts qu'a pu avoir la pandémie de COVID-19 sur votre implication dans le partenariat (RÉ)SO 16-35 ? Et comment s'est vécu le retour à la vie « normale » ?
  - d. Selon vous, l'équipe (tant les chercheurs que les partenaires du milieu) possède-t-elle les ressources nécessaires à la réalisation du projet (ex : humaines, matérielles et financières) ?
3. Je souhaite avoir votre avis sur le fonctionnement du partenariat tel que vous le vivez dans vos activités
  - a. Selon vous, tous les acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat sont-ils impliqués (ex : intervenants) ?
  - b. Ressentez-vous une relation de confiance entre les membres universitaires et les partenaires du milieu ?
    - i. si oui comment se manifeste-t-elle ?
    - ii. si non qu'est-ce qui manque selon vous ?
  - c. Croyez-vous que votre implication au partenariat favorise l'atteinte des objectifs du projet ?
    - i. Croyez-vous que votre participation permet de répondre aux besoins de votre organisation ?
    - ii. Comment comprenez-vous le projet et ses enjeux ?
    - iii. Croyez-vous comprendre le projet et ses enjeux de la même façon que les responsables d'axe et la direction ainsi que les chercheurs universitaires ? Si non, sur quels points votre compréhension diffère-t-elle de la leur selon vous ?

- iv. Selon vous, quelle est l'importance de la recherche dans le projet ?
- v. Comment décrivez-vous le travail de collaboration entre les chercheurs et les partenaires du milieu afin d'atteindre les objectifs du projet (faible, modéré, élevé) ?

Vous sentez-vous réellement impliqué dans le projet ?

- d. Comment circule l'information entre les membres du partenariat (accès efficace à la plateforme web de l'Université Laval ?) ?
    - i. Est-elle inclusive aux partenaires du milieu (*À savoir si tous les membres du comité participent ou interagissent ensemble pendant le processus et pas seulement dans les rencontres de comité. Par exemple : leur demander à quelle fréquence est-ce que le responsable d'axe fréquente les autres membres du comité.*)?
    - ii. Êtes-vous associé à la prise de décision ?
4. Quel bilan faites-vous jusqu'à présent ?

Est-ce qu'il y a des points que nous n'avons pas abordé aujourd'hui que vous aimeriez qu'on discute ?



Annexe C : Questionnaire *CIROP*

## Reso 16-35

---

### Début de bloc: Introduction au questionnaire *CIROP* et instruction

Merci d'avoir accepté de participer à l'évaluation du partenariat. Le questionnaire qui suit (*CIROP*) contient une trentaine de questions qui mesurent les impacts de partenariats de recherche.

Les partenariats de recherche sont influencés par chacun des membres qui y contribuent par le partage de leur expertise, leurs connaissances et leur profonde compréhension de certains enjeux. Le questionnaire *CIROP* s'attarde surtout à mesurer comment et jusqu'à quel point le partenariat (RÉ)SO 16-35 **a eu de l'influence sur vous, sur l'organisation ou le groupe dont vous faites partie et sur votre communauté.**

Cet outil est composé de questions visant à mesurer les bénéfices potentiels du partenariat (RÉ)SO 16-35. Pour chaque énoncé, **choisissez la réponse qui correspond le plus à votre situation.**

Le questionnaire s'adresse à différents publics. Il se peut que certaines questions vous interpellent moins. Pour les besoins de l'étude, **répondez à toutes les questions.** Si une question ne correspond pas à votre situation, indiquez-le en choisissant la réponse « ne s'applique pas ». Si vous ne connaissez pas la réponse à une question, indiquez-le en choisissant la réponse « je ne sais pas ».

Ce questionnaire prendra environ 15-20 minutes de votre temps. Soyez assuré que toutes les réponses que vous fournirez seront conservées dans la plus stricte confidentialité.

Cliquez sur « **Suivant** » pour commencer.

---

Saut de page

Fin de bloc: Introduction au questionnaire CIROP et instruction

---

Début de bloc: Questions de mise en contexte

Quelle catégorie vous décrit le mieux ?

- Chercheur(e)
  - Étudiant(e)
  - Gestionnaire ou coordonnateur.trice dans une organisation partenaire
  - Intervenant(e) dans une organisation partenaire
-

Dans quel(s) comité(s) du (RÉ)SO 16-35 siégez-vous?

- Comité de gouvernance
  - Comité de suivi axe 1
  - Comité de suivi axe 2
  - Comité de suivi axe 3
  - Comité d'évaluation
  - Comité d'apprenants
  - Comité de financement
  - Comité de mobilisation et de transfert
  - Aucun
- 

Depuis combien de temps connaissez-vous ou avez-vous eu connaissance du partenariat (RÉ)SO 16-35?

- Depuis la préparation de la demande de financement (entre 2015 et 2018)
- Depuis l'obtention du financement du partenariat (en avril 2018)
- Depuis 2019
- Depuis 2020
- Depuis 2021
- Depuis 2022

---

Comment décrivez-vous votre implication dans le partenariat (RÉ)SO 16-35 jusqu'à maintenant?

---

---

---

---

---

---

Saut de page

Fin de bloc: Questions de mise en contexte

---

Début de bloc: Partenariat de recherche

**Développement des connaissances personnelles**

Quelle importance accordez-vous au développement des connaissances personnelles dans le cadre du partenariat (RÉ)SO 16-35 ?

- Très important
- Important
- Peu important
- Sans importance

**Développement des connaissances personnelles**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté ou modifié vos connaissances personnelles ou votre compréhension à propos d'un thème (p. ex. : vous a exposé à différents champs d'expertise et à de nouvelles connaissances à propos des recherches et des réflexions dans le domaine; vous a sensibilisé davantage à différents enjeux, perspectives et besoins)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement des connaissances personnelles**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a modifié vos croyances ou votre compréhension à l'égard d'une intervention ou d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus (p. ex. : a mené à une nouvelle façon de penser ou à une perspective nouvelle ou plus large; a modifié vos idées quant à la meilleure façon d'offrir des services ou un programme)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement des connaissances personnelles**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a confirmé vos intuitions quant à l'importance de certains enjeux spécifiques (c.-à-d. : a confirmé un point de vue que vous aviez déjà)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement des connaissances personnelles**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté votre confiance dans votre pratique professionnelle ou dans vos activités quotidiennes?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page

---



**Développement des connaissances personnelles**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré votre accès à de l'information à jour (p. ex. : recherches et réflexions actuelles dans le domaine) ?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page

---

**Développement des habiletés de recherche**

Quelle importance accordez-vous au développement de vos habiletés pour faire de la recherche dans le cadre du partenariat (RÉ)SO 16-35 ?

- Très important
- Important
- Peu important
- Sans importance

**Développement des habiletés de recherche personnelles**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a aidé à devenir meilleur pour formuler des questions de recherche (p. ex. : a mené à plus d'aisance et de confiance pour poser des questions; a favorisé votre désir d'évaluer de façon critique ce que vous faites vous-même)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

**Développement des habiletés de recherche**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté votre réceptivité face à de nouvelles idées ou aux données probantes ?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page

---

**Développement des habiletés de recherche**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré vos habiletés pour savoir comment trouver ou accéder aux informations de recherche pertinentes?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----

Saut de page

---

**Développement des habiletés de recherche**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré votre capacité personnelle et votre confiance à mener des recherches ou des évaluations de programme?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page \_\_\_\_\_

**Développement des habiletés de recherche**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a fourni une occasion de développement professionnel ou personnel (p. ex. : développement de vos habiletés de recherche ou amélioration de vos habiletés en statistiques)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement des habiletés de recherche**

Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a amené à poursuivre différentes activités pour développer vos habiletés de recherche (p. ex. : retourner à l'école ou suivre un cours)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

Fin de bloc: Partenariat de recherche

---

Début de bloc: Organisation ou groupe

Pour les prochaines questions, vous devez penser à l'organisation ou au groupe auquel vous appartenez. Cette organisation ou groupe peut être l'endroit où vous travaillez ou êtes bénévole (p. ex. : organisme de prestation de services, département ou faculté universitaire, groupe communautaire de sensibilisation, groupe d'entraide).

-----

Veillez, s'il vous plaît, identifier votre organisation ou groupe

\_\_\_\_\_

-----

Saut de page

---



**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Quelle importance accordez-vous à l'accès et à l'utilisation de l'information produite dans le cadre du partenariat (RÉ)SO 16-35 ?

- Très important
- Important
- Peu important
- Sans importance

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure l'expérience de votre **organisation** ou **groupe** avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté ou modifié la connaissance et la compréhension de votre organisation ou groupe à propos d'un thème (p. ex. : a exposé votre organisation ou groupe à différents champs d'expertise et à de nouvelles connaissances; a sensibilisé davantage votre organisation ou groupe à différents enjeux, perspectives et besoins)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure l'expérience de votre **organisation** ou **groupe** avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a modifié les croyances et la compréhension de votre organisation ou de votre groupe à l'égard d'une intervention, d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus (p. ex. : a mené à de nouvelles façons de penser, de nouvelles perspectives ou une perspective plus large; a modifié les idées quant à la meilleure façon d'offrir des services, un programme)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----

Saut de page

---

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure l'expérience de votre **organisation** ou **groupe** avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a confirmé les intuitions de votre organisation ou votre groupe quant à l'importance d'enjeux spécifiques (c.-à-d. : a confirmé que ce que fait votre organisation ou groupe est efficace)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure l'expérience de votre **organisation** ou **groupe** avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté la confiance de votre organisation ou groupe dans sa capacité à utiliser les connaissances à jour dans ses pratiques, dans ses activités quotidiennes?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure l'expérience de votre **organisation** ou **groupe** avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré l'accès de votre organisation ou groupe à de l'information à jour (p. ex. : recherches et réflexions dans le domaine)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure l'expérience de votre **organisation** ou **groupe** avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens de votre organisation ou groupe?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure votre **organisation** ou **groupe** a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour améliorer les types ou la nature des activités, les services, les programmes et les formations offerts par votre organisation ou groupe?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure votre **organisation** ou **groupe** a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour démontrer la pertinence de votre organisation ou groupe?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page



**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure votre **organisation** ou **groupe** a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour offrir aux personnes recevant des services au sein de votre organisation ou groupe de l'information sur les ressources disponibles?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**

Dans quelle mesure votre **organisation** ou **groupe** a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour offrir une plateforme plus solide pour la croissance et le développement de votre organisation ou groupe (c.-à-d. : aider votre organisation ou groupe dans le démarrage d'activités)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

Fin de bloc: Organisation ou groupe

---

Début de bloc: Communauté

Une communauté se réfère tant à 1) une zone géographique (comme une ville, une province ou un état) qu'à 2) un groupe, une association ou à un réseau de personnes qui partagent des intérêts communs (comme un réseau de personnes intéressées par le vieillissement). Pour les prochaines questions, vous devez penser à la **communauté à laquelle vous appartenez**.

-----

Veillez, s'il vous plaît, identifier votre communauté

\_\_\_\_\_

-----

Saut de page

---

**Développement organisationnel et communautaire**

Quelle importance accordez-vous à la contribution du partenariat (RÉ)SO 16-35 dans le développement organisationnel et communautaire ?

- Très important
- Important
- Peu important
- Sans importance

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a généré plus de possibilités de recherche pour les membres de votre organisation ou groupe?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré ou a développé la capacité de votre organisation ou groupe à entreprendre des recherches (p. ex. : a fourni de l'argent, des ressources, des compétences, des outils, des produits ou des connaissances à propos d'un thème particulier)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté la quantité de recherches menées dans votre communauté?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----

Saut de page

---

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens dans votre communauté?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a généré une augmentation des possibilités de recherche pour votre communauté?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page

---



**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré ou a développé la capacité de votre communauté à entreprendre des recherches (p. ex. : a fourni de l'argent, des ressources, des compétences, des outils, des produits ou des connaissances à propos d'un thème particulier)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré l'habileté de votre communauté à utiliser plus efficacement les connaissances venant de l'extérieur?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----

Saut de page

---

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a contribué à générer des liens plus forts avec les chercheurs de votre communauté?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page

---

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour générer une communauté locale plus forte (c.-à-d. en faire un meilleur endroit pour vivre)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

-----  
Saut de page \_\_\_\_\_

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour sensibiliser la communauté ou développer des attitudes plus positives au sein de la communauté?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour promouvoir la collaboration intersectorielle ou des relations de travail multisectorielles plus solides (p. ex. : améliorer le réseautage et l'échange d'information à propos des réunions, des conférences et des possibilités de formation)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

**Développement organisationnel et communautaire**

Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour renforcer ou soutenir les actions de la communauté et les efforts de sensibilisation (p. ex. : améliorer la volonté de la communauté à s'attaquer à un problème)?

- Dans une très large mesure
- Dans une large mesure
- Dans une assez large mesure
- Dans une certaine mesure
- Dans une faible mesure
- Dans une très faible mesure
- Pas du tout
- Ne sais pas
- Ne s'applique pas

---

Saut de page

Fin de bloc: Communauté

---

Début de bloc: Commentaires du répondant

Pour conclure, veuillez s'il vous plaît partager vos impressions à propos de votre satisfaction du partenariat (RÉ)SO 16-35, des domaines pour lesquels le partenariat de recherche a eu le plus d'impact et des domaines d'amélioration.

-----

**Satisfaction à l'égard du partenariat**

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer votre niveau de satisfaction face au partenariat (RÉ)SO 16-35 jusqu'à maintenant et expliquer votre réponse.

---

---

---

---

---

**Principaux domaines d'impact du partenariat**

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer les éléments que vous considérez être les plus bénéfiques ou les plus utiles pour vous ou votre organisation dans le partenariat (RÉ)SO 16-35 jusqu'à maintenant.

---

---

---

---

---



**Principaux domaines d'amélioration du partenariat**

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer les points qui devraient être améliorés dans le partenariat (RÉ)SO 16-35.

---

---

---

---

---

---

**Impacts de la COVID-19 sur votre implication dans le partenariat**

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer les impacts qu'a pu avoir la pandémie de COVID-19 sur votre implication dans le partenariat (RÉ)SO 16-35.

---

---

---

---

---

---

---

**Commentaires généraux**

Dans l'espace ci-dessous, n'hésitez pas à formuler tout commentaire général que vous avez à propos de ce questionnaire ou à propos de l'impact des partenariats de recherche.

---

---

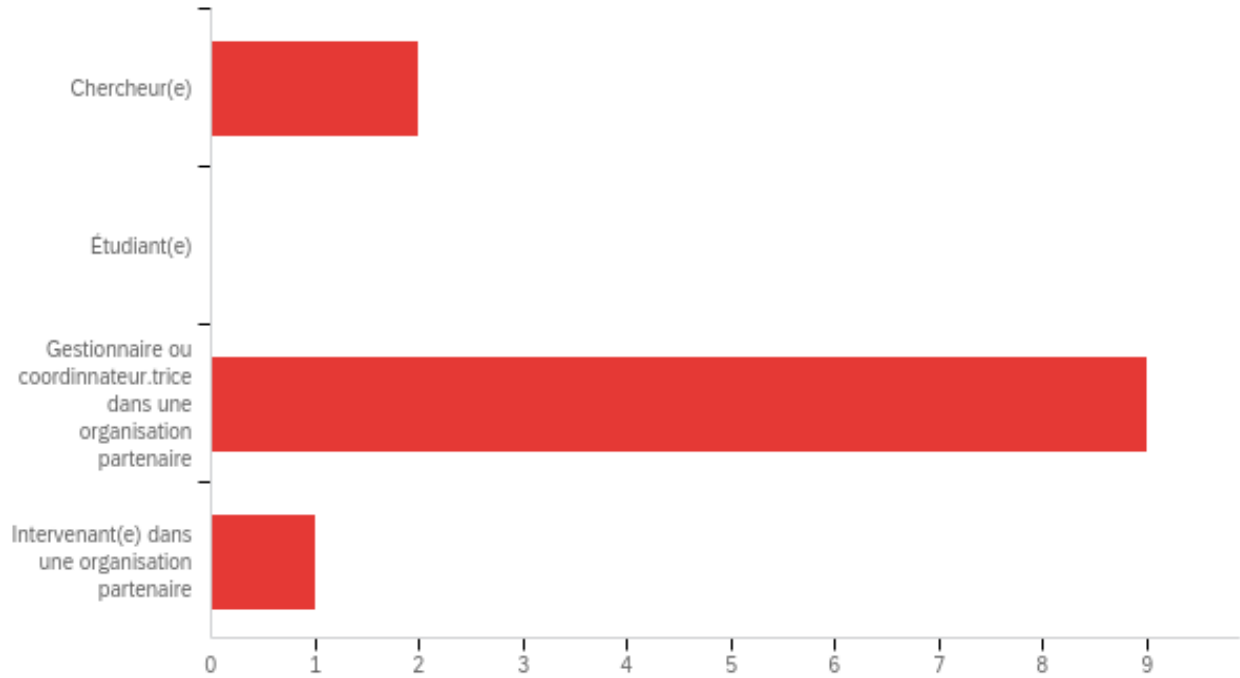
---

---

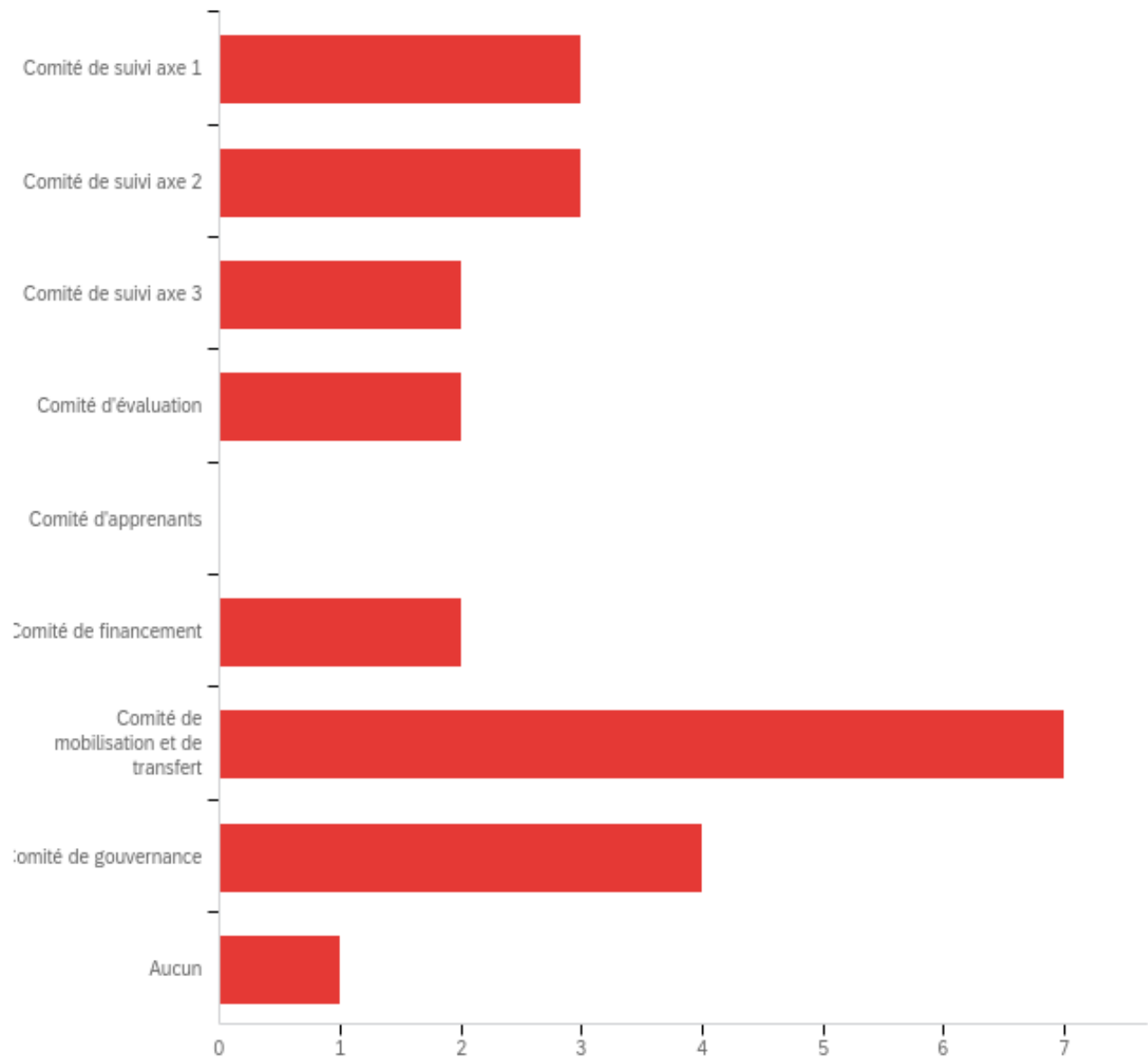
---

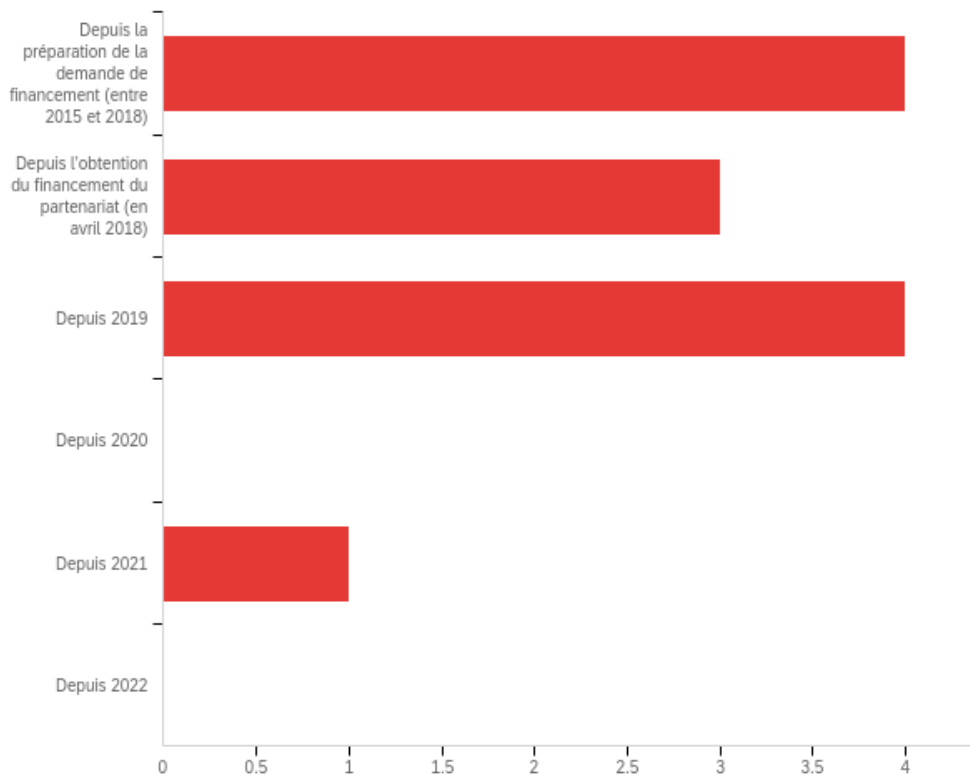
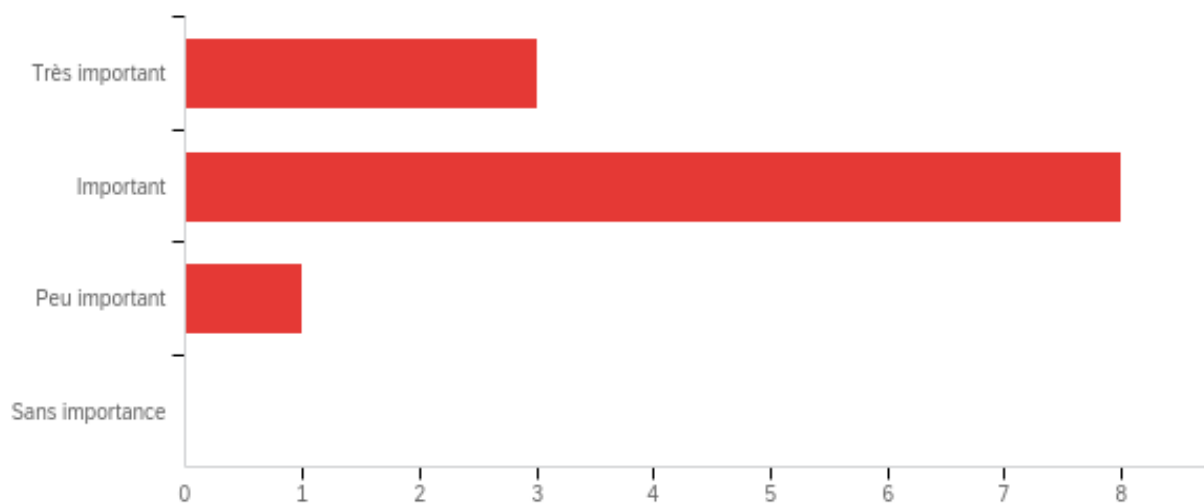
**Annexe D : Répartition des réponses quantitatives au CIROP**

**Q172 - Quelle catégorie vous décrit le mieux ?**

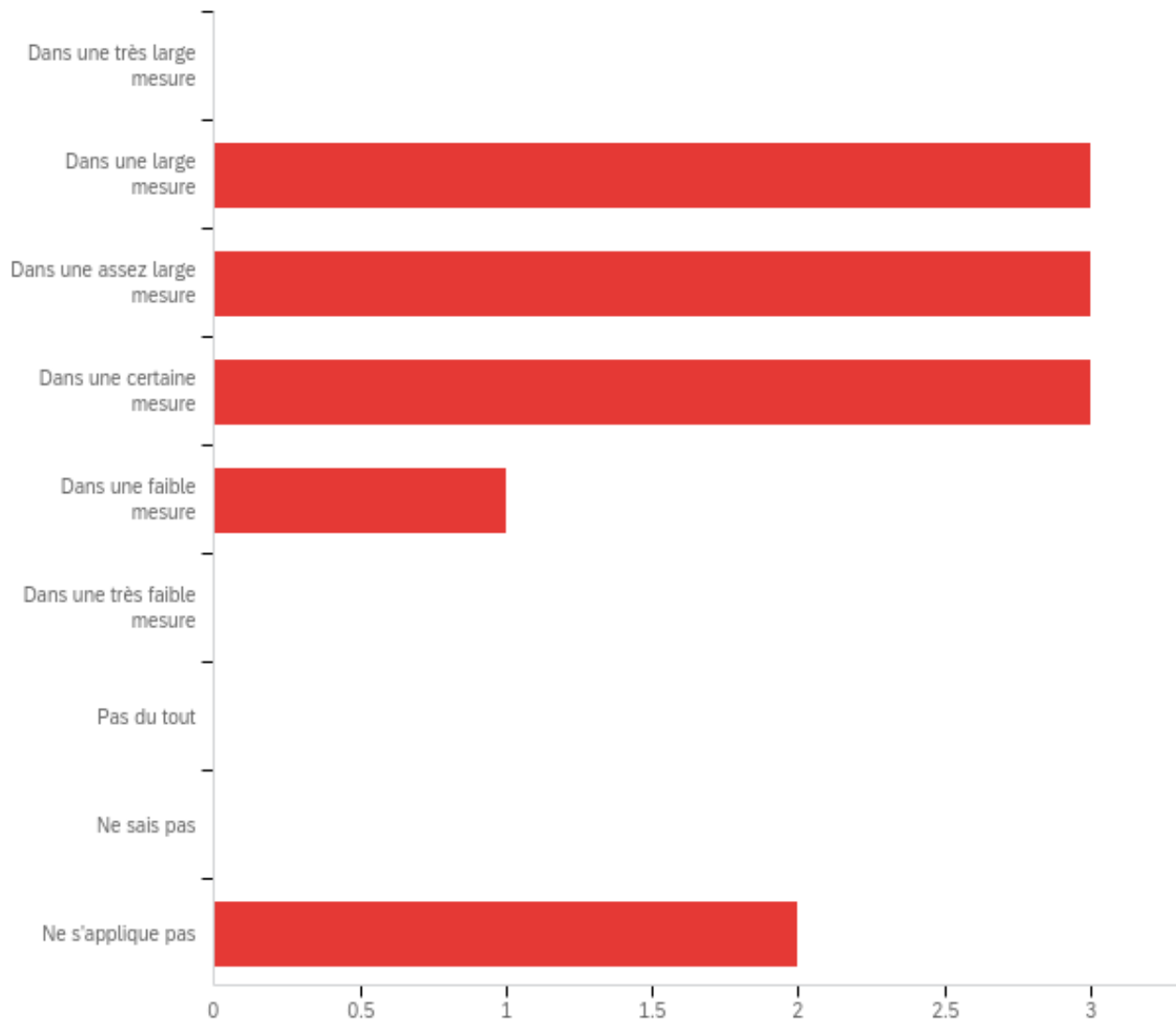


**Q94 - Dans quel(s) comité(s) du (RÉ)SO 16-35 siégez-vous?**

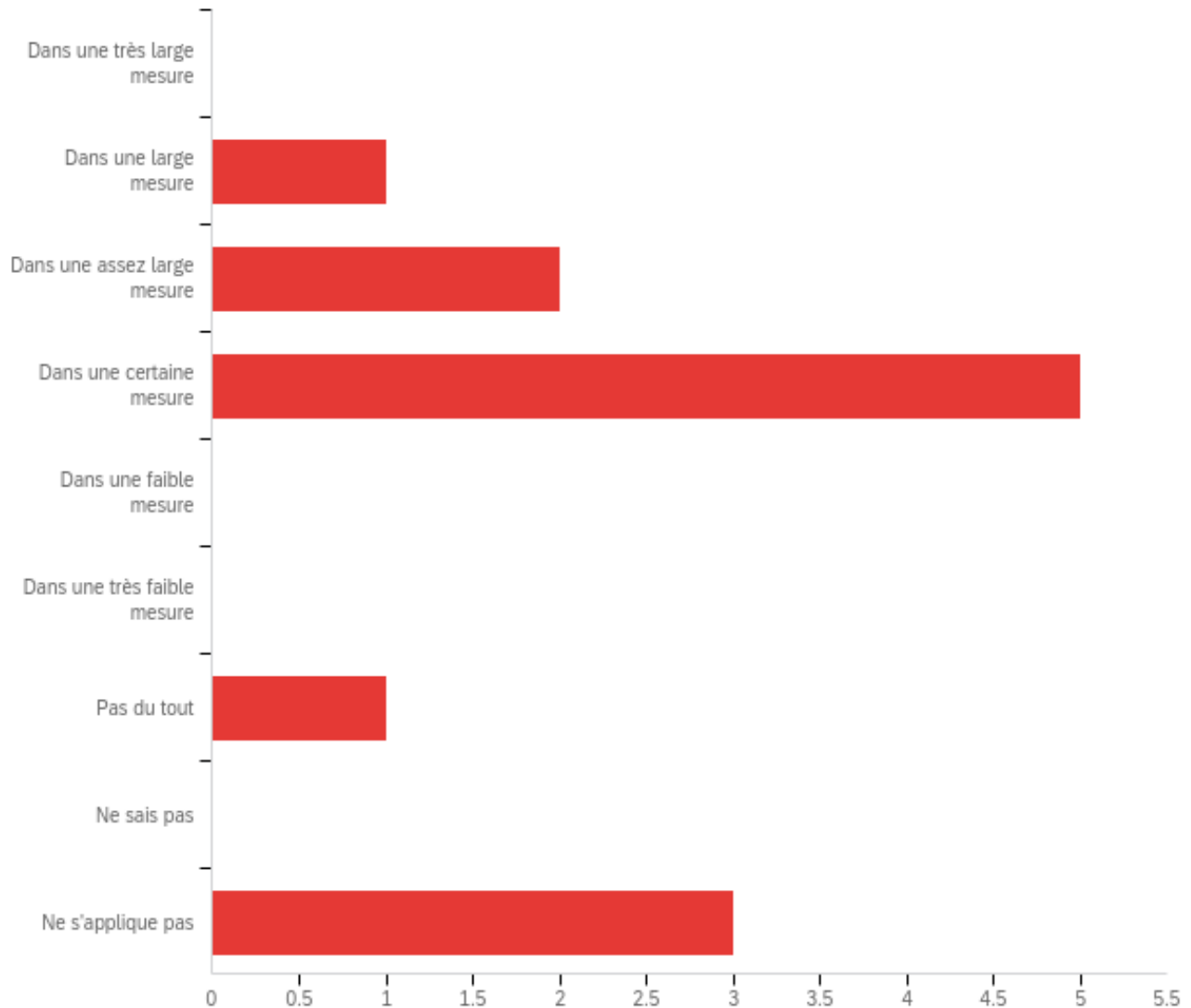


**Q142 - Depuis combien de temps connaissez-vous ou avez-vous eu connaissance du partenariat (RÉ)SO 16-35?****Q173 - Développement des connaissances personnelles. Quelle importance accordez-vous au développement des connaissances personnelles dans le cadre du partenariat (RÉ)SO 16-35 ?**

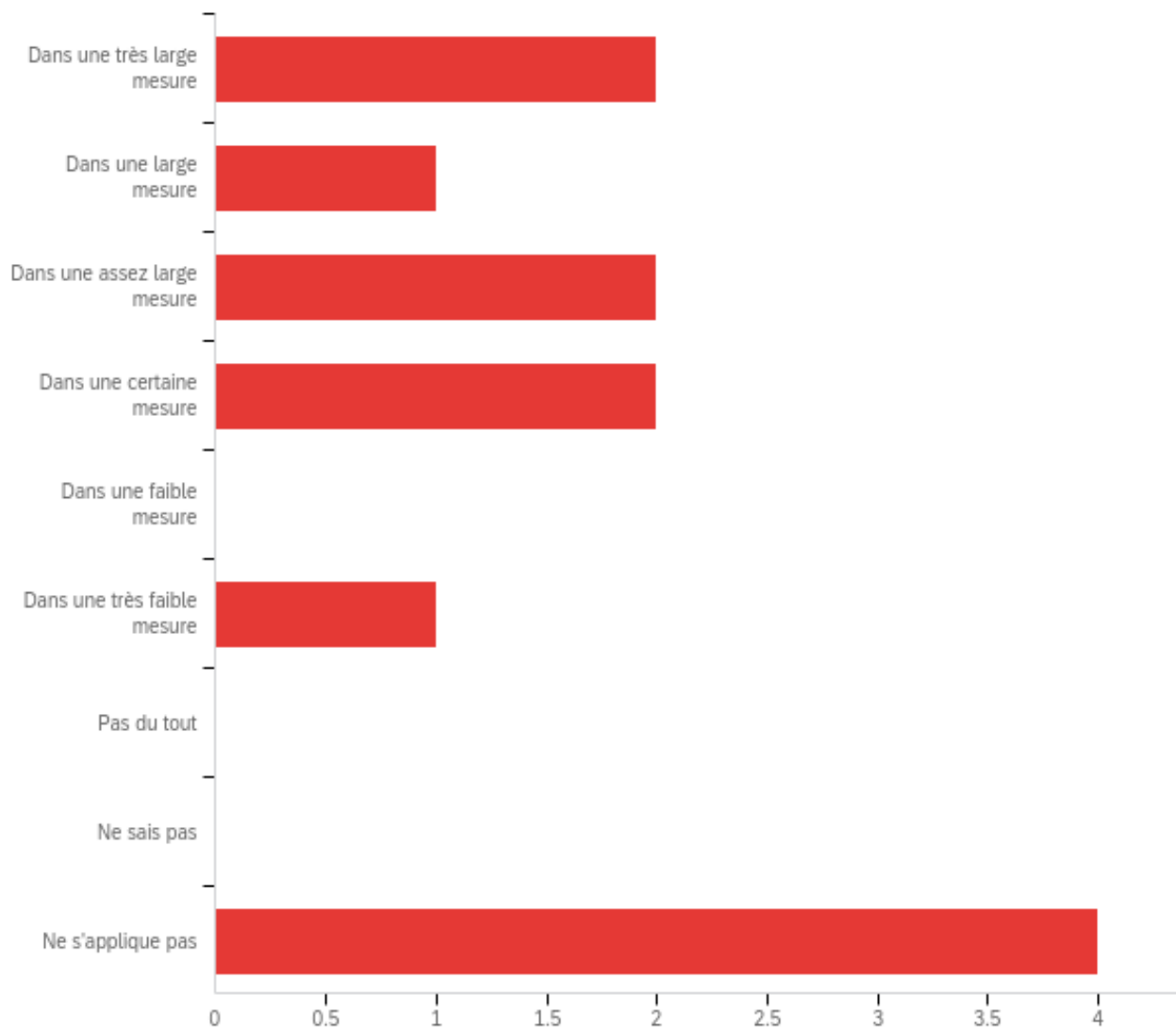
**Q112 - Développement des connaissances personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté ou modifié vos connaissances personnelles ou votre compréhension à propos d'un thème (p. ex. : vous a exposé à différents champs d'expertise et à de nouvelles connaissances à propos des recherches et des réflexions dans le domaine; vous a sensibilisé davantage à différents enjeux, perspectives et besoins)?



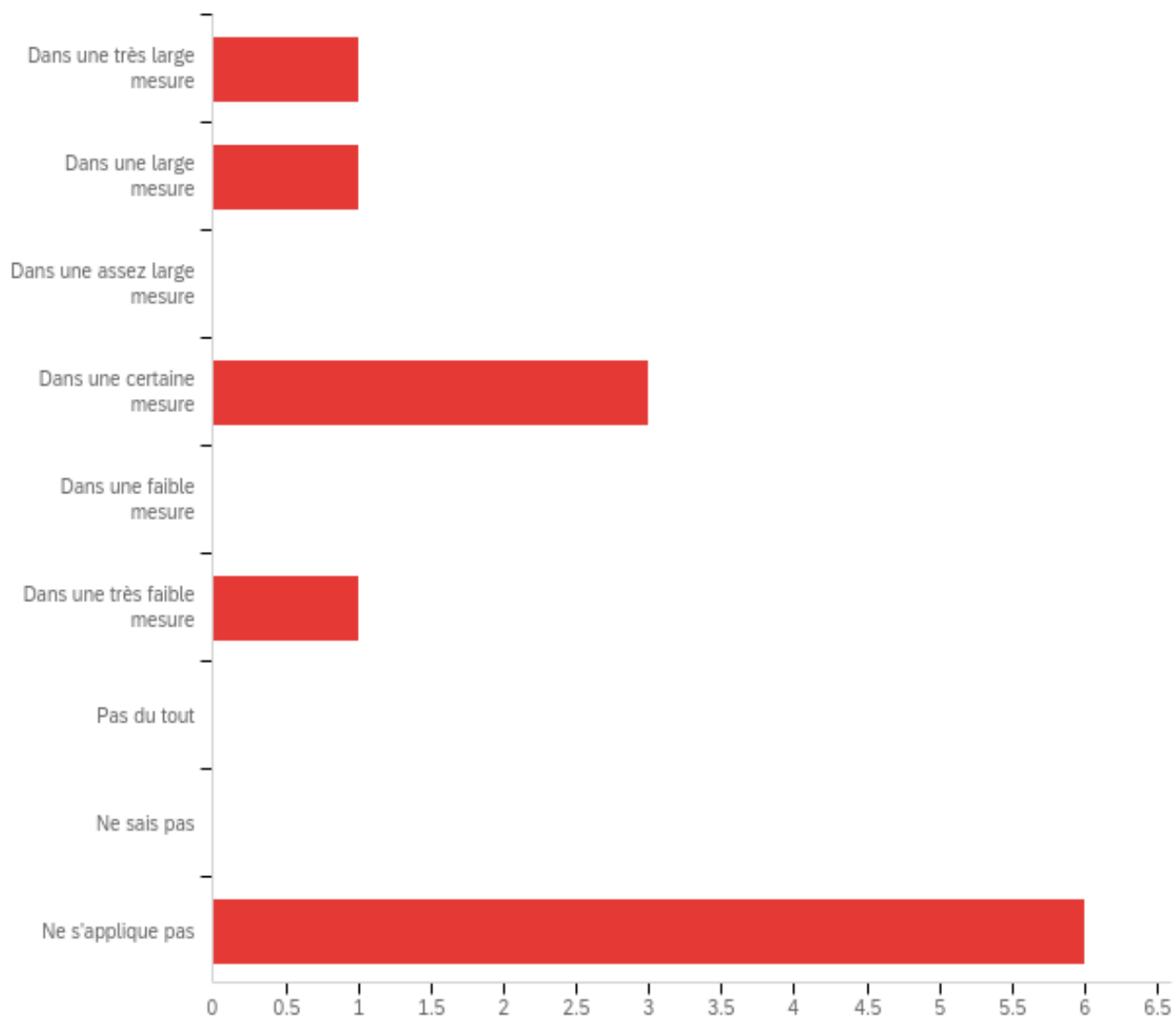
**Q145 - Développement des connaissances personnelles Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a modifié vos croyances ou votre compréhension à l'égard d'une intervention ou d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus (p. ex. : a mené à une nouvelle façon de penser ou à une perspective nouvelle ou plus large; a modifié vos idées quant à la meilleure façon d'offrir des services ou un programme)?**



**Q146 - Développement des connaissances personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a confirmé vos intuitions quant à l'importance de certains enjeux spécifiques (c.-à-d. : a confirmé un point de vue que vous aviez déjà)?

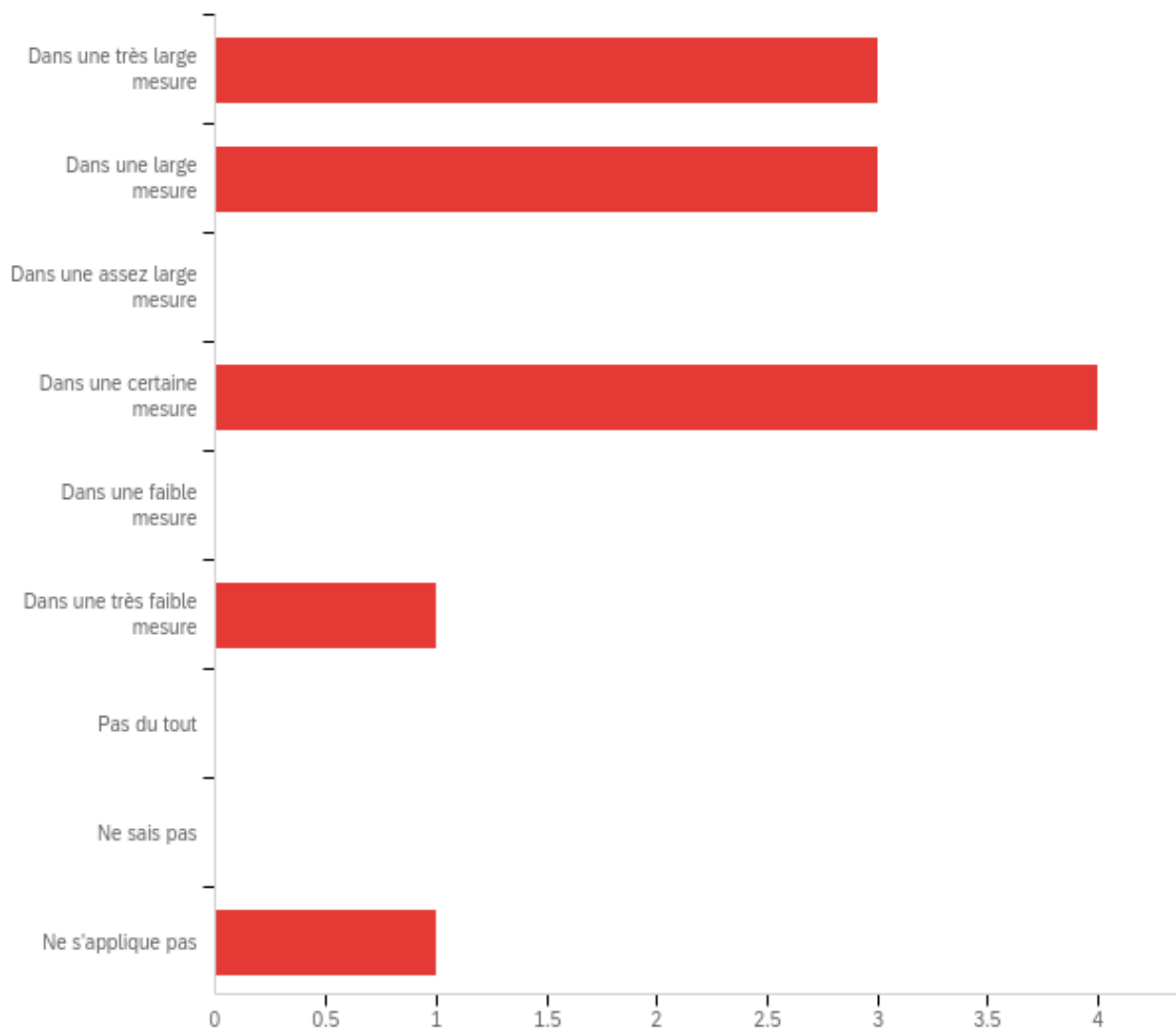


**Q147 - Développement des connaissances personnelles Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté votre confiance dans votre pratique professionnelle ou dans vos activités quotidiennes?**

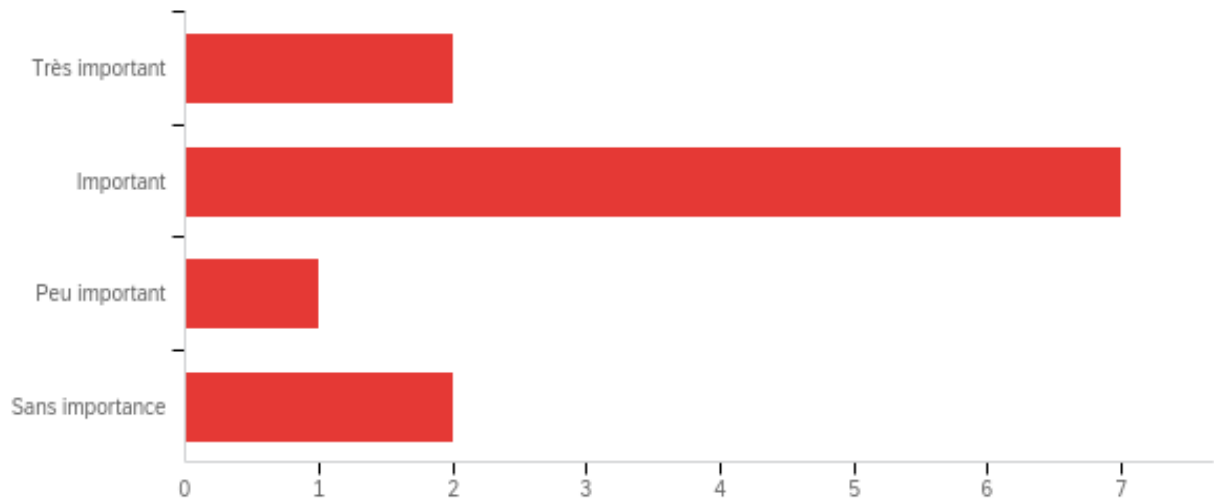




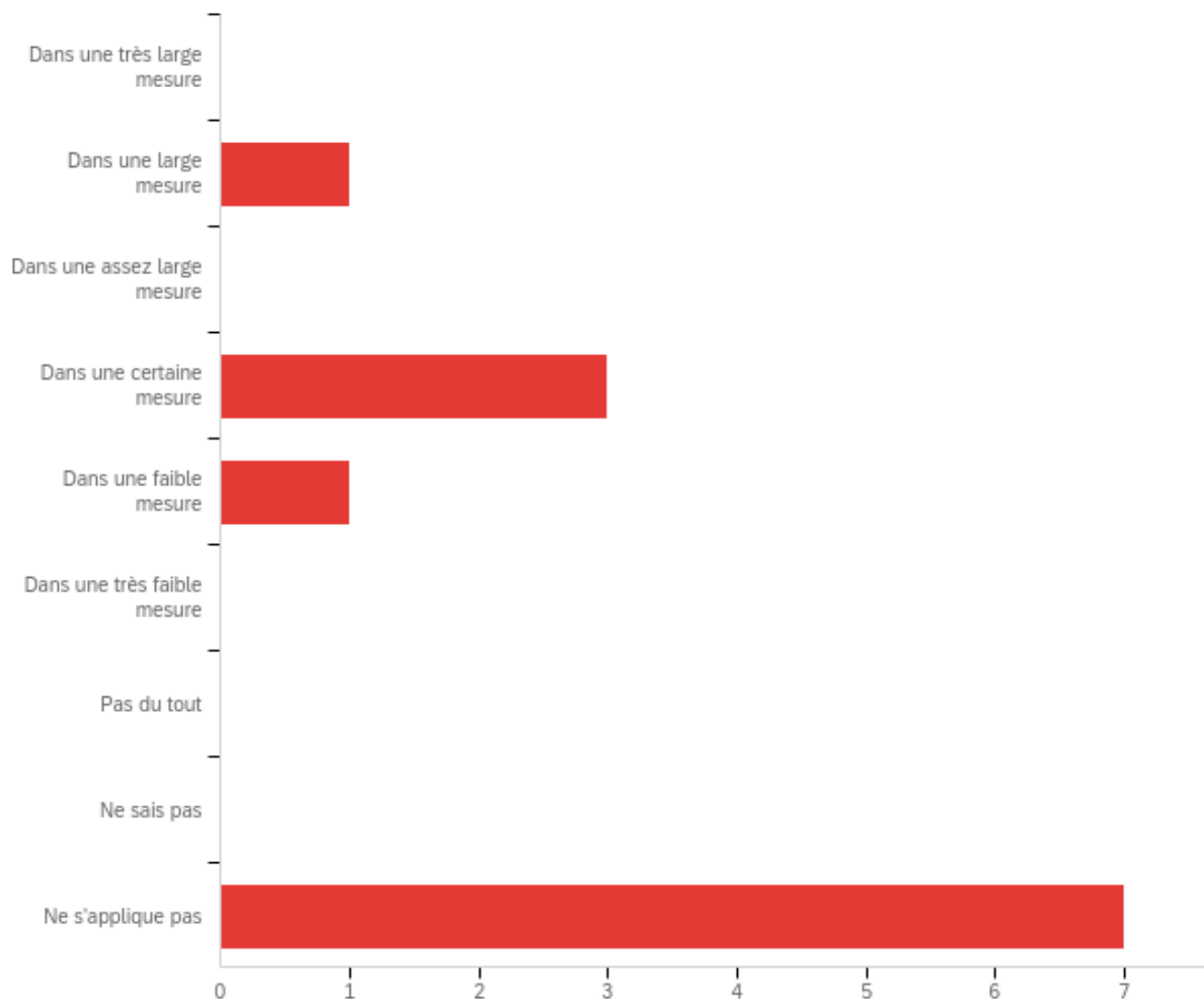
**Q148 - Développement des connaissances personnelles Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré votre accès à de l'information à jour (p. ex. : recherches et réflexions actuelles dans le domaine)?**



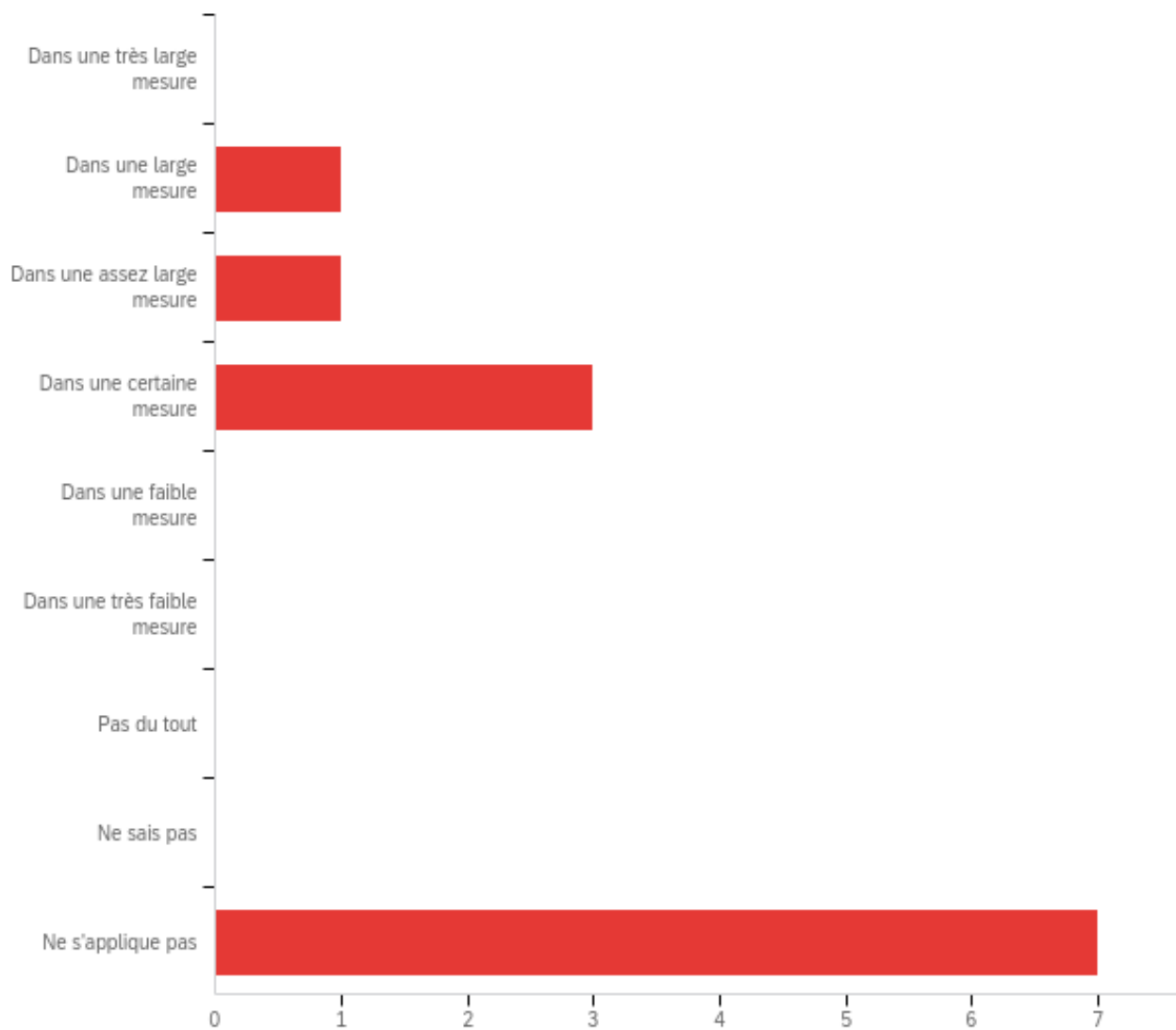
**Q174 - Développement des habiletés de recherche** Quelle importance accordez-vous au développement de vos habiletés pour faire de la recherche dans le cadre du partenariat (RÉ)SO 16-35 ?



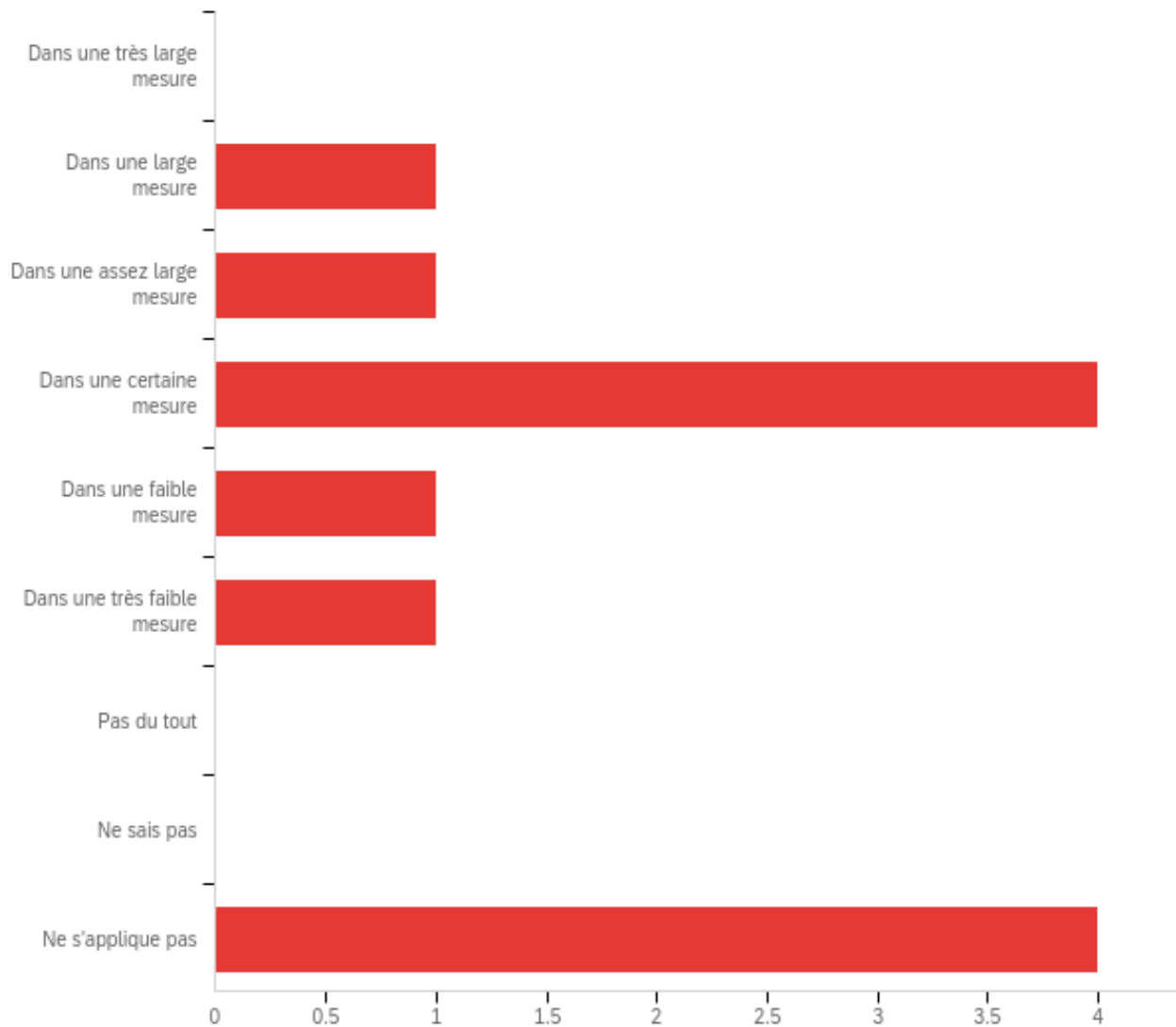
**Q113 - Développement des habiletés de recherche personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a aidé à devenir meilleur pour formuler des questions de recherche (p. ex. : a mené à plus d'aisance et de confiance pour poser des questions; a favorisé votre désir d'évaluer de façon critique ce que vous faites vous-même)?



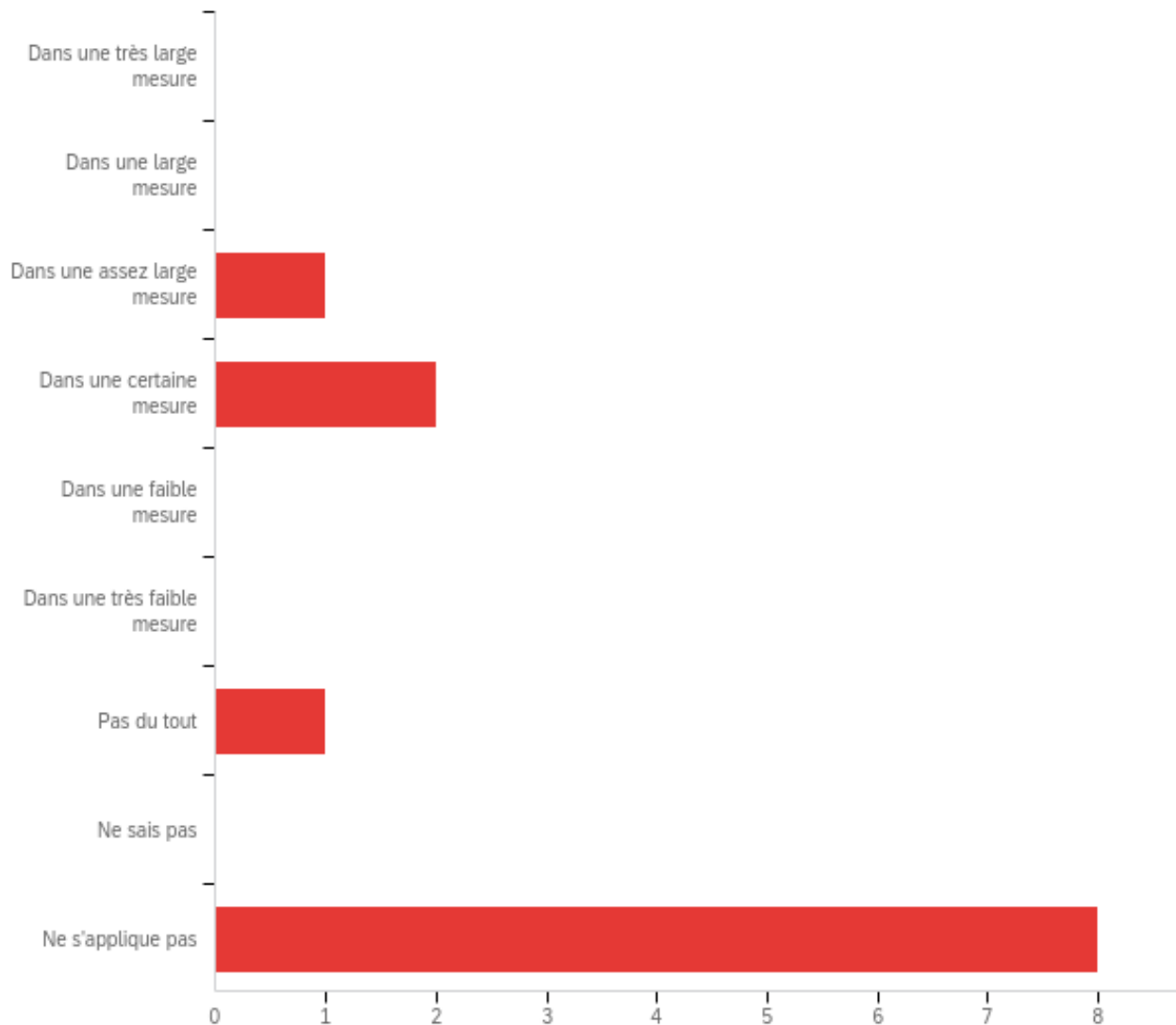
**Q149 - Développement des habiletés de recherche personnelles Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté votre réceptivité face à de nouvelles idées ou aux données probantes ?**



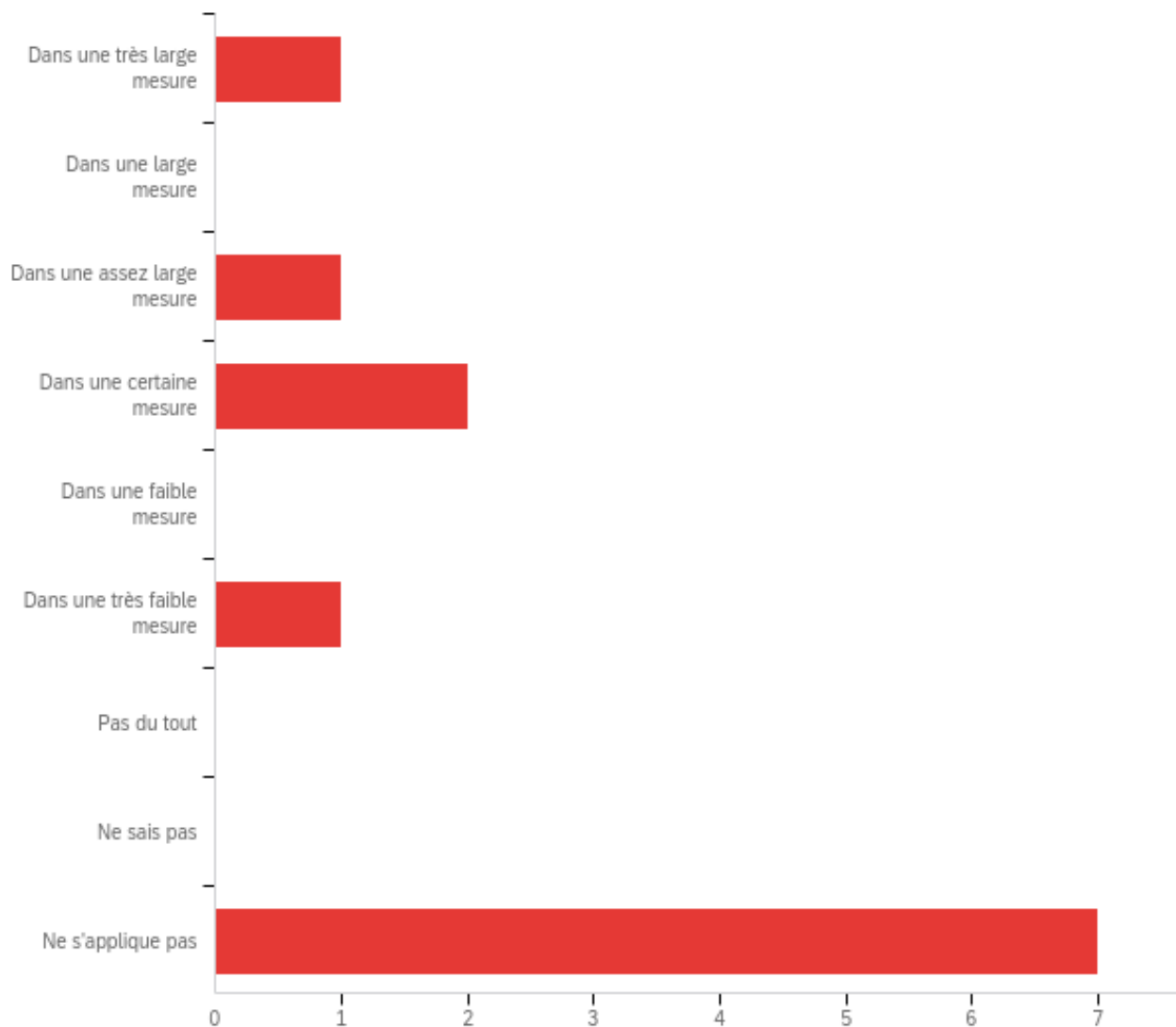
**Q150 - Développement des habiletés de recherche personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré vos habiletés pour savoir comment trouver ou accéder aux informations de recherche pertinentes?



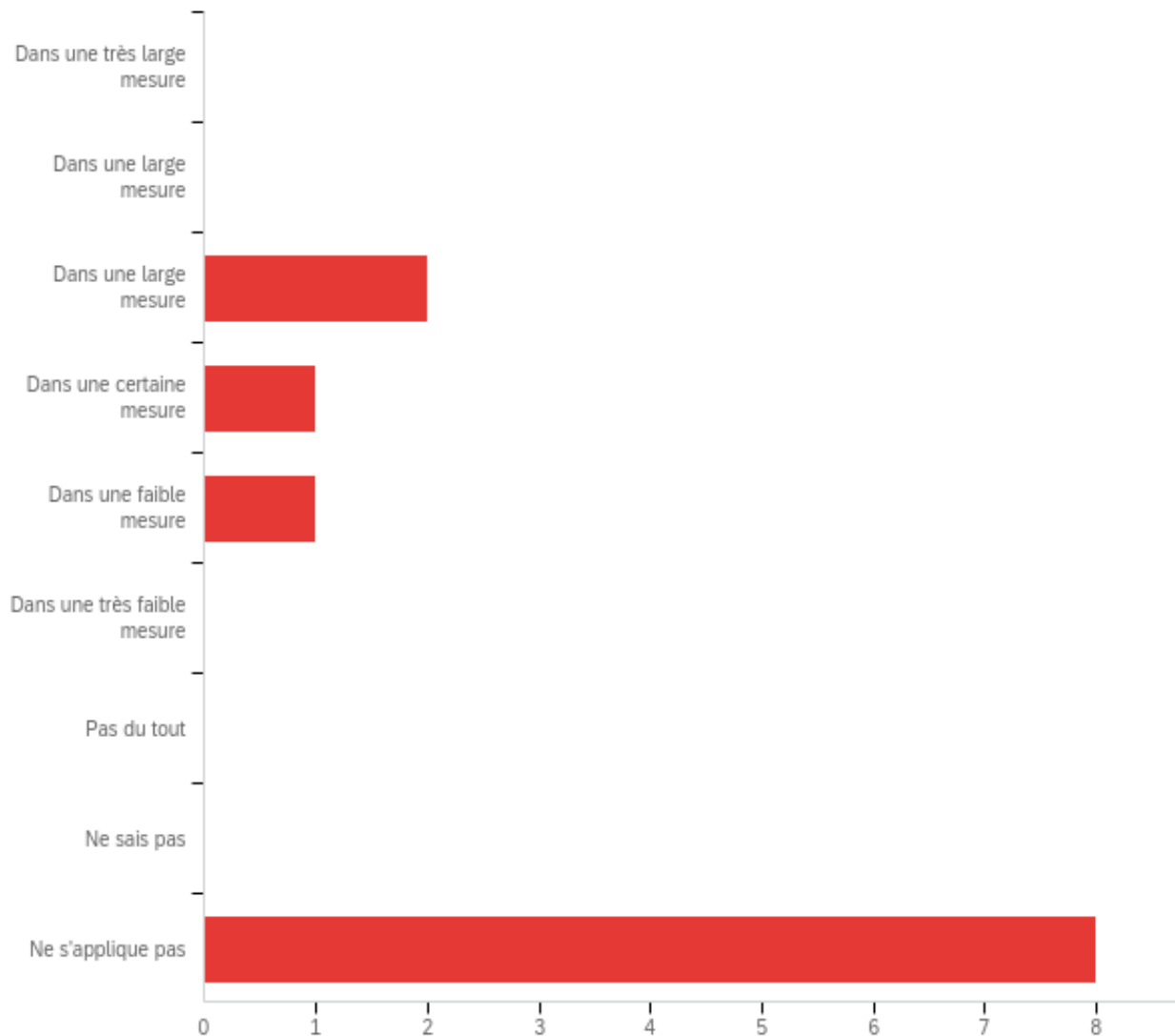
**Q151 - Développement des habiletés de recherche personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré votre capacité personnelle et votre confiance à mener des recherches ou des évaluations de programme?



**Q152 - Développement des habiletés de recherche personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a fourni une occasion de développement professionnel ou personnel (p. ex. : développement de vos habiletés de recherche ou amélioration de vos habiletés en statistiques)?

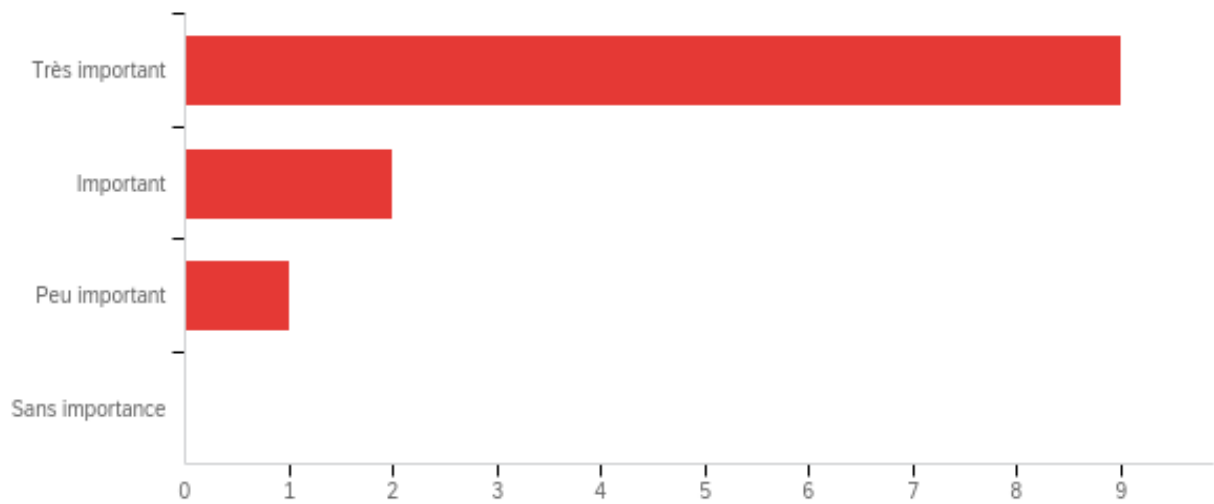


**Q153 - Développement des habiletés de recherche personnelles** Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a amené à poursuivre différentes activités pour développer vos habiletés de recherche (p. ex. : retourner à l'école ou suivre un cours)?

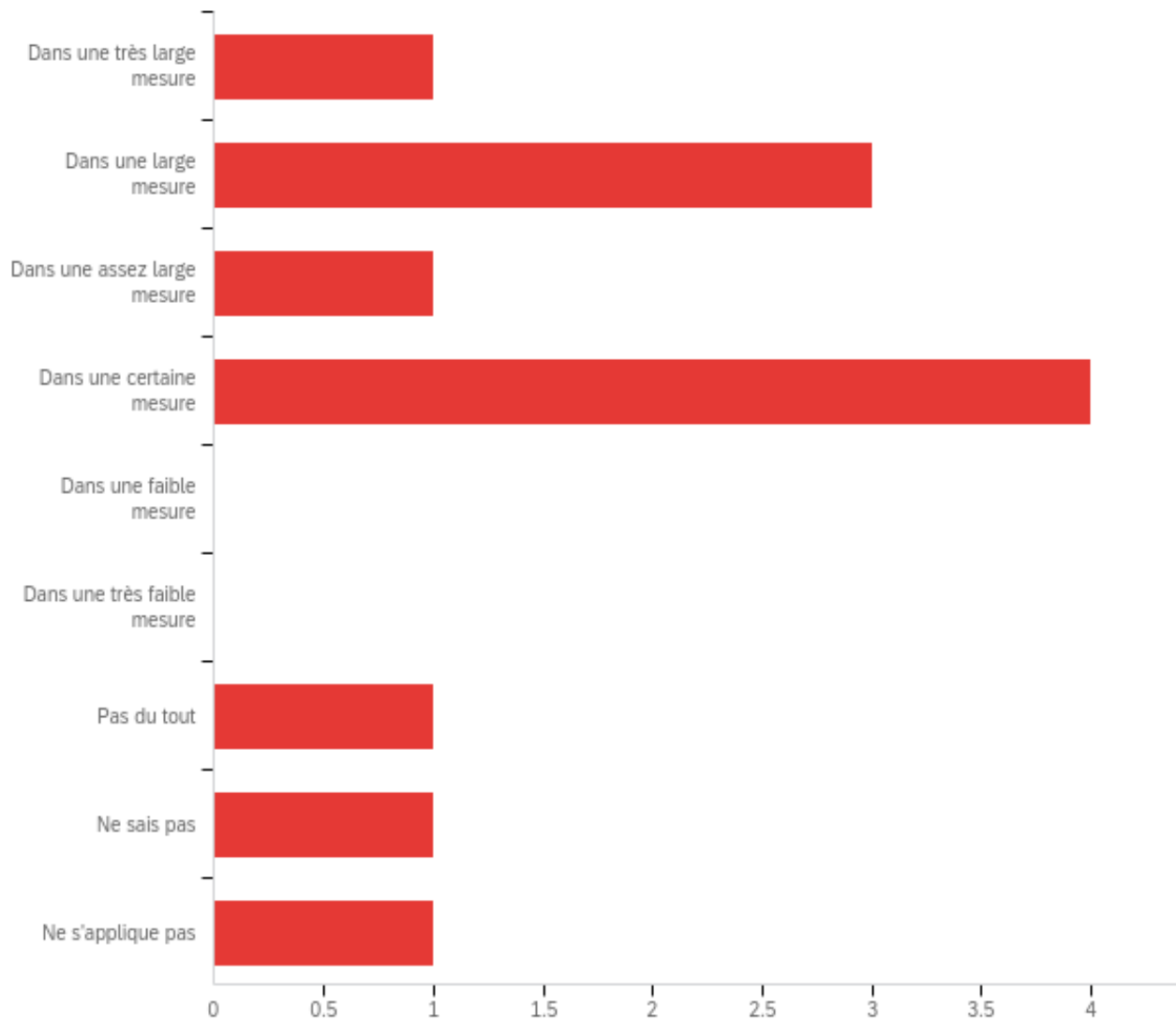




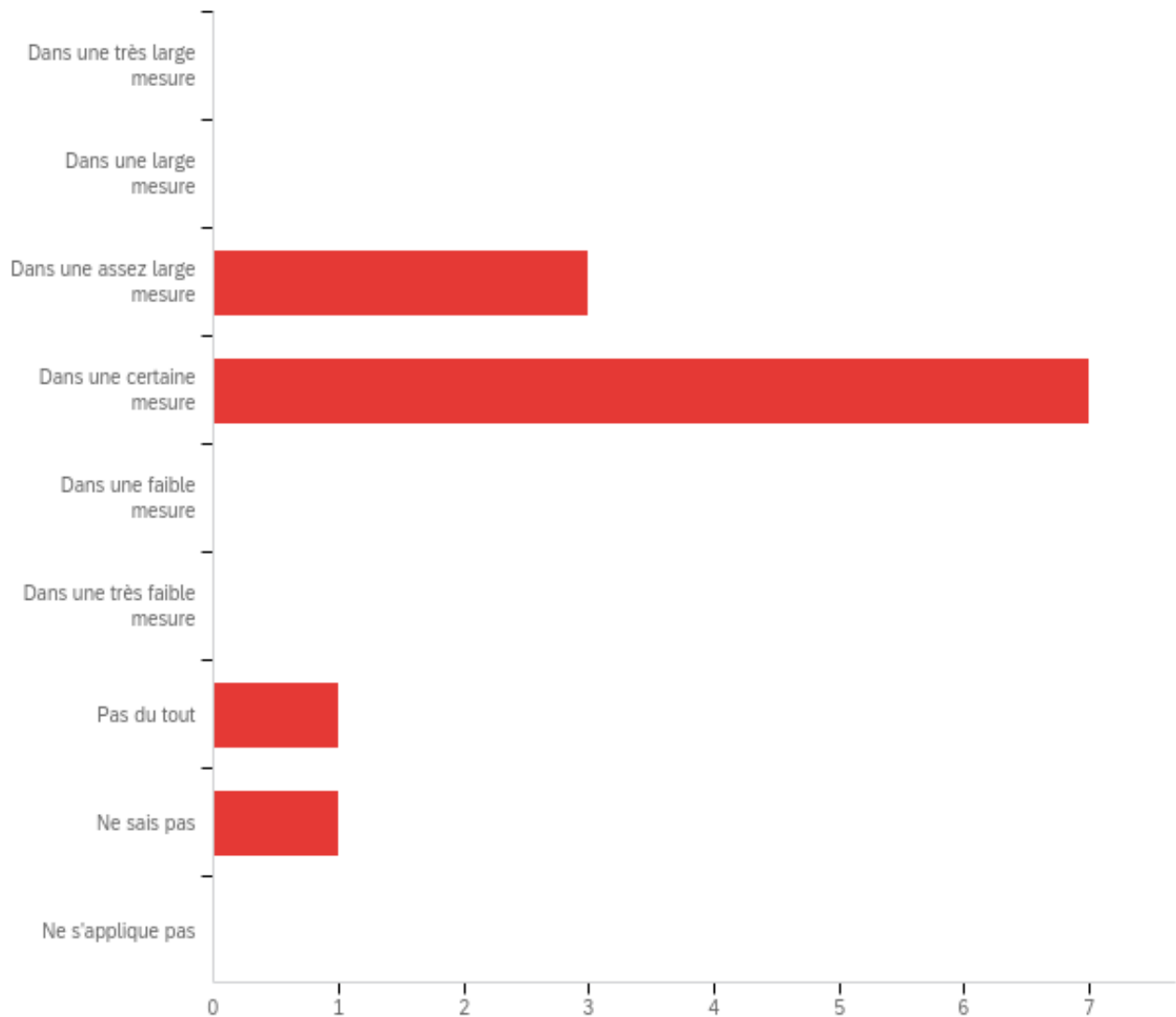
**Q175 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Quelle importance accordez-vous à l'accès et à l'utilisation de l'information produite dans le cadre du partenariat (RÉ)SO 16-35 ?**



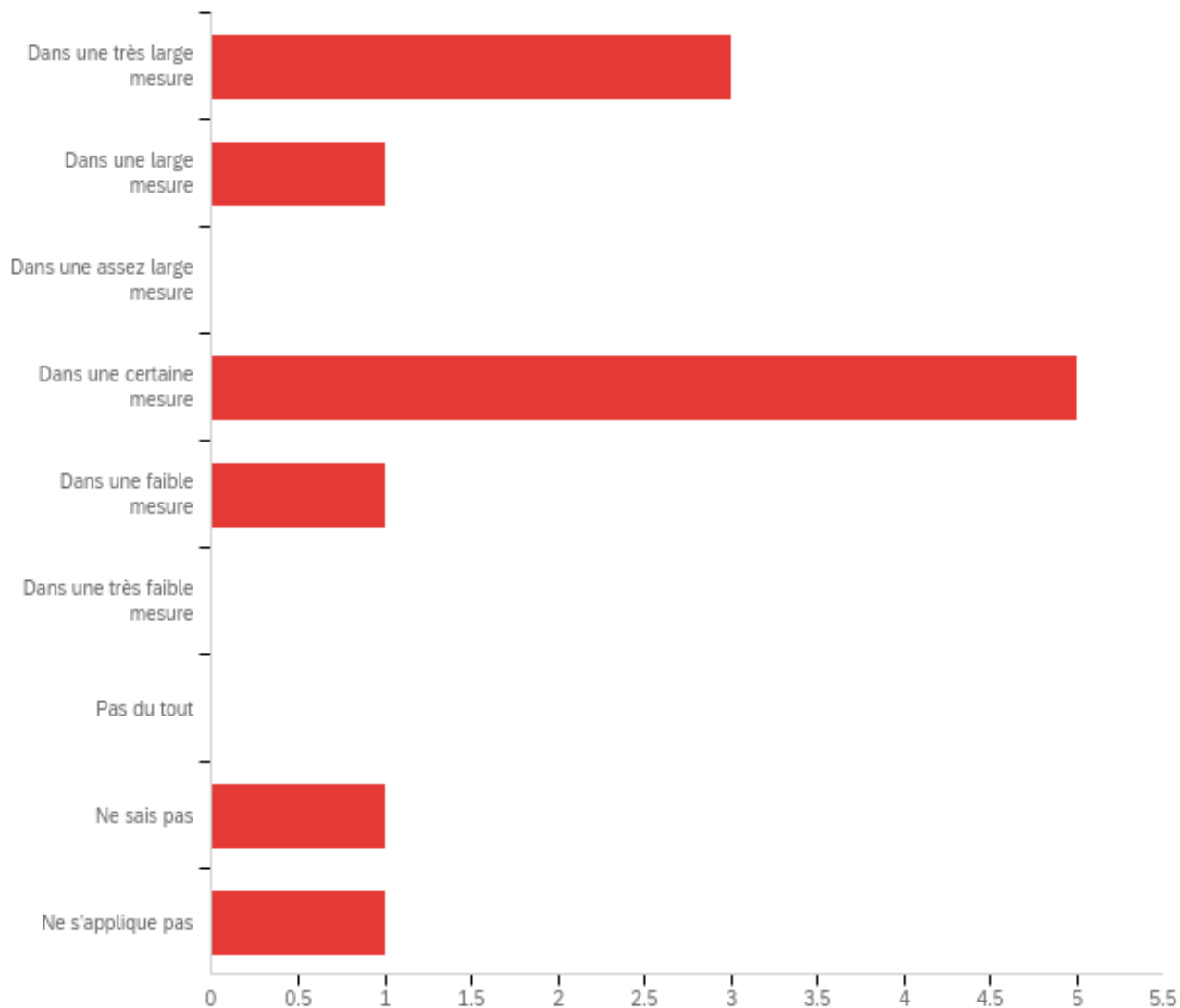
**Q128 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté ou modifié la connaissance et la compréhension de votre organisation ou groupe à propos d'un thème (p. ex. : a exposé votre organisation ou groupe à différents champs d'expertise et à de nouvelles connaissances; a sensibilisé davantage votre organisation ou groupe à différents enjeux, perspectives et besoins)?**



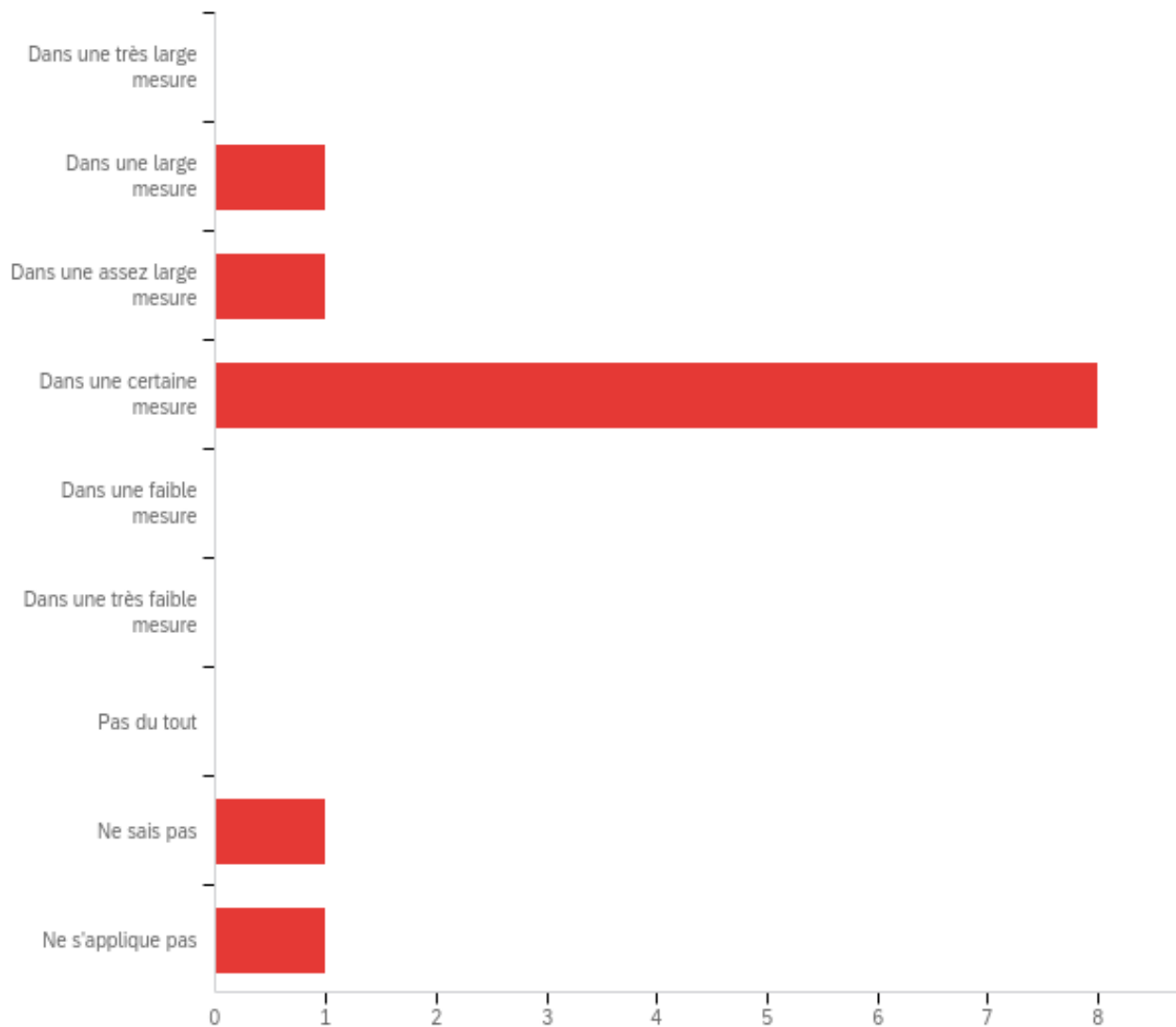
**Q154 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a modifié les croyances et la compréhension de votre organisation ou de votre groupe à l'égard d'une intervention, d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus (p. ex. : a mené à de nouvelles façons de penser, de nouvelles perspectives ou une perspective plus large ; a modifié les idées quant à la meilleure façon d'offrir des services, un programme)?**



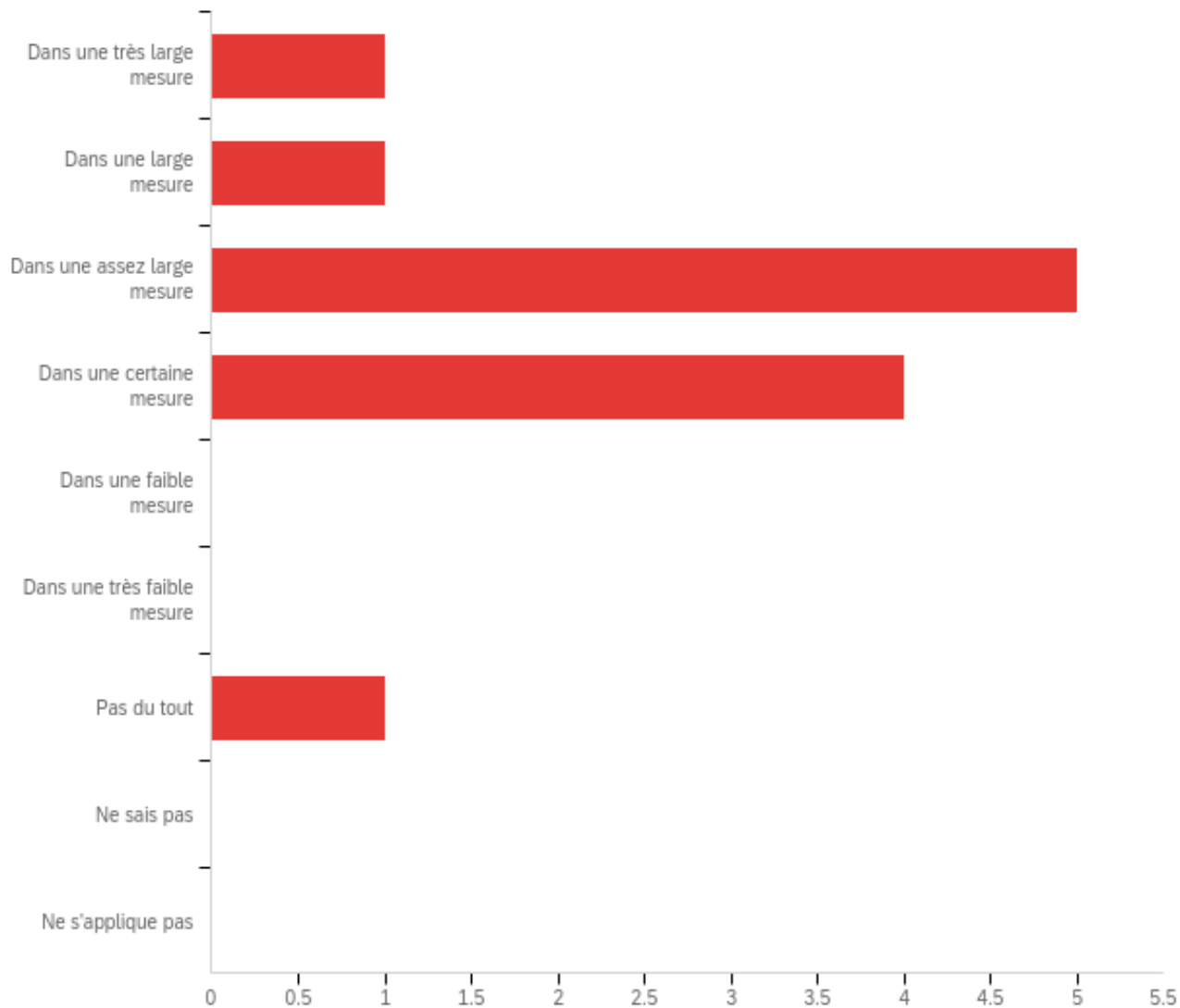
**Q155 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a confirmé les intuitions de votre organisation ou votre groupe quant à l'importance d'enjeux spécifiques (c.-à-d. : a confirmé que ce que fait votre organisation ou groupe est efficace)?**



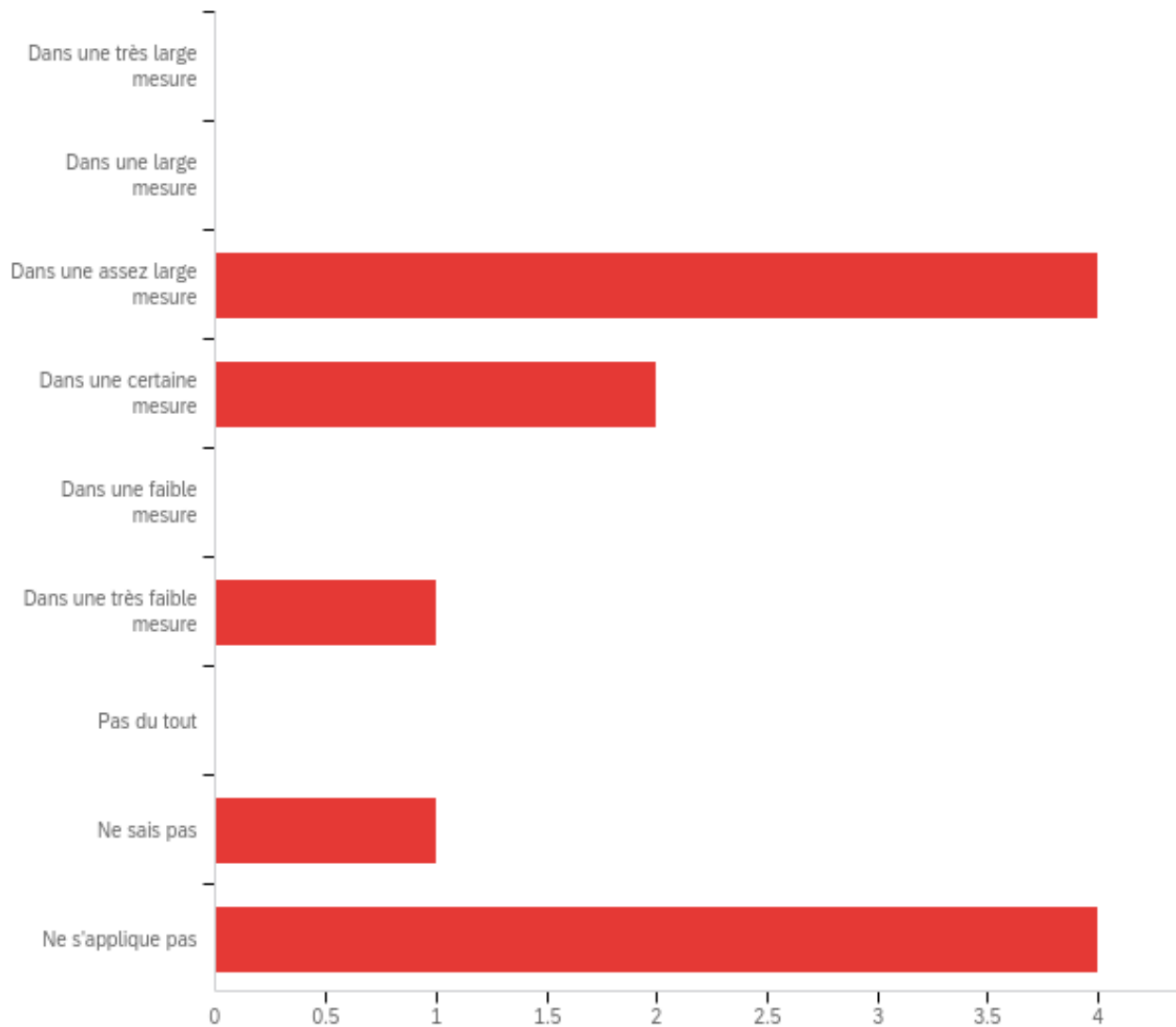
**Q156 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté la confiance de votre organisation ou groupe dans sa capacité à utiliser les connaissances à jour dans ses pratiques, dans ses activités quotidiennes?**



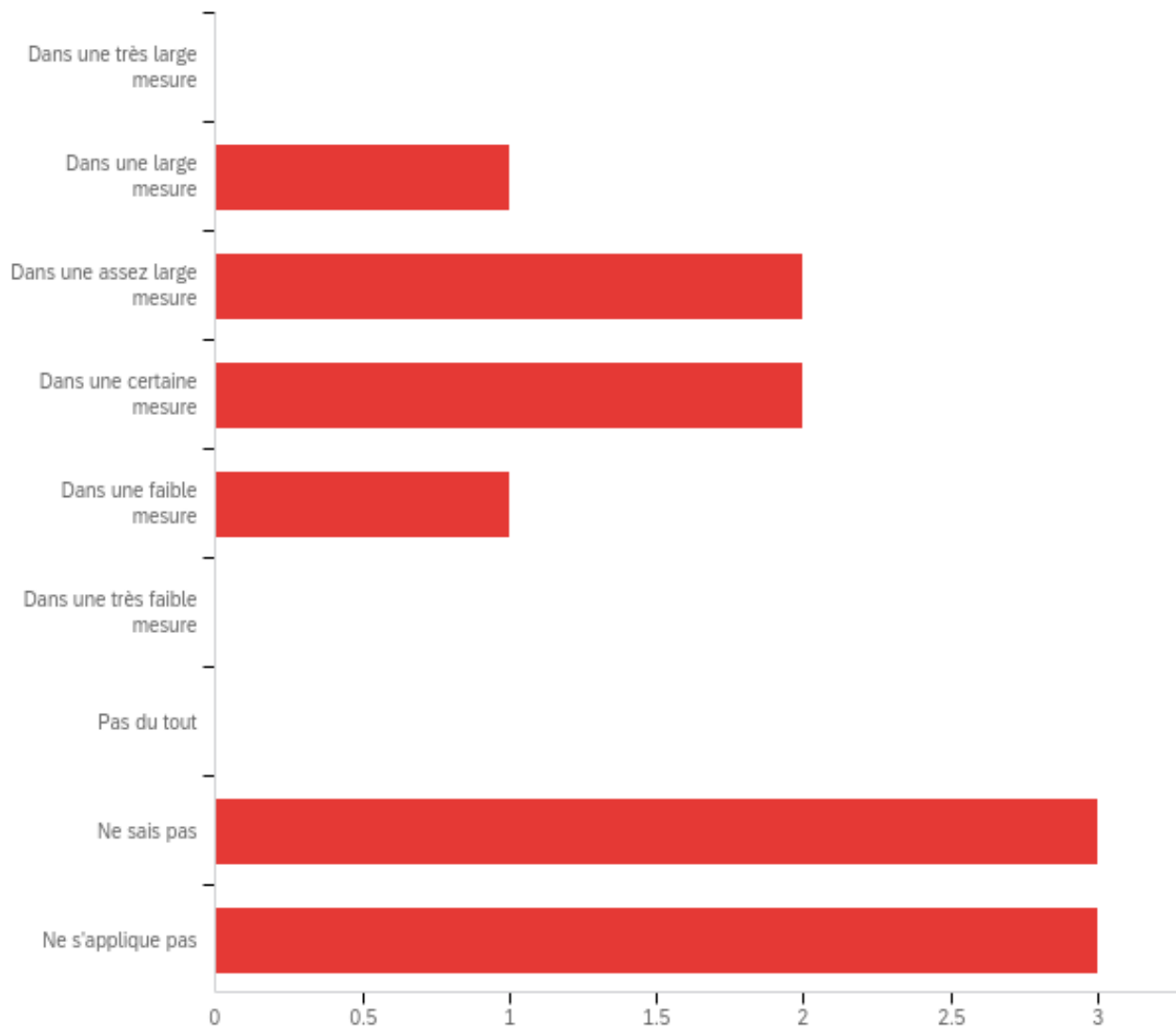
**Q158 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré l'accès de votre organisation ou groupe à de l'information à jour (p. ex. : recherches et réflexions dans le domaine)?**



**Q157 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens de votre organisation ou groupe?**

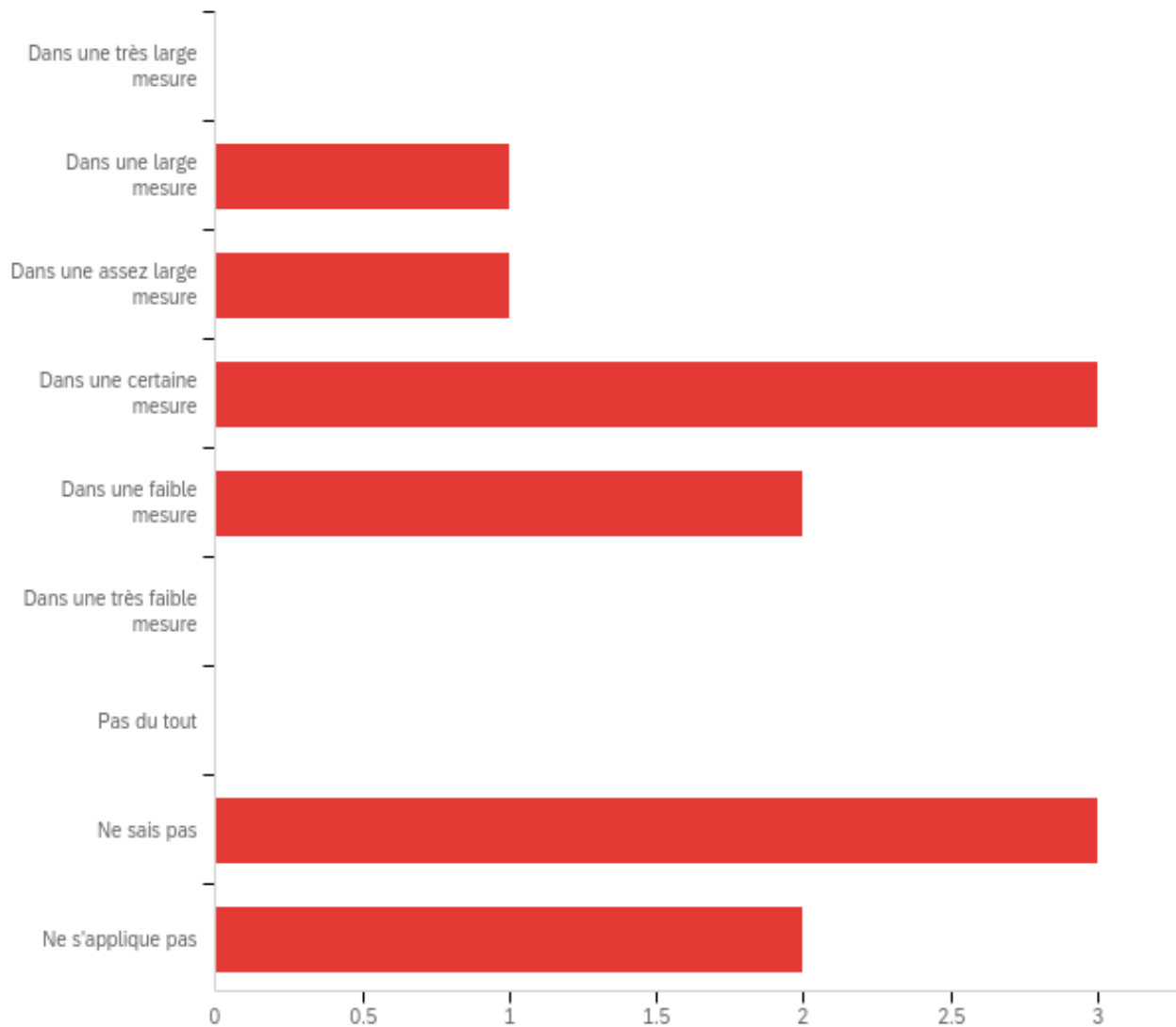


**Q129 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour améliorer les types ou la nature des activités, les services, les programmes et les formations offerts par votre organisation ou groupe?**

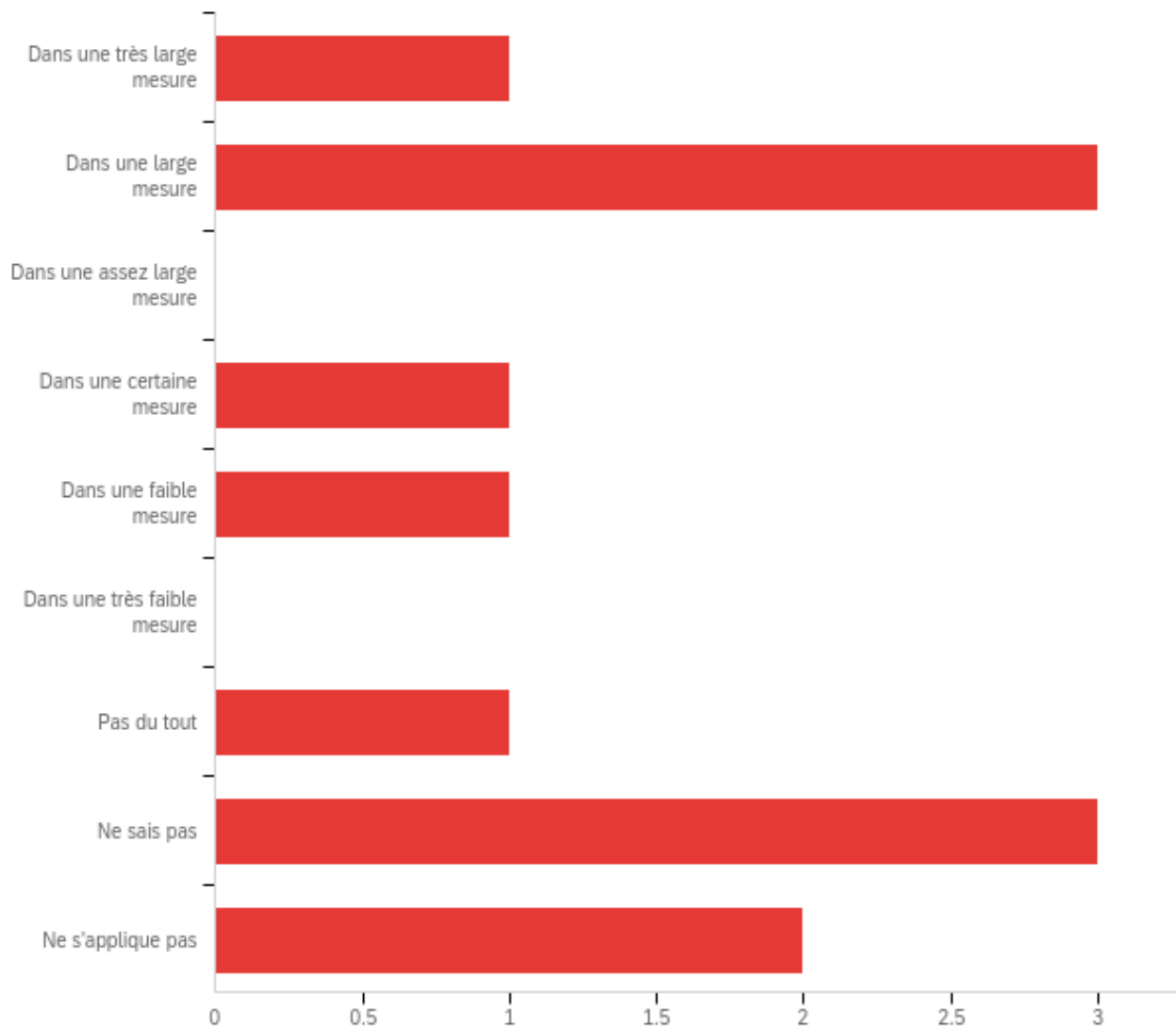




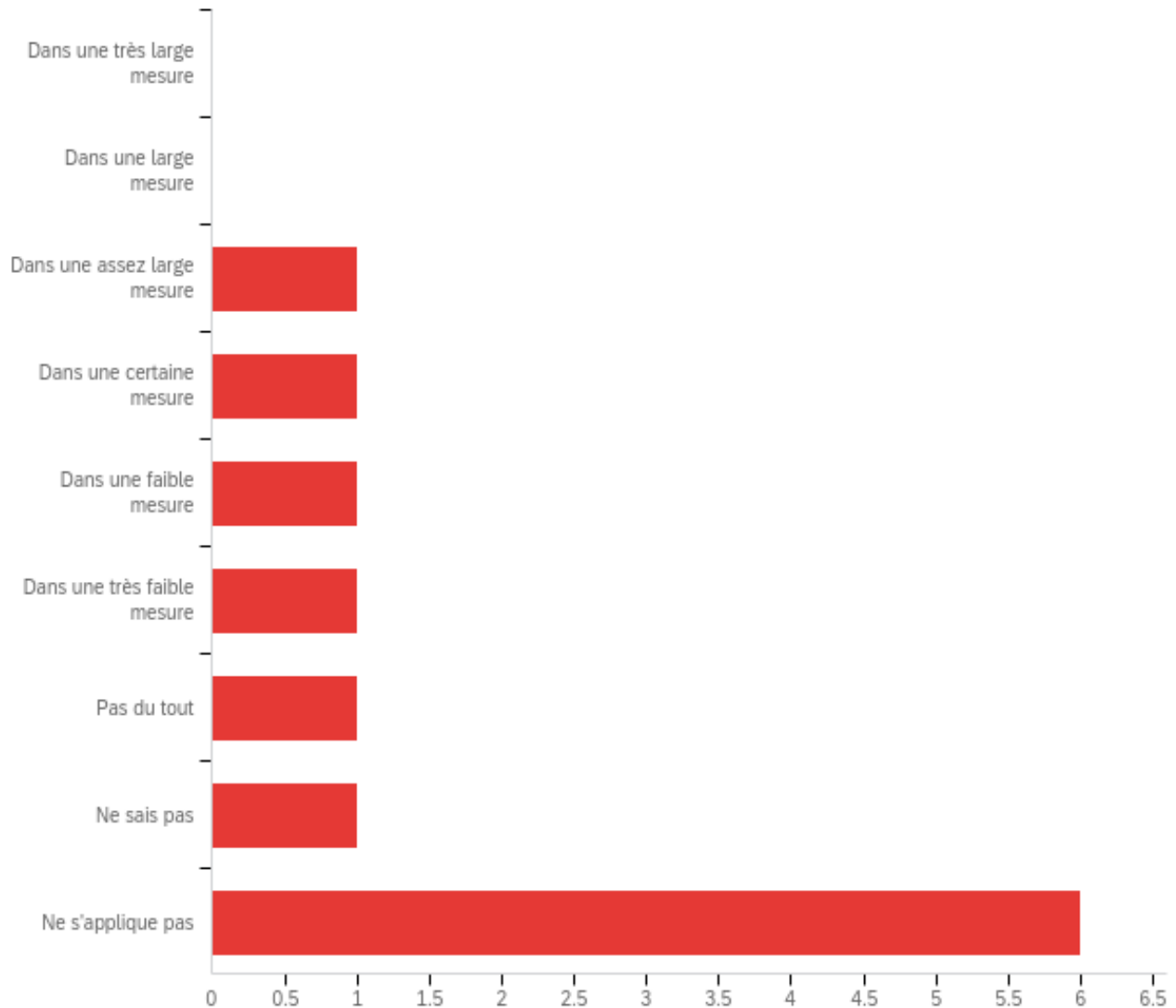
**Q159 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour démontrer la pertinence de votre organisation ou groupe?**



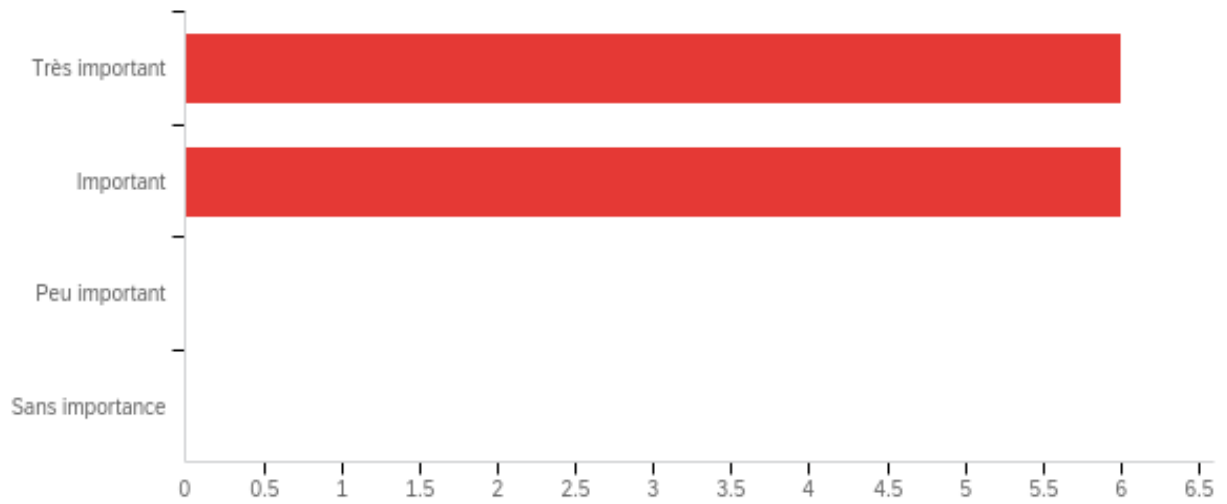
**Q160 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour offrir aux personnes recevant des services au sein de votre organisation ou groupe de l'information sur les ressources disponibles?**



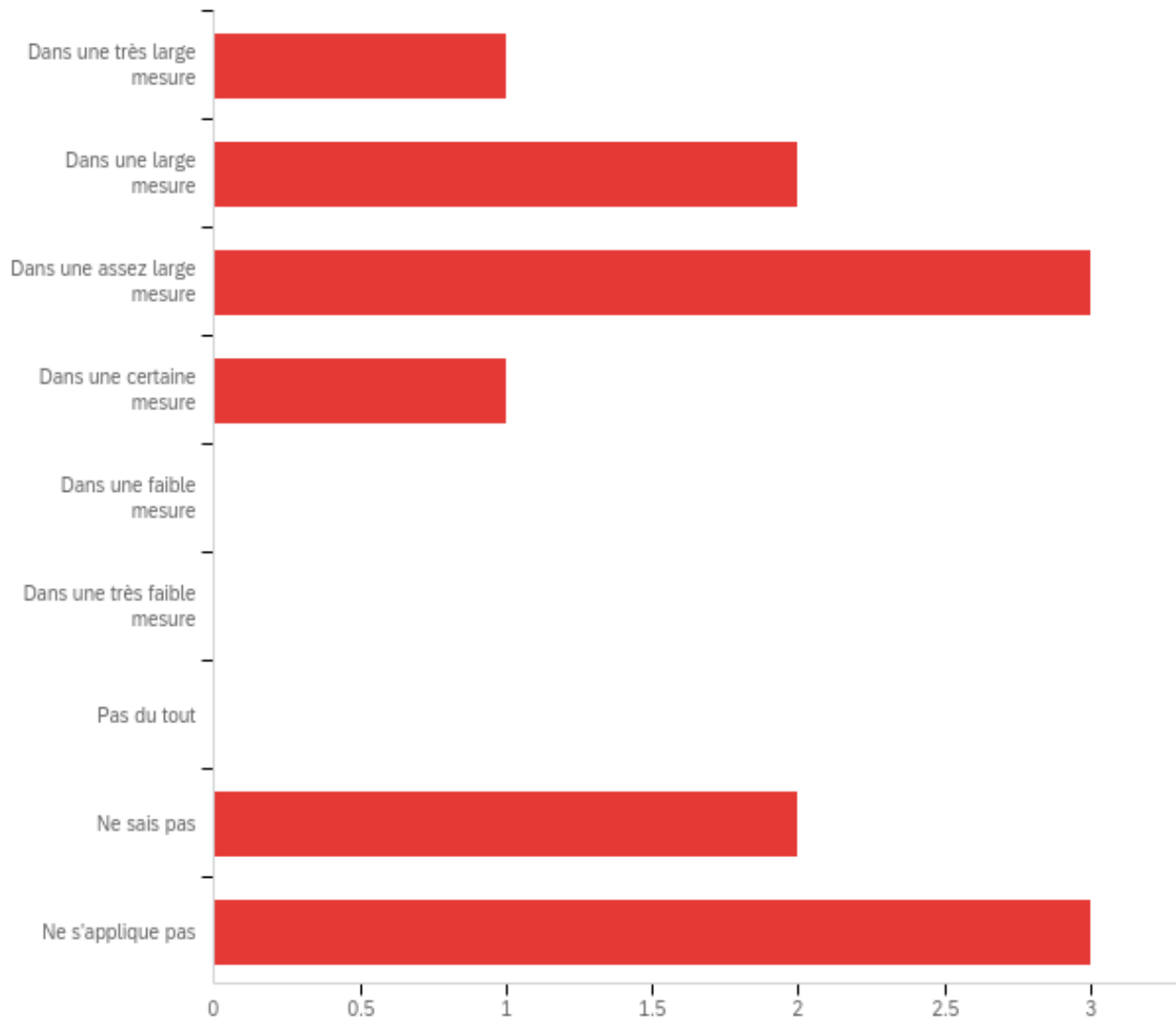
**Q161 - Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe**  
**Dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour offrir une plateforme plus solide pour la croissance et le développement de votre organisation ou groupe (c.-à-d. : aider votre organisation ou groupe dans le démarrage d'activités)?**



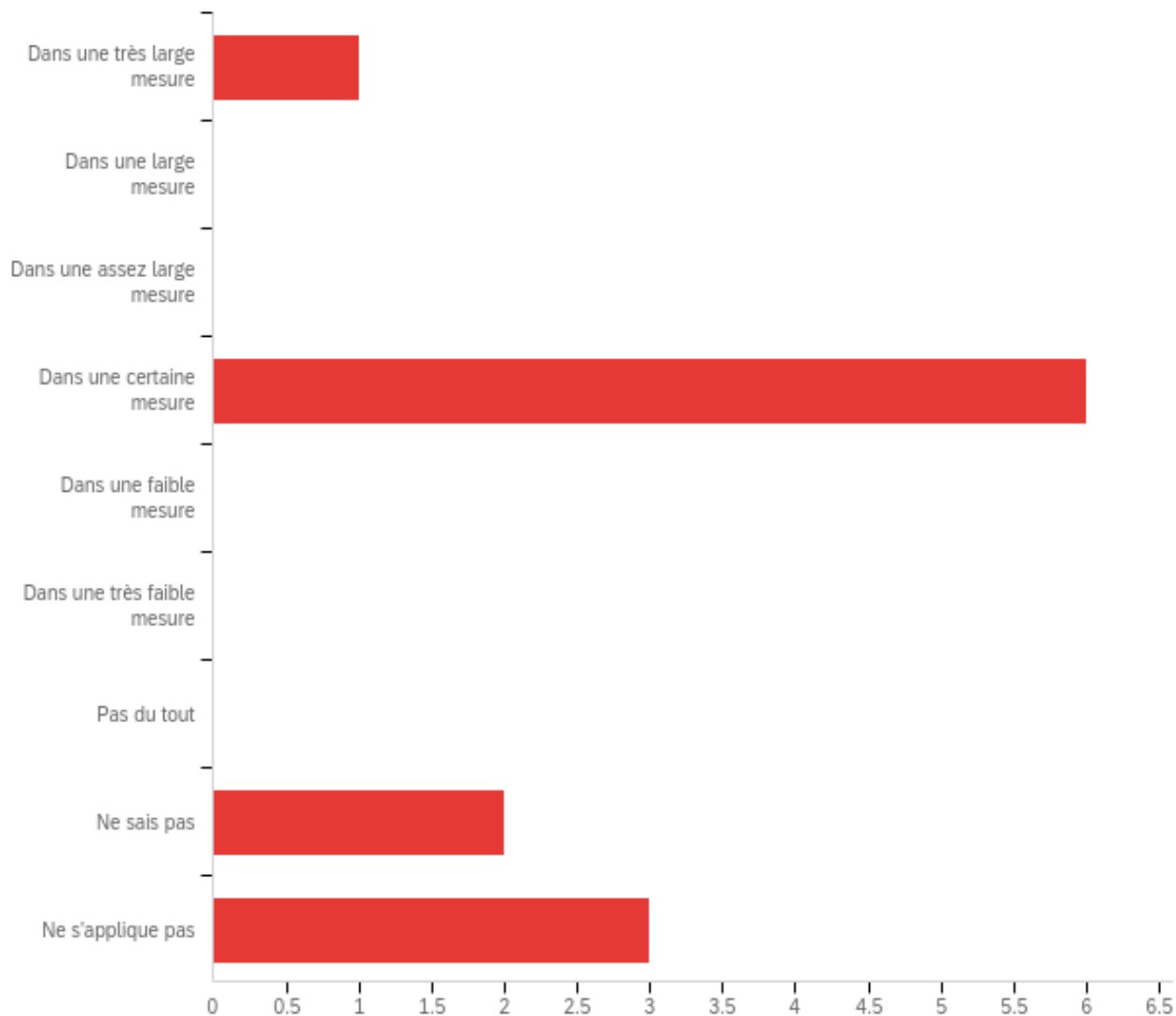
**Q176 - Développement organisationnel et communautaire** Quelle importance accordez-vous à la contribution du partenariat (RÉ)SO 16-35 dans le développement organisationnel et communautaire ?



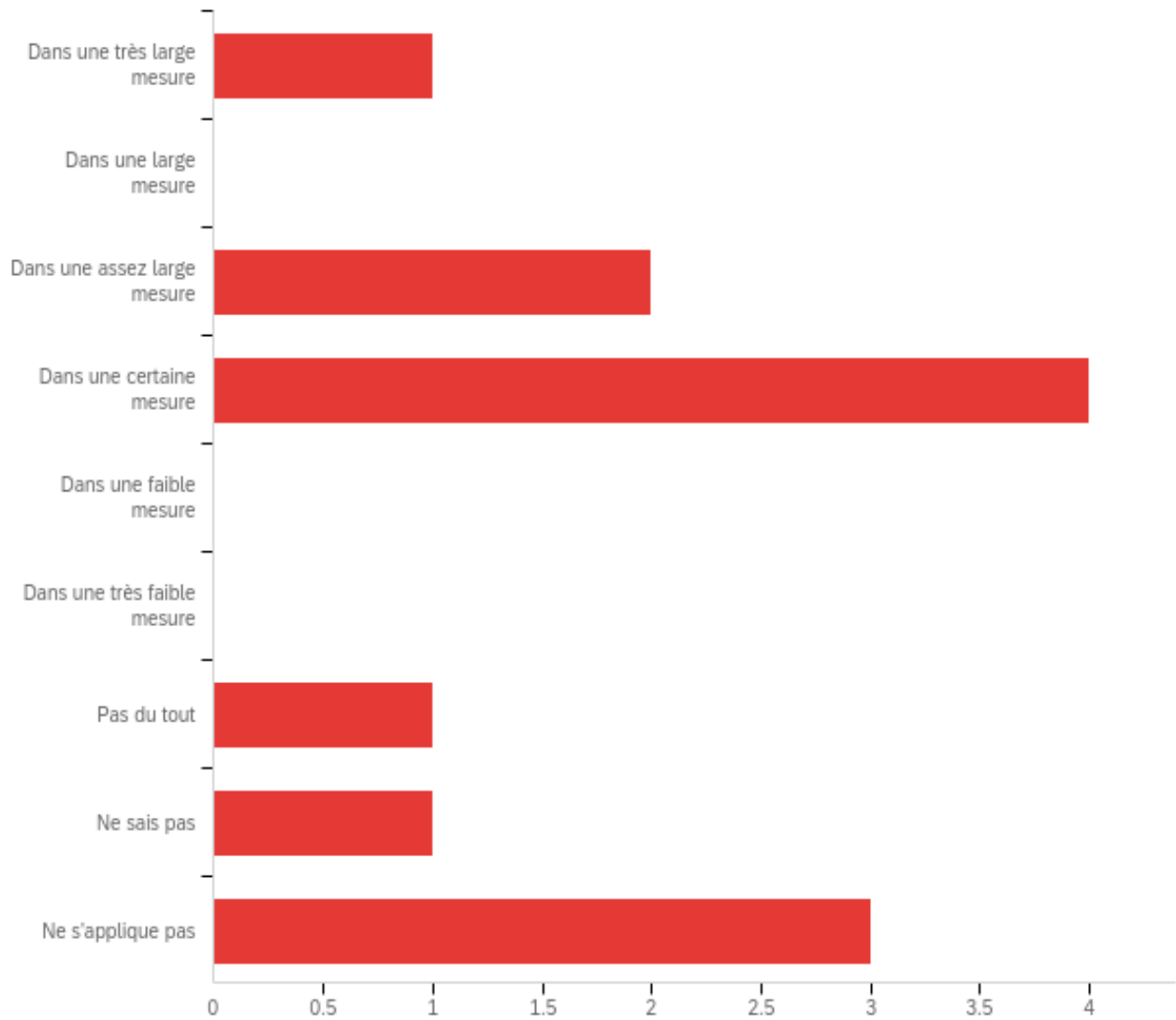
**Q140 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a généré plus de possibilités de recherche pour les membres de votre organisation ou groupe?



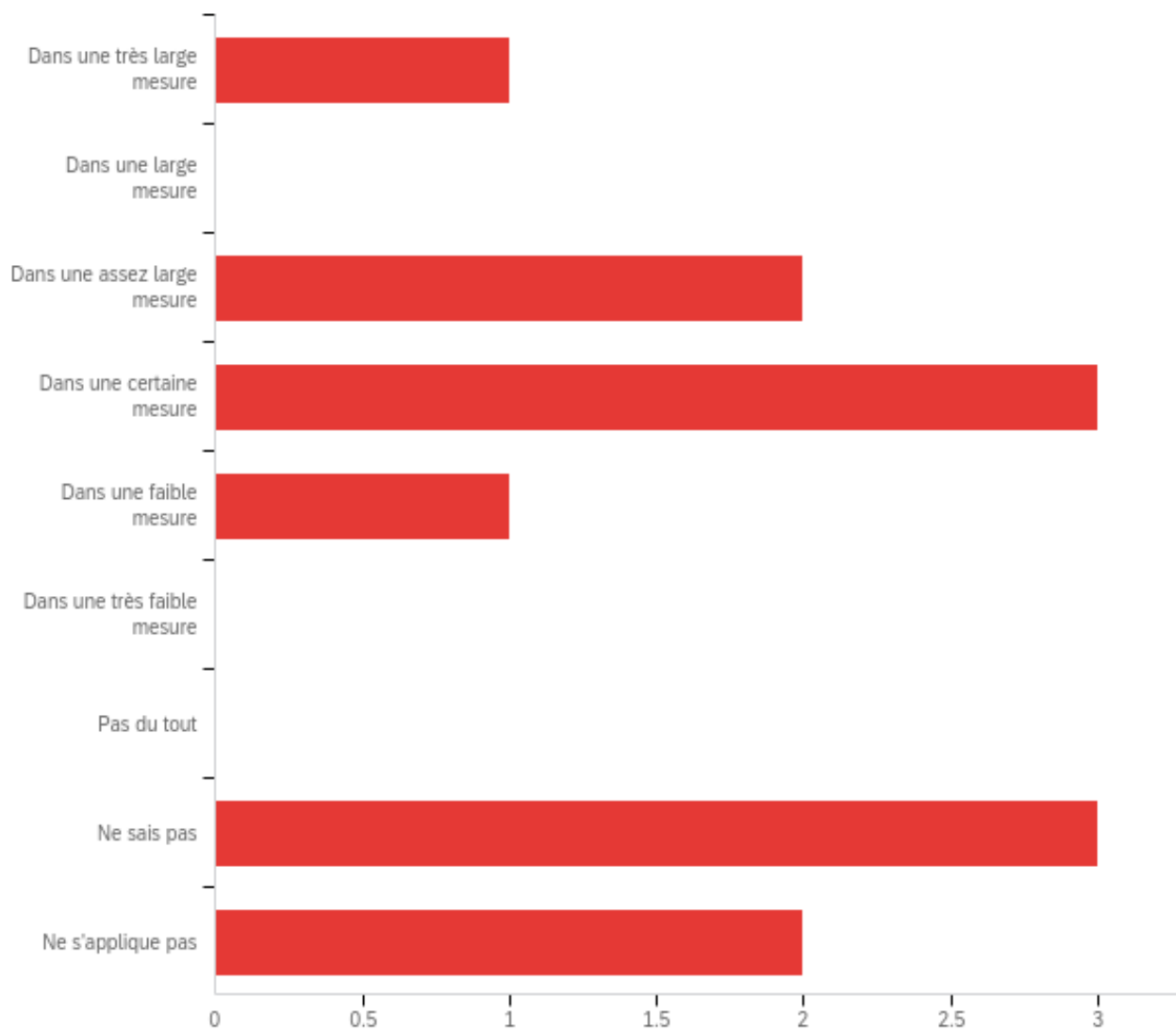
**Q162 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré ou a développé la capacité de votre organisation ou groupe à entreprendre des recherches (p. ex. : a fourni de l'argent, des ressources, des compétences, des outils, des produits ou des connaissances à propos d'un thème particulier)?



**Q163 - Développement organisationnel et communautaire Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté la quantité de recherches menées dans votre communauté?**

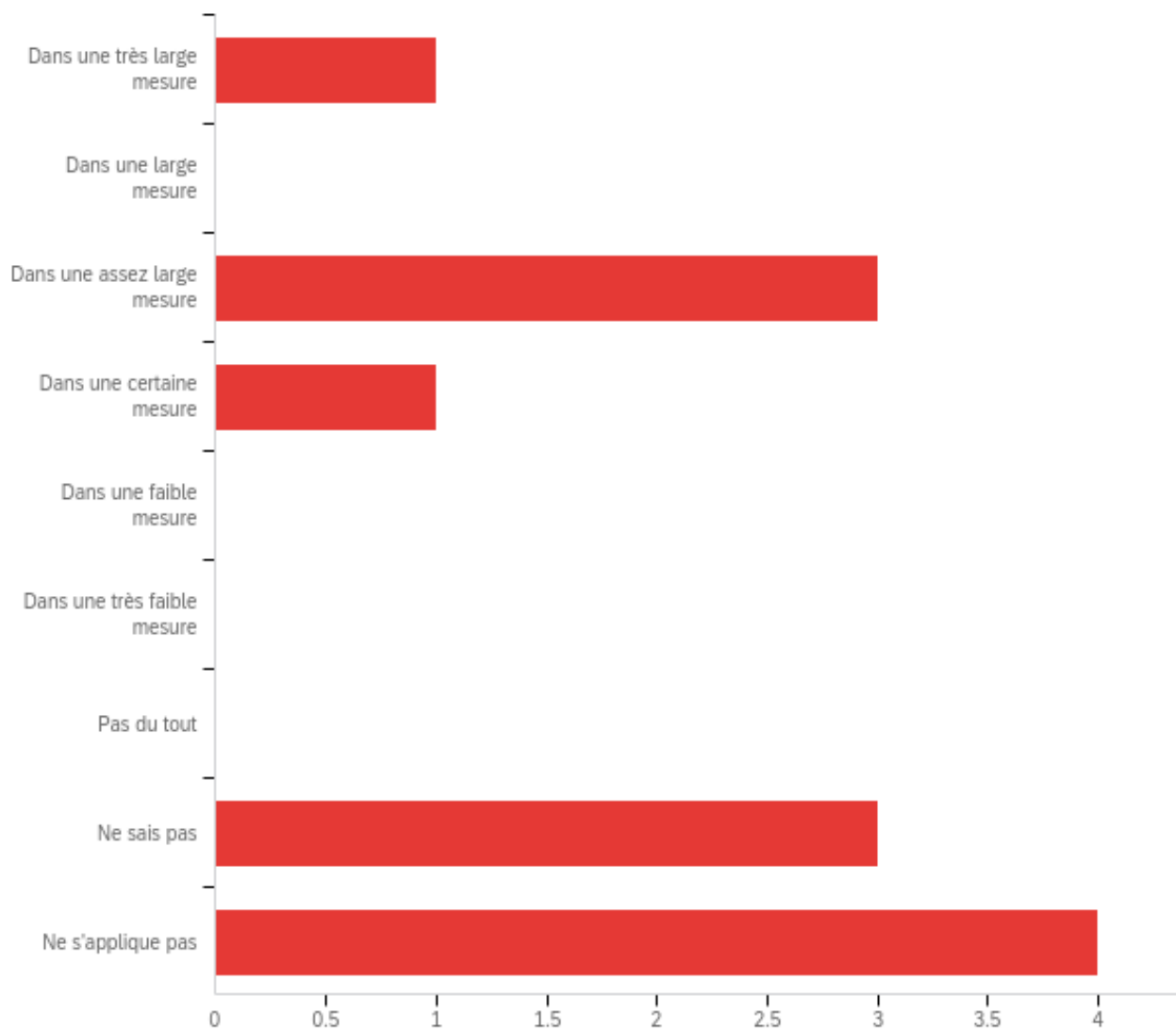


**Q164 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens dans votre communauté?

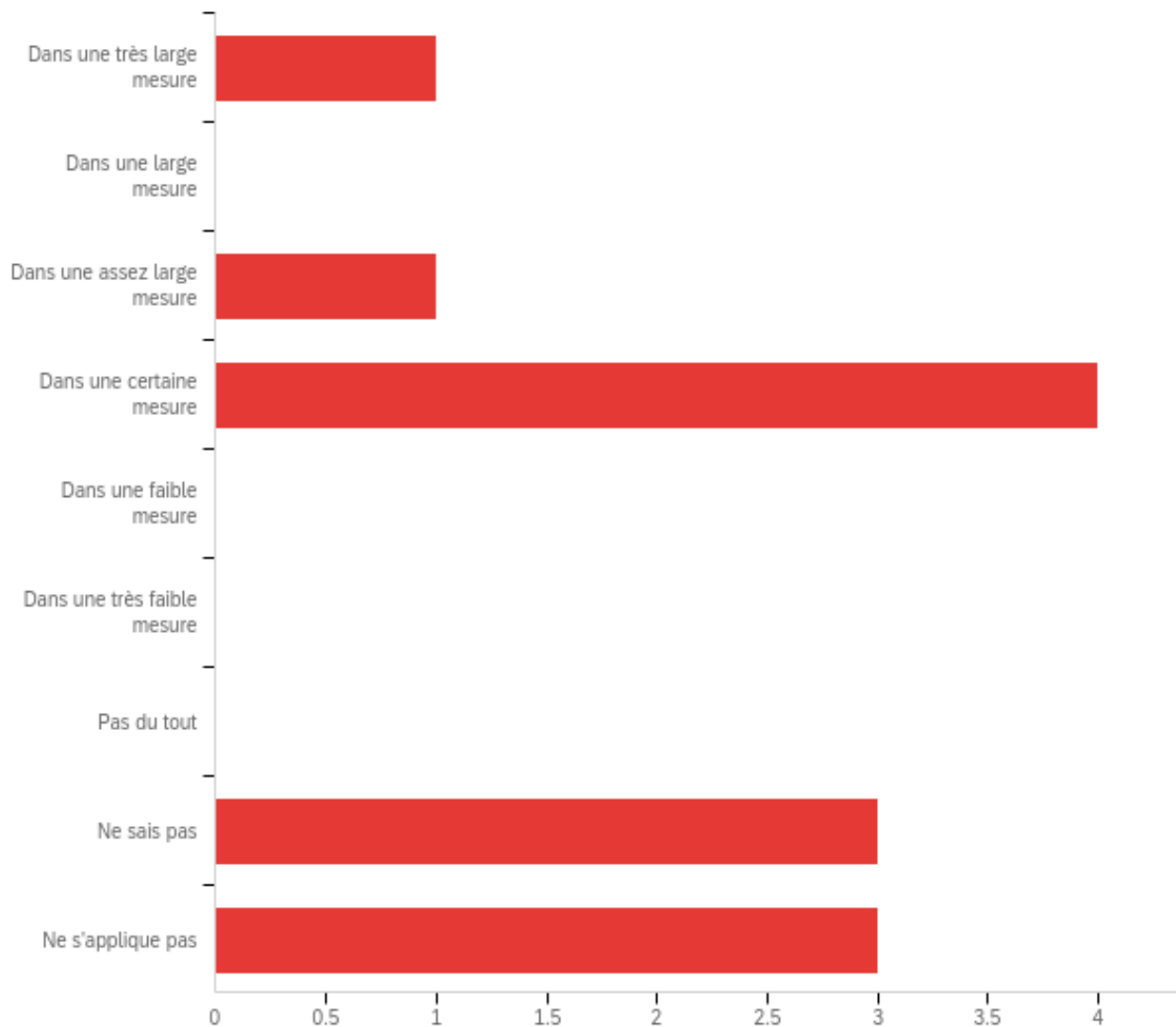




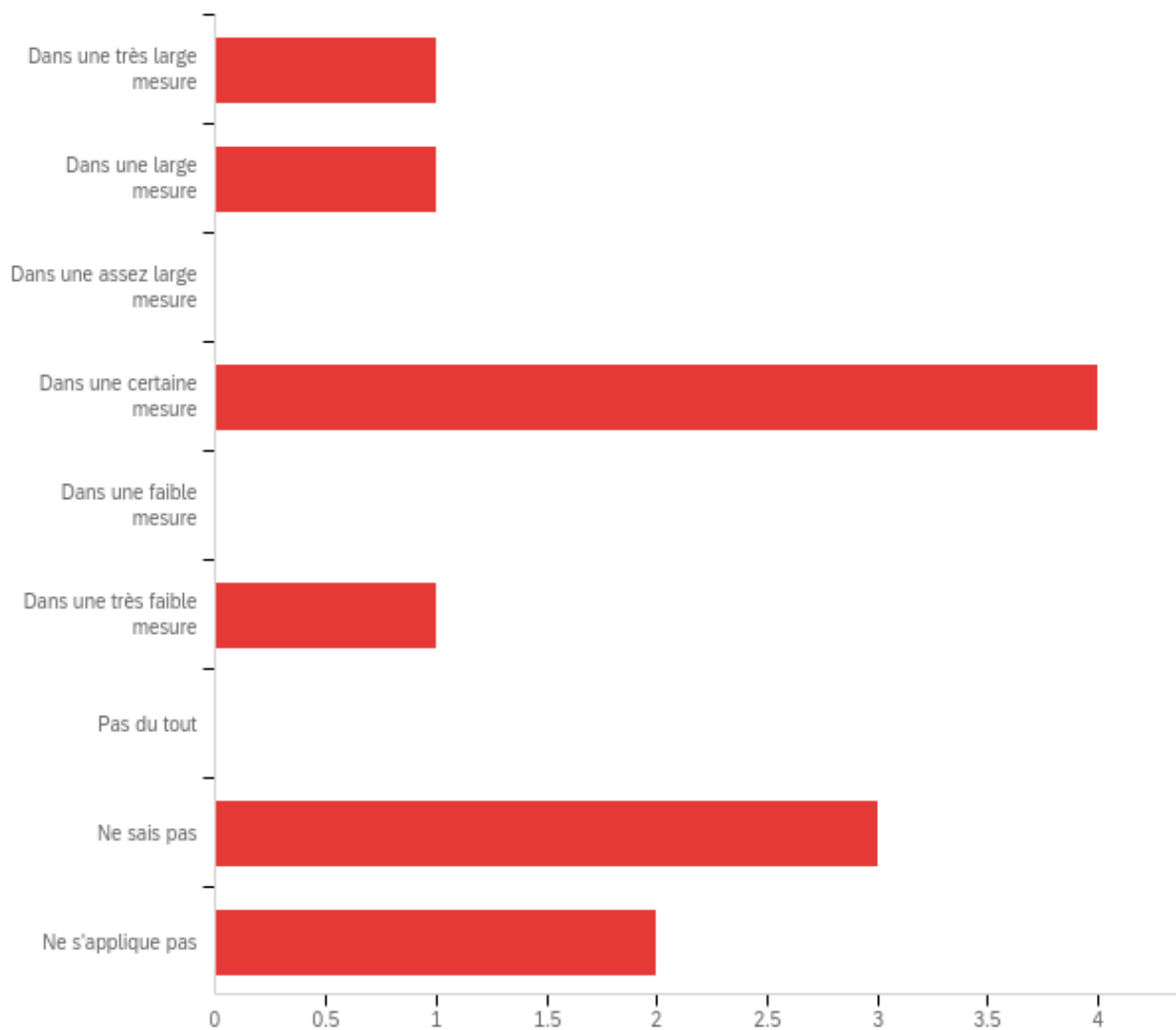
**Q165 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a généré une augmentation des possibilités de recherche pour votre communauté?



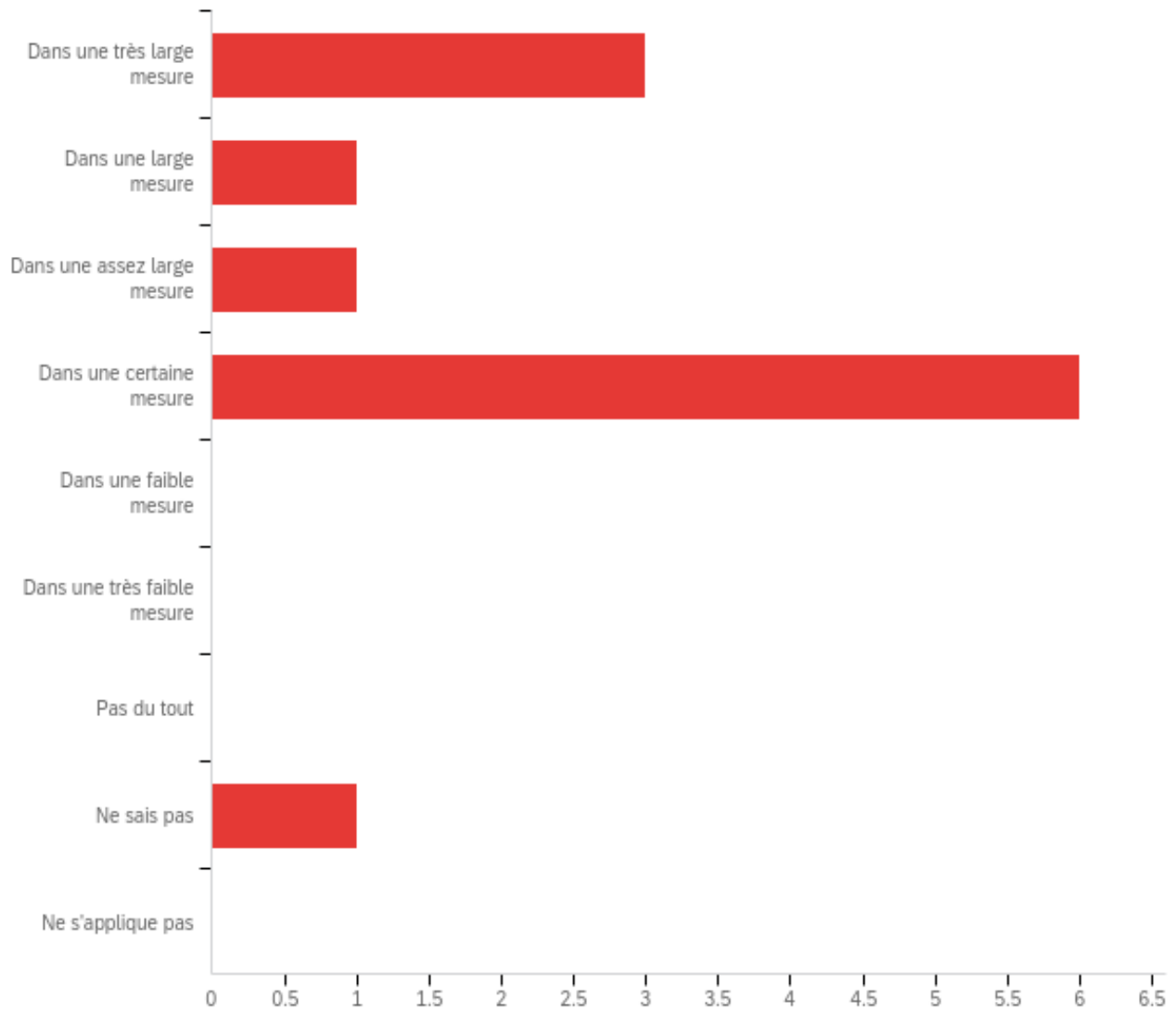
**Q166 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré ou a développé la capacité de votre communauté à entreprendre des recherches (p. ex. : a fourni de l'argent, des ressources, des compétences, des outils, des produits ou des connaissances à propos d'un thème particulier)?



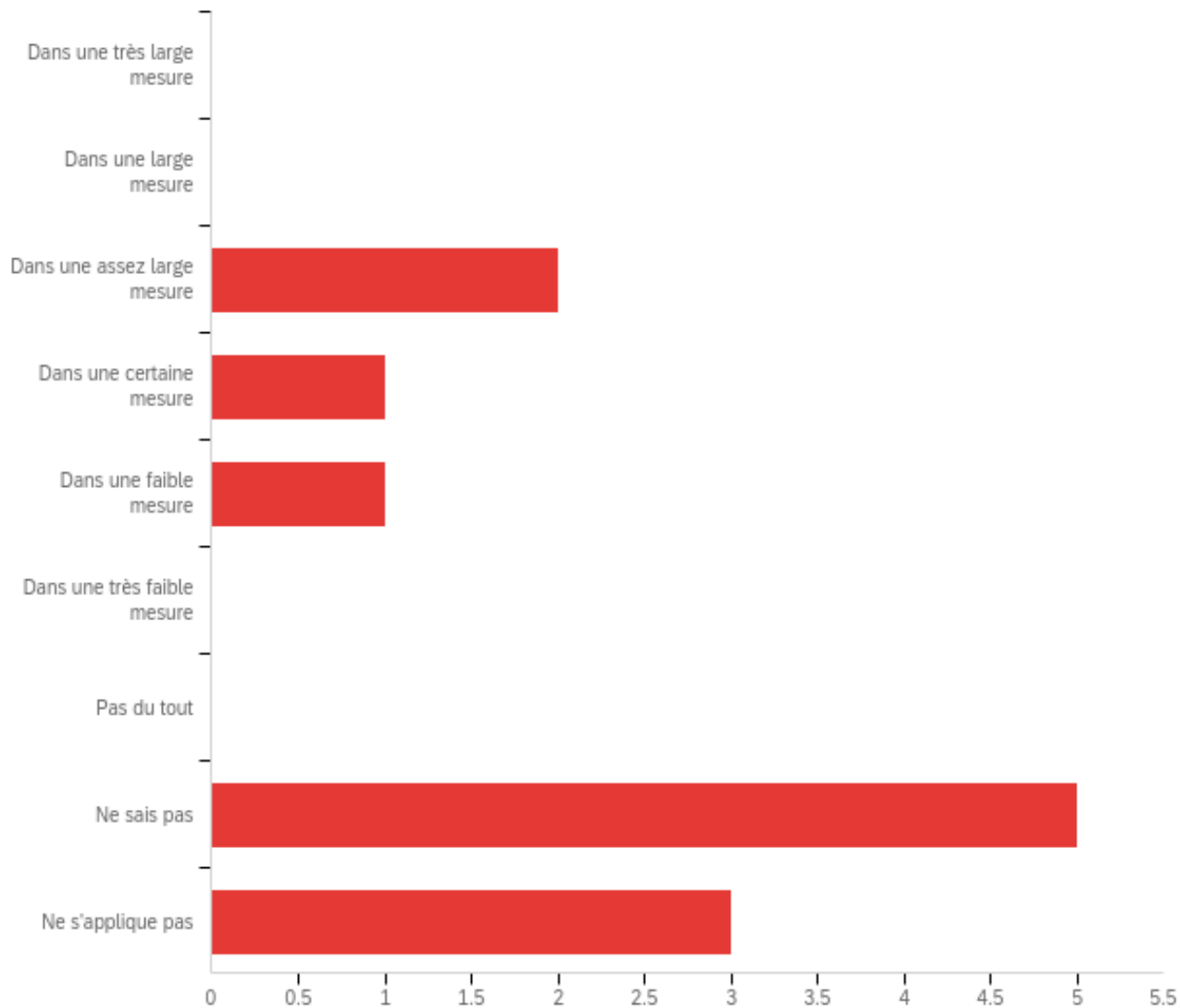
**Q167 - Développement organisationnel et communautaire Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré l'habileté de votre communauté à utiliser plus efficacement les connaissances venant de l'extérieur?**



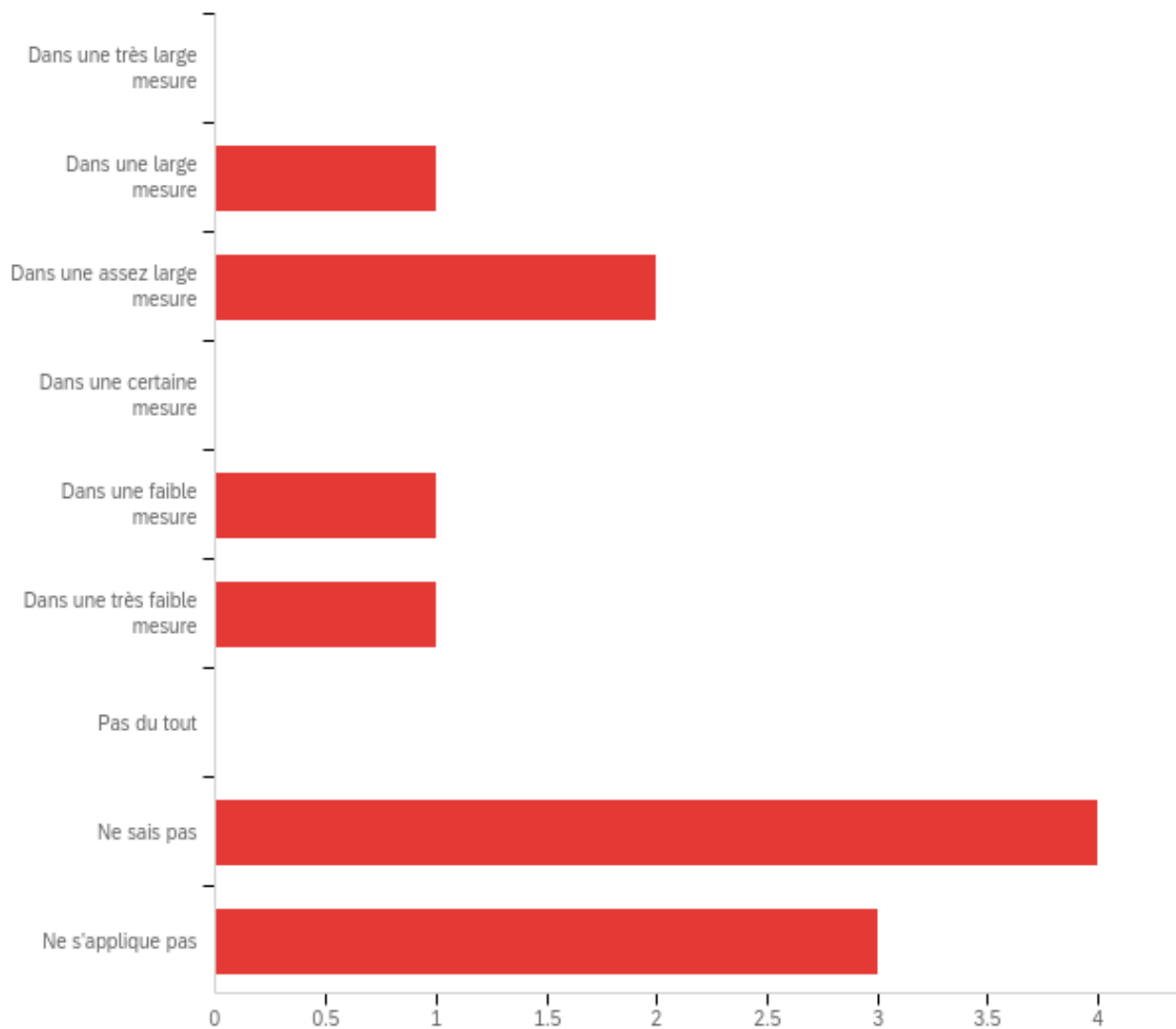
**Q168 - Développement organisationnel et communautaire Dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a contribué à générer des liens plus forts avec les chercheurs de votre communauté?**



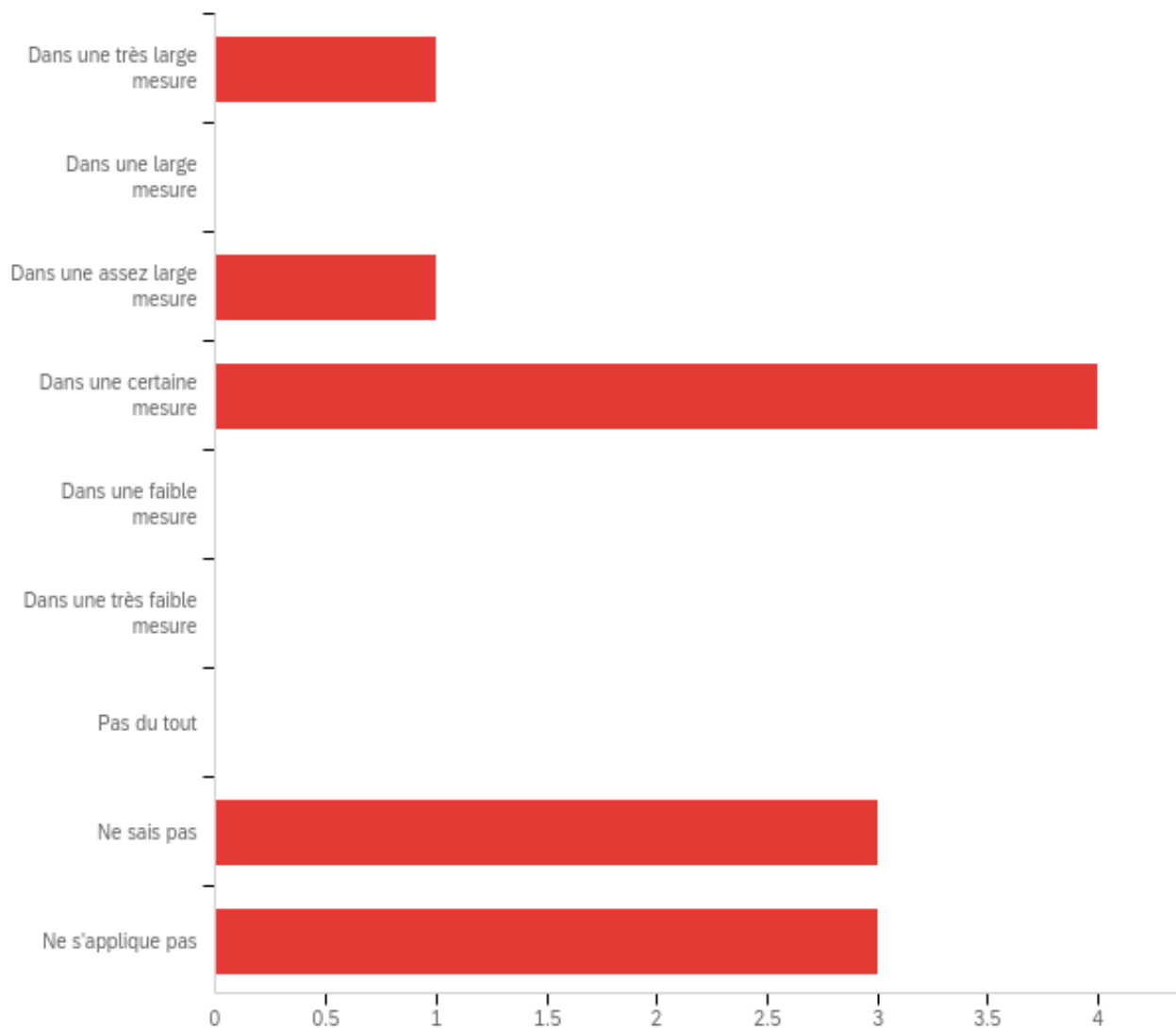
**Q141 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour générer une communauté locale plus forte (c.-à-d. en faire un meilleur endroit pour vivre)?



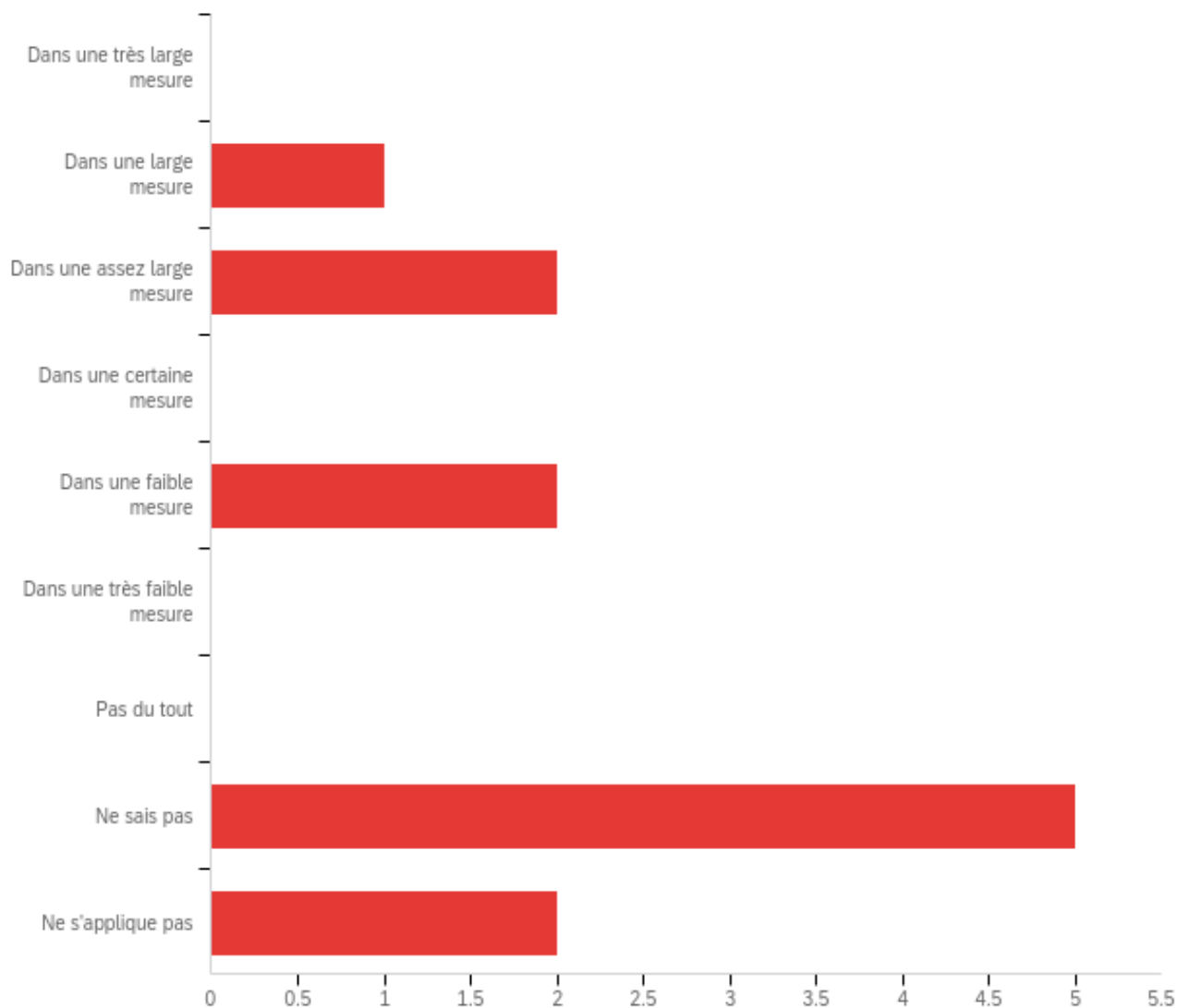
**Q169 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour sensibiliser la communauté ou développer des attitudes plus positives au sein de la communauté?



**Q170 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour promouvoir la collaboration intersectorielle ou des relations de travail multisectorielles plus solides (p. ex. : améliorer le réseautage et l'échange d'information à propos des réunions, des conférences et des possibilités de formation)?



**Q171 - Développement organisationnel et communautaire** Dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour renforcer ou soutenir les actions de la communauté et les efforts de sensibilisation (p. ex. : améliorer la volonté de la communauté à s'attaquer à un problème)?





**Annexe E : Courriel d'invitation à répondre au questionnaire *CIROP* envoyé aux participants**

**Objet :** Évaluation du partenariat **(RÉ)SO 16-35**

Chère membre, cher membre du **(RÉ)SO 16-35**,

La programmation de recherche du **(RÉ)SO 16-35** prévoit d'évaluer l'évolution du partenariat auquel nous appartenons à trois moments (2019, 2022 et 2025). Cette évaluation permet de partager vos impressions quant au partenariat afin d'identifier les aspects positifs et les zones à améliorer.

Étant arrivé à la mi-parcours, il est temps de procéder à une nouvelle évaluation du partenariat. Je vous invite à compléter le questionnaire pour nous aider à mesurer comment et jusqu'à quel point le partenariat **RÉ(SO) 16-35** a eu de l'influence sur vous, sur l'organisation ou le groupe dont vous faites partie et sur votre communauté. Vos réponses nous aideront à améliorer notre partenariat pour qu'il réponde le mieux à vos attentes. Les données collectées seront traitées de manière confidentielle. Aucune information permettant de vous identifier ou d'identifier votre organisation ne seront rendues publiques.

Le questionnaire s'adresse à différents publics et il se peut que certaines questions vous interpellent moins. Vous aurez la possibilité de nous l'indiquer dans le questionnaire. Si vous le souhaitez, vous pouvez transférer ce message à une personne de votre organisation qui est la plus impliquée dans les activités du **(RÉ)SO 16-35**.

Le questionnaire peut être complété sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Il dure environ 15-20 minutes. Si vous commencez à compléter le questionnaire mais que vous ne pouvez pas terminer la saisie de vos réponses, vous pouvez reprendre là où vous vous êtes arrêté.

**Pour accéder au sondage, cliquez sur le lien ci-dessous:** [insérer le lien]

Si vous avez des questions, préoccupations ou des difficultés techniques, n'hésitez pas à me contacter directement à [steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

Bien cordialement,

Steve Jacob, Ph.D.  
Professeur titulaire  
Département de science politique  
Faculté des sciences sociales  
Centre d'analyse des politiques publiques  
Pavillon Charles-De Koninck  
1030, avenue des Sciences-Humaines, local 4443  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : 418-656-2131, poste 412330  
Courriel : [steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

**Annexe F : Courriel de relance #1 invitant les participants à répondre au questionnaire  
CIROP**

**Objet :** Rappel évaluation du partenariat **(RÉ)SO 16-35**

Chère membre, cher membre du **(RÉ)SO 16-35**,

La programmation de recherche du programme **(RÉ)SO 16-35** prévoit d'évaluer l'évolution du partenariat auquel nous appartenons à trois moments du projet (an 2019, 2022 et 2025). Cette évaluation permet de partager vos impressions quant au partenariat afin d'identifier les aspects positifs de celui-ci et les zones à améliorer.

Étant arrivé à la fin de la première année, il est temps de procéder à une première évaluation. Je vous rappelle que vous pouvez dès maintenant compléter le questionnaire pour nous aider à mesurer comment et jusqu'à quel point le partenariat **RÉ(SO) 16-35** a eu de l'influence sur vous, sur l'organisation ou le groupe dont vous faites partie et sur votre communauté. Vos réponses nous aideront à améliorer notre partenariat pour qu'il réponde le mieux à vos attentes.

Le questionnaire peut être complété sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Il dure environ 15 minutes. Si vous commencez à compléter le questionnaire mais que vous ne pouvez pas terminer la saisie de vos réponses, vous pouvez reprendre là où vous vous êtes arrêté.

**Pour accéder au sondage, cliquez sur le lien ci-dessous:** [insérer le lien]

Si vous avez des questions, préoccupations ou des difficultés techniques, n'hésitez pas à me contacter directement à [steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

Bien cordialement,

Steve Jacob, Ph.D.  
Professeur titulaire  
Département de science politique  
Faculté des sciences sociales  
Centre d'analyse des politiques publiques  
Pavillon Charles-De Koninck  
1030, avenue des Sciences-Humaines, local 4443  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : 418-656-2131, poste 412330  
Courriel : [steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

**Annexe G : Courriel de relance #2 invitant les participants à répondre au questionnaire  
*CIROP***

**Objet :** Dernier rappel évaluation du partenariat *(RÉ)SO 16-35*

Chère membre, cher membre du *(RÉ)SO 16-35*,

La programmation de recherche du programme *(RÉ)SO 16-35* prévoit d'évaluer l'évolution du partenariat auquel nous appartenons à trois moments du projet (an 2019, 2022 et 2025). Cette évaluation permet de partager vos impressions quant au partenariat afin d'identifier les aspects positifs de celui-ci et les zones à améliorer.

Nous avons déjà reçu de nombreuses réponses au sondage et aimerions obtenir vos impressions sur le partenariat avant le 30 juin.

Le questionnaire peut être complété sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. Il dure environ 15-20 minutes. Si vous commencez à compléter le questionnaire mais que vous ne pouvez pas terminer la saisie de vos réponses, vous pouvez reprendre là où vous vous êtes arrêté.

**Pour accéder au sondage, cliquez sur le lien ci-dessous:** [insérer le lien]

Si vous avez des questions, préoccupations ou des difficultés techniques, n'hésitez pas à me contacter directement à [steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)

Bien cordialement,

Steve Jacob, Ph.D.  
Professeur titulaire  
Département de science politique  
Faculté des sciences sociales  
Centre d'analyse des politiques publiques  
Pavillon Charles-De Koninck  
1030, avenue des Sciences-Humaines, local 4443  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Téléphone : 418-656-2131, poste 412330  
Courriel : [steve.jacob@pol.ulaval.ca](mailto:steve.jacob@pol.ulaval.ca)